A. GORDON HOLMES 00867
COMMONWEALTH MICROFILM
3395 AMERICAN DR, UNIT 11
MISSISSAUGA ONT
L4V 1T5 9007

60¢

LIBERTÉ

Volume 76 n° 37 Saint-Boniface, du 8 au 14 décembre 1989



AUTOPAC
ASSURANCES
D'ESCHAMBAULT
136, BOULEVARD PROVENCHER
GILBERT D'ESCHAMBAULT
Tél.: 237-4816

Les étudiants contre le SIDA

À l'initiative de l'Association des étudiants du CUSB, un distributeur de préservatifs a été installé au Collège. Un moyen pour lutter contre ce fléau qui a déjà fait 25 victimes au Manitoba. **Lire page 9.**

Le consensus scolaire

Le gouvernement conservateur semble résigné à accorder tôt ou tard le droit de contrôle des écoles aux Franco-Manitobains. Du côté des partis politiques, l'idée fait aussi de plus en plus son chemin. **Lire page 3.**

Du chant dans les Plaines

L'itinéraire d'une archéologue suisse qui a quitté ses chantiers de fouilles pour venir charmer les amateurs d'opéra à Winnipeg. Isabelle Iliana chantera Puccini, Verdi, Leoncavallo et Bizet le 10 décembre à l'église Crescent Fort Rouge. **Lire page 11.**

Claude Moquin sans ses patins

Claude Moquin a quitté ses patins de joueurs pour enfiler le costume de gérant. Un costume fait sur mesure, comme l'a constaté Lucien Chaput au cours d'une entrevue. **Lire page 15.**

Bicolo: Noël s'en vient.

Jamais en retard d'une fête, Bicolo propose aux plus jeunes toutes sortes de jeux de Noël qui devraient les aider à patienter avant la visite du célèbre bonhomme en rouge. **Lire pages 22 et 23.**

Citation de la semaine

«J'ai mis mon costume d'hiver et mon béret pour prier tout près de lui».

Comme beaucoup de peintres avant elle, Marcelle Lemaire s'est représentée dans un des tableaux qu'elle a réalisé pour la crèche de l'Académie Saint-Joseph. **Lire page 8.**

10 ans après Forest

Mercredi 13 décembre 1989, il y aura exactement 10 ans que la Cour suprême du Canada aura rendu son jugement historique en déclarant que le Official Language Act de 1890 était inconstitutionnel.

Autrement dit: les députés manitobains avaient abusé de leurs pouvoirs en faisant de l'anglais la seule langue officielle du Manitoba. L'article 23 de l'Acte du Manitoba de 1870 permettait l'usage du français à l'assemblée législative et dans les tribunaux. Et surtout, il obligeait le gouvernement provincial à passer les lois dans les deux langues.

«C'est un cadeau de Noël que j'offre à tout le monde», avait alors lancé Georges Forest. Un cadeau qu'il est important de resituer dans le contexte de l'époque. Le même 13 décembre 1979, les 9 juges suprêmes invalidaient 7 articles de la Loi 101 québécoise, notamment ceux qui décrétaient le français seule langue officielle.

Il est donc parfaitement pensable que le climat politique de la fin des années 70 aura, au moins en partie, permis aux Franco-Manitobains de regagner le droit théorique d'exister pleinement comme francophone dans leur province.

Un droit théorique, du moins au départ. Car, à part les avancées dans le domaine scolaire, la francophonie manitobaine «réelle» s'arrêtait toujours au foyer, à l'église et à l'école. Pour exister de plein droit, il fallait, côté gouvernemental, la volonté d'établir des services en français.

Une volonté qui a connu, au fil des années, c'est le moins que l'on puisse dire, des hauts et des bas. Certes quelques progrès ont été enregistrés, mais presque tout reste encore à faire, 10 ans après la conclusion de «l'affaire Forest».



Archives La Liberté

Devant la Cour suprême à Ottawa en juin 1979. Une photo prise en attendant la victoire de décembre 1979.

Dans une série d'articles qui s'étalera sur le mois de décembre, nous allons nous efforcer de donner un bilan provisoire de ce que nous appelions, à la première page de La Liberté en décembre 1979, «Un jugement d'unité nationale».

Bernard BOCQUEL

Voir Page 5.



photo: Bernard Bocquel

La Mère Noël déguisée en Janine Tougas pour la photo d'occasion.

Noël au Village

*Le Père et la Mère Noël sont les rois du Centre culturel franco-manitobain. Un Village et un Foyer à visiter en **page 18.***

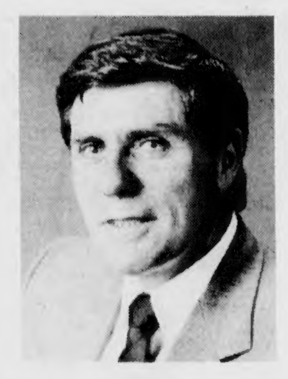
Pluri-elles

Vous avez du temps libre?
Vous aimez parler aux gens?
Vous voulez gagner quelques dollars?

Si oui, appelez
Lucille,
Projet d'alphabétisation,
au **233-1735**
et laissez votre nom et numéro de téléphone.

Nous déménageons!

À compter du lundi 18 décembre 1989,
le bureau de circonscription de



Ronald Duhamel
député fédéral
de Saint-Boniface,

présentement situé au 5, chemin St. Anne se trouvera au:

238, chemin St. Mary's
Winnipeg (Manitoba)
R2H 1J3

Les numéros de téléphone demeurent les mêmes.

Le bureau sera fermé les jeudi et vendredi 14 et 15 décembre 1989 pour cause de déménagement.

Il nous fera plaisir de vous accueillir
à nos nouveaux bureaux!

Le premier ministre Gary Filmon

vous invite cordialement
à une réception

Portes ouvertes

au Palais législatif
le samedi 16 décembre 1989

Venez rencontrer vos ministres
et vos députés, échanger des vœux,
vous régaler de spectacles du temps des Fêtes.

Des rafraîchissements vous seront offerts.

On invite les Manitobains et les Manitobaines
à participer en faisant don d'un ornement
pour accrocher à l'Arbre multiculturel.

Le samedi 16 décembre 1989
de 13 h à 15 h
Palais législatif



Manitoba

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié
le vendredi par la
Société Presse-Ouest Limitée

Le journal de l'année de
1984-1985-1986-1987-1988

APF Association de la presse francophone

Heures du bureau: 9h à 17h du lundi au vendredi.

Toute correspondance doit être adressée à La Liberté, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4. Téléphone: (204) 237-4823. Télécopieur: (204) 231-1998.

Les lettres à la rédaction seront publiées à la demande du signataire. Les bureaux sont situés au 383, boulevard Provencher.

Nos annonceurs ont 5 jours pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'abonnement annuel coûte 25,00$ au Manitoba et 30,00$ hors province.

LALIBERTÉ est imprimée sur les presses de Derksen Printers.

Enregistré comme courrier de deuxième classe. No 0477.

CAYOUCHE



COBOYS DE LIZ ET COBOYS DE L'OUEST

SOMMAIRE

ACTUEL



Louis Bernardin, président de la Caisse de Sainte-Anne. **Page 7.**

CULTUREL

SPORTS

SOCIÉTÉ



Une peinture de Noël de Marcelle Lemaire. **Page 8.**

Le MANITOBA de A à Z

Au Manitoba

Evitez les emballages-cadeaux

Transports Canada met en garde les personnes qui comptent prendre l'avion durant la période des fêtes accompagnées de cadeaux déjà emballés. Les paquets risquent fort d'être ouverts par les agents de sécurité à l'aéroport de Winnipeg. Les emballages sont donc à éviter si on ne veux pas avoir à faire deux fois la même job.

L'eau rapporte

Hydro Manitoba a conclu il y a quelques jours une entente avec le gouvernement ontarien qui devrait rapporter près de 7 milliards de profits à la compagnie manitobaine des eaux. Le projet prévoit notamment la construction d'une gigantesque usine hydroélectrique à Conawapa, sur la rivière Nelson. Coût de l'opération: 5,5 milliards de dollars.

L'hôpital de Saint-Boniface en pointe

Un centre de recherche sur le traitement et l'accompagnement des malades du cancer en phase terminale va être mis en place à l'hôpital de Saint-Boniface. Ce nouveau centre, placé sous l'égide de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), travaillera notamment avec une organisation similaire établie à Amsterdam, aux Pays-Bas. L'objectif du centre est de mettre au point des techniques d'accompagnement plus humaines pour les malades incurables.

Halte à la neige polluante

D'ici 1992, la ville de Winnipeg et les autres municipalités ne pourront plus se débarrasser de la neige en la déchargeant dans les rivières. Motif: quand les gros paquets de neige fondent dans les rivières au printemps, des produits néfastes à certaines espèces aquatiques se retrouvent dans l'eau.

Dès le printemps 90, les dépôtoirs de neige seront soumis à des contrôle pour mesurer la quantité de produits toxiques qu'ils contiennent. La ville de Winnipeg est d'accord pour effectuer les contrôles.

Au Canada

Les terres plus chères

La valeur des terres agricoles au Canada a augmenté pour la première fois depuis 1981. Elle s'est accrue de 4,9% entre le 1er juillet 1988 et le 1er juillet 1989 dans l'ensemble du Canada. En Ontario, la hausse a même atteint 24%, en raison du prix élevé des logements dans cette province.

Les libéraux s'engagent en faveur d'un conseil scolaire franco-manitobain

Gestion scolaire: un consensus se dessine

«Dès que la décision de la Cour d'appel sera connue, nous en tiendrons compte et elle sera suivie d'effets aussi vite que possible. Nous ne serions pas un gouvernement très responsable si nous agissions autrement».

Après cette déclaration du ministre manitobain de l'Éducation, Len Derkach, le doute n'est plus permis. Si la Cour d'appel du Manitoba donne raison aux Franco-Manitobains dans le dossier des écoles (1), le gouvernement conservateur de Gary Filmon en tirera les conséquences qui s'imposent. D'ailleurs, il s'y prépare déjà.

«Tout ministère un peu prévoyant s'informe et se prépare à l'avance, précise Len Derkach. Par exemple, nous suivons très attentivement le dossier en Saskatchewan (2). Mais nous n'avons aucun plan de prévu pour l'instant».

De son côté, le Parti libéral du Manitoba vient d'inclure dans son programme politique une résolution appuyant la création d'un conseil scolaire franco-manitobain. Elle a été adoptée à la quasi-unanimité le 3 décembre.

Les libéraux manitobains ont ainsi emboîté le pas aux néo-démocrates qui, les premiers, ont adopté une semblable résolution durant leur congrès annuel à Brandon en juin 1989. Le Parti conservateur est donc le seul qui ne se soit pas encore prononcé sur la question.

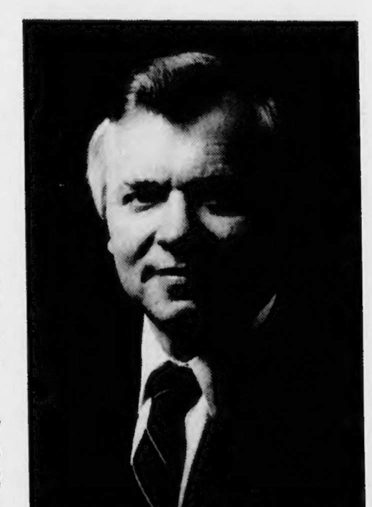
La résolution libérale intervient aussi quelques semaines à peine après l'annonce de la politique des services en français du gouvernement conservateur de Gary Filmon.

Les rouges ont-ils tout simplement voulu relancer la balle qui se trouvait dans leur camp et reprendre du terrain sur le front des services en français? Ils s'en défendent véhémentement.

«On a commencé à discuter de la gestion des écoles et des services en français bien avant le discours du Premier ministre», affirme le député de Saint-Boniface, Neil Gaudry.

Et Jean-Paul Boily, le vice-président de l'Association libérale fédérale, ajoute: «Sharon Carstairs a toujours appuyé le principe de la gestion des écoles par les francophones».

Laurent GIMENEZ



Len Derkach, ministre manitobain de l'Éducation.

(1) La Cour d'appel doit notamment se prononcer sur la question suivante: les Franco-Manitobains ont-ils le droit de gérer et de contrôler eux mêmes leurs écoles?

(2) Le gouvernement de la Saskatchewan a décidé de mettre en place dès septembre 1990 un système scolaire homogène pour les écoles fransaskoises.



De gauche à droite: Philippe Le Quéré, membre du Parti libéral à Saint-Boniface, Jean-Paul Boily, vice-président de l'Association libérale provinciale, et Neil Gaudry, député de Saint-Boniface. «On approuve la politique des services en français du Premier ministre Gary Filmon. Mais on n'a encore vu ni échéancier ni budget».

RITCHOT

De l'eau de New Bothwell pour l'ouest de la Rouge

L'ingénieur Gerry Cousin a voulu partager une idée avec le conseil de Ritchot : Pourquoi ne pas puiser de l'eau pour la région à l'ouest de la rivière Rouge, où on en manque, à New Bothwell, où on en a trop ?

Les conseillers ont été séduits par cette idée, ils ont chargé leur «sourcier» Gerry Cousin d'étudier le coût et les implications d'un tel projet.

Depuis longtemps, les conseillers sont à la recherche d'une solution pour la partie ouest de la municipalité rurale où l'eau saumâtre n'est pas buvable. En outre, la qualité de l'eau se dégrade à Saint-Adolphe, à l'est de la Rouge.

Le village de New Bothwell, qui dépend de la municipalité d'Hanover, dispose d'un puits artésien dont le débit est trop grand. Ne pouvant limiter ce débit de 300 à 400 gallons par minute, les responsables sont obligés de répandre le trop-plein en surface, ce qui n'est pas sans poser des problèmes avec le gel.

Gerry Cousin propose de capter ce trop-plein d'eau et de l'amener par conduite à l'ouest de la Rouge où seraient construit des réservoirs.

Ph.D.

SAINT-BONIFACE

Vente de pâtisseries le 10

Une vente de pâtisseries aura lieu le dimanche 10 décembre au Centre communautaire du Précieux-Sang (200, rue Kenny) de 9h30 à 13h.

Fourrures VAMOS Furs

Venez nous voir à notre nouvelle adresse à Saint-Boniface dès le 15 décembre:

159, boul. PROVENCHER

(anciennement 137, avenue Regent West)

Votre manteau de fourrure, c'est notre affaire!

- réparation
- nettoyage
- entreposage
- manteau taillé sur mesure
- sélection de fourrures en vogue.

Venez nous rendre visite!



Sortie de la clandestinité

Le 13 décembre 1979, la Cour suprême du Canada rendait un jugement historique: les députés manitobains en 1890 n'avaient pas le droit constitutionnel d'abolir les droits des francophones de la province. Les juges suprêmes mettaient ainsi un point final à «l'affaire Forest» en redonnant aux Franco-Manitobains une réelle raison d'exister.

Le jugement, vieux de 10 ans maintenant, était historique, mais pas surprenant. La Cour s'était prononcée en même temps contre les articles de la Loi 101 québécoise qui faisaient du français la seule langue officielle au Québec.

Le 13 décembre 1979, 10 ans après l'avènement du bilinguisme officiel au Canada, le vent juridique avait définitivement tourné en faveur des droits des minorités, dorénavant de langues officielles. Une majorité de députés ne pouvaient plus enlever des droits garantis expressément par la constitution.

Le jugement était aussi limité, et là encore il n'y avait rien de surprenant. Les juges suprêmes ont essentiellement déclaré le Official Language Act anticonstitutionnel. Ce qui revenait à dire que toutes les lois adoptées uniquement en anglais depuis 1890 étaient tout simplement invalides, inexistantes en quelque sorte.

Mais au-delà de l'aspect juridique, il restait d'abord et avant tout à franchir la barrière des mentalités majoritaires. Bien des Québécois ont pris la décision de la Cour suprême comme une autre vexation des anglophones; bien des Manitobains ont vu la décision des juges comme une simple aberration, une concession pour calmer les Québécois qui serait sans suite.

ÉDITORIAL

C'était compter sans le retour de Pierre Trudeau en 1980, la Charte des droits et libertés fédérale, la crise linguistique sur les services en français en 1983, le compromis de 1985 sur la traduction des lois manitobaines et on en passe beaucoup, tellement les années 80 ont été riches d'événements porteurs d'avenir.

Aujourd'hui, 10 ans après la conclusion de «l'affaire Forest», et malgré les occasionnels retours de bâtons, une grande tendance se dégage au Manitoba: une plus grande ouverture d'esprit des politiciens. Des politiciens qui commencent à accepter la portée du jugement de la Cour suprême.

Un exemple concret a été donné par le Premier ministre du Manitoba lui-même début novembre à l'assemblée annuelle de la SFM, lorsque Gary Filmon déclarait: «Les francophones sont un élément dynamique, non seulement dans leur propre milieu, mais aussi dans la vie de la province toute entière».

Cette reconnaissance politique est une autre étape essentielle pour assurer l'existence de la francophonie manitobaine. Une francophonie qui est résolument sortie de la clandestinité et qui se normalise chaque jour un peu plus.

10 ans après la conclusion de «l'affaire Forest», on est à l'aube d'une époque où il faudra repenser la francophonie canadienne et manitobaine. Car s'il y a eu une lacune durant les 10 dernières années, au Québec comme au Manitoba, c'est qu'aucun effort soutenu n'a été entrepris dans ce domaine.

10 ans après la conclusion de «l'affaire Forest», la francophonie manitobaine et canadienne ne peut plus s'appuyer sur les bons vieux mythes d'antan. On est loin d'étudier en français en cachette; on est loin de se battre contre les «Anglais» pour ce qui nous revient.

Bernard BOCQUEL

La Liberté publie toutes les lettres qui lui sont adressées à condition que leur contenu ne soit pas diffamatoire et qu'elles soient signées.

LA LIBERTÉ *Le journal de l'année de l'APF, 1984, 1985, 1986, 1987, 1988.*

LETTRES

Oser encore de parler de vision

Aux lecteurs/lectrices,

Dans sa lettre aux lecteurs de La Liberté concernant le départ du rédacteur en chef, l'abbé Claude Blanchette persiste à maintenir des mythes dignes de sa chronique hebdomadaire.

Dites-moi: après «cette période de flottement et d'incertitude», où trouveront-ils «ce rédacteur à la hauteur de la tâche»? Dans le nord de la Saskatchewan?

Pendant mes années comme journaliste à La Liberté (1983 à 1985), j'ai été le témoin de ce «professionnalisme», de cette «compétence» et de cette «intégrité» chez Bernard Bocquel. J'ai compris, comme tous les présidents de la société éditrice Presse-Ouest, que le journal sans lui deviendrait vite un bulletin paroissial.

Qu'on se le dise: c'est Bernard Bocquel, avec l'équipe qu'il est allé chercher à travers le pays et à l'étranger, qui a fait de La Liberté un des meilleurs journaux au Canada (je cite la Gazette de Montréal).

Pourtant, au nom «des désirs de la communauté», la Société franco-manitobaine accepte de le perdre. Elle préfère la voie du provincialisme («Un journal vraiment communautaire... qui répond vraiment à nos besoins et à nos attentes»?) et réfute la privatisation d'un journal de langue française dans l'Ouest. Un journal légitime qui fonctionne comme le Toronto Globe and Mail ou Le Monde ne servirait pas la communauté?

C'est vraiment dommage - ces gens, qui se font passer pour «la communauté», viennent de prendre le mauvais chemin. Ne parlons pas de vision.

Roland Stringer
Toronto (Ontario)
le 5 décembre 1989

Lettre ouverte au Premier ministre du Canada

M. le Premier ministre,

L'Association des juristes d'expression française du Manitoba est un organisme sans but lucratif voué à la promotion du français en matière d'administration de la justice au Manitoba.

Le 17 novembre dernier, Monsieur le juge en chef Alfred Monnin vous communiquait son intention de prendre sa retraite le 31 janvier prochain.

Pour les motifs énoncés ci-dessous, nous vous exhortons de veiller à ce que le Gouverneur général nomme un francophone à titre de juge puîné à la Cour d'appel du Manitoba pour combler la vacance créée par le départ de Monsieur le juge en chef Monnin.

1. Historique

Depuis la création de la province du Manitoba en 1870, les Premiers ministres du Canada ont veillé avec une constance presque parfaite à ce que les justiciables du Manitoba puissent interjeter appel auprès d'un tribunal qui compte au moins un juge francophone.

2. Textes constitutionnels

Les tribunaux ont statué que le droit constitutionnel des justiciables d'être entendus en français ou en anglais ne comporte pas l'obligation correspondante des juges de comprendre directement les justiciables dans la langue de leur choix. Ainsi, du point de vue constitutionnel, aucun des juges du Canada n'est tenu de comprendre le français et l'anglais, sans l'aide d'un interprète.

Par ailleurs, la Cour suprême du Canada a invité le législateur à bonifier par voie législative les garanties linguistiques accordées aux justiciables.

3. Lois sur les langues officielles du Canada

Nous sommes d'avis que, pour compléter les mesures correctrices apportées par le Parlement du Canada, il est essentiel que le gouvernement du Canada assure la nomination, au sein des tribunaux provinciaux où l'emploi du français et de l'anglais est permis, d'un nombre minimum de juges capables d'entendre des causes dans ces deux langues sans l'aide d'un interprète.

Nous sommes convaincus que le gouvernement du Canada doit, à l'instar du gouvernement du Manitoba, reconnaître l'importance de la contribution des Franco-Manitobains à la vie de l'ensemble de la collectivité provinciale.

Par ailleurs, comme le gouvernement du Manitoba s'engage formellement à tenir compte de la compétence linguistique des candidats aux postes des tribunaux quasi-judiciaires de la province, il est patent que le gouvernement fédéral doit, à plus forte raison, tenir compte du même élément en ce qui concerne les candidats aux postes des tribunaux judiciaires de la province.

À notre avis, la nomination d'un juge francophone à la Cour d'appel du Manitoba constitue l'occasion par excellence de protéger, et même de promouvoir, la caractéristique fondamentale du Canada visée à l'éventuel alinéa 2 (1) a) de la Loi constitutionnelle de 1867.

4. Représentativité démographique

Nous sommes d'avis que le pourcentage de juges francophones au sein de la magistrature provinciale doit au moins correspondre au pourcentage de francophones au sein de la population provinciale.

5. Besoin social

Nous estimons absolument primordial que la personne nommée à la Cour d'appel soit issue de la collectivité franco-manitobaine et en comprenne parfaitement les besoins et les aspirations. Ainsi, à titre d'exemple, au cours des prochaines années, la Cour d'appel devra tout probablement trancher d'importantes questions concernant divers aspects de la gestion des écoles francophones par les francophones eux-mêmes et il sera alors capital que l'un des juges de la Cour d'appel possède la sensibilité nécessaire pour rendre des décisions correctes autant du point de vue juridique que du point de vue des besoins de la population franco-manitobaine.

Le Président
du Conseil d'administration
Me Laurent Roy, c.r.
Saint-Boniface
le 30 novembre 1989

LE CLUB LAVÉRENDRYE

Venez danser au Club LaVérendrye

les 7, 8 et 9 décembre
Bar Mist

les 14, 15 et 16 décembre
Small Town

les 21, 22 et 23 décembre
Al Weldon

Bingo lundi, mercredi et vendredi
2 tables de billard pour votre plaisir.

• CLUB PRIVÉ
• Carte de membre requise
Nouveaux membres: Bienvenus!

614, rue DesMeurons
Saint-Boniface
Téléphone: 233-8997

Decompte à rebours — nº 1

En 1991, la Paroisse de Notre-Dame-de-Lourdes fêtera le centenaire de la paroisse.

Mais, la fête d'ouverture débutera le samedi 8 octobre 1990 — en la fête patronale de la paroisse. Les célébrations se dérouleront au courant de l'année. De plus amples détails vous seront communiqués au fur et à mesure.

Le livre historique de la paroisse est présentement en marche. Aussi, les premières écoles de jadis dorment à l'abri d'un jalon tout neuf érigé à cet occasion.



Comité de publicité du centenaire Notre-Dame-de-Lourdes

10 ans après Forest

Georges Forest commente «l'affaire Forest»

Parler français au nom du Canada

Dix ans après sa victoire, Georges Forest porte un jugement mitigé sur la décision historique rendue par la Cour suprême du Canada.

«Le jugement a servi à redonner droit de cité au français au Manitoba. Il a établi l'égalité du français et de l'anglais, une égalité que le gouvernement ne veut malheureusement pas reconnaître».(1)

«Il y a eu des choses de faites, mais pas assez. Il y a eu l'expansion rapide de l'immersion, la reconnaissance du français à l'assemblée législative et dans les tribunaux, le désir des chefs politiques d'apprendre le français. On voit aussi maintenant Hydro Manitoba produire de la documentation, un calendrier uniquement en français».

«Le jugement a fait tout ça, mais on ne s'en est pas assez servi. Il existe toujours la nécessité de ranimer la ferveur des francophones du Manitoba».

Pourquoi? Pour le Canada. Après l'interdiction de l'enseignement en français dans les écoles en 1916, il s'est développé, estime Georges Forest,«un esprit de résistance tranquille pour conserver le caractère canadien du Manitoba».

«Il faut que le français se porte bien au Manitoba pour que le Québécois se sente à l'aise ici. Si on ne développe pas le bilinguisme manitobain, on pourrait aboutir à la séparation du Québec, et après l'Ouest serait la première région à demander l'annexion aux États-Unis».

«Maintenant c'est plus faisable de sauver le caractère canadien.»

«Aujourd'hui, il ne s'agit plus de conserver le caractère canadien. Notre responsabilité, c'est de sauver le Canada. Si le Manitoba persiste à laisser glisser la francophonie dans l'assimilation, le Canada sortira perdant, car le Québec n'aura aucune raison de persévérer».

«Le jugement de la Cour suprême a fait en sorte que maintenant, c'est plus faisable de sauver le caractère canadien de la province».

Sur un plan plus local, Georges Forest pense aussi que «sans la victoire de 1979, Saint-Boniface serait aujourd'hui fusionné avec Saint-Vital, avec Transcona dans le même paquet».

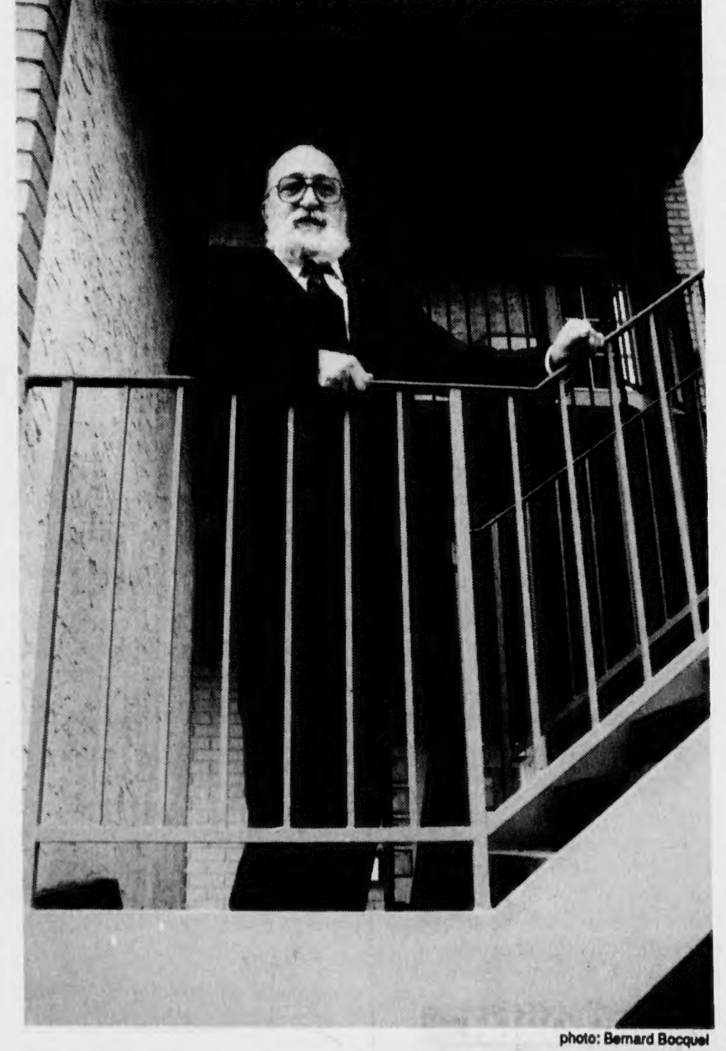


photo: Bernard Bocquel

Georges Forest, dix ans après le jugement historique de la Cour suprême du Canada. «Je suis resté fidèle à mon enseignement, mon héritage».

Maintenant, comment «ranimer la francophonie»? Georges Forest croit dans la nécessité de «metteurs de français», des gens qui pousseraient l'utilisation de la langue à chaque occasion. Et il estime que le gouvernement devrait «ordonner l'enseignement du français à l'école».

Quant à la Société franco-manitobaine, il la voit «ni plus ni moins comme une fédération d'organismes, là pour défendre les intérêts des organismes qui ne sont pas représentatifs de la population».

Georges Forest assure que dès le départ de sa bataille juridique en 1976, «le francophone moyen, qui ne fait pas partie de l'élite, était chaleureusement réceptif et m'appuyait moralement. Alors que l'élite ne cherchait qu'à négocier en dessous de la table l'obtention de miettes».

«Au fil des années, je n'ai certainement reçu aucun mépris de la part des francophones. Même si de temps en temps, des prétendus francophones vont me dire que tout ça ne valait rien et que ça coûtait trop cher...»

Bernard BOCQUEL

(1) Le 16 novembre 1989, le premier ministre du Manitoba répond dans une lettre à la question suivante de Georges Forest: «Quand introduirez-vous à la Législature du Manitoba un projet de loi sur les deux langues officielles?».

Gary Filmon écrit: «En ce moment, mon gouvernement n'a pas l'intention d'introduire un tel projet de loi; il est d'ailleurs peu probable que nous le fassions à l'avenir. Je ne crois pas qu'une telle mesure soit nécessaire pour atteindre notre but, qui est d'offrir, de façon systématique et complète, les services du gouvernement en français dans les régions de la province où est concentrée la population francophone».

«L'affaire Forest»: 4 ans et 5 tribunaux

Un hasard et beaucoup de ténacité

Comment en est-on arrivé au jugement de la Cour suprême du Canada du 13 décembre 1979? Par un hasard, un concours de circonstances politiques et la ténacité de Georges Forest.

Au départ, le 6 février 1976, une simple contravention unilingue de 12$ de la ville de Winnipeg. Georges Forest n'est pas content: lui qui s'est battu contre l'amalgamation en 1970 de Saint-Boniface avec Winnipeg est obligé de se donner raison: «Pour moi, amalgamer, c'était achever de détruire le Saint-Boniface francophone».

L'assureur de Saint-Boniface veut que les tribunaux forcent la ville de Winnipeg à bilinguiser ses contraventions. Le 27 juillet 1976, un certain Walker, juge à la Cour provinciale, dit non. Motif: il existe une loi de 1890 qui fait de l'anglais la seule langue officielle du Manitoba.

Si le juge Walker pensait faire un bon coup en utilisant cette pirouette juridique, il a dû repenser à son affaire! Et cela dès le 14 décembre 1976, lorsque le juge de la Cour de comté Armand Dureault statue qu'il est légal de plaider en français. *(Émile Savoie, le greffier, avait accepté les documents en français).*

La province, par la voix de son procureur général, Howard Pawley, futur premier ministre NPD, décide tout bonnement d'ignorer le jugement d'Armand Dureault.

Suivent alors une série de péripéties plutôt confuses durant lesquelles l'avocat de Georges Forest tente de débloquer la situation. Finalement, le 1er novembre 1977, Georges Forest demande à la Cour du Banc de la Reine de déclarer le Official language Act de 1890 anticonstitutionnel. Non, dit le juge 9 mois plus tard.

Qu'à cela ne tienne, il reste la Cour d'appel, le plus haut tribunal de la province. Et là, enfin, à l'unanimité, le 25 avril 1979, les juges accordent à nouveau au français droit de cité dans les tribunaux et à l'assemblée législative.

Cette fois le gouvernement (entre temps dirigé par les conservateurs) ne peut plus tergiverser. C'est la Cour suprême du Canada, et vite: dès le 10 octobre 1979.

Et en un temps record (deux mois), la Cour suprême donne définitivement tort aux députés manitobains qui ont voté le Official Language Act de 1890 dans un jugement de quelques pages.

La rapidité du jugement s'explique: quelques instants auparavant, les juges suprêmes expliquaient dans un long jugement pourquoi les députés québécois de 1977 ne pouvaient pas, avec la Loi 101, faire du français la seule langue officielle du Québec.

Bernard BOCQUEL

La semaine prochaine:

Service en français:

Quels changements 10 ans après?

AUTOPAC

233-7760 233-7351

MAURICE-E. SABOURIN LTD

195, boul. Provencher, Saint-Boniface (Manitoba)

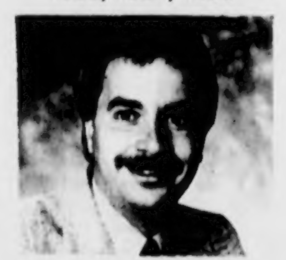
ASSURANCES DE TOUS GENRES
AGENT DE VOYAGES

Avions-Bateaux—Tours Trains



18-845, rue Dakota
Winnipeg (Manitoba) R2M 5M3
Tél.: (204) 257-0661

CLUB DES DIX MEILLEURS
1986, 1987, 1988
PALME D'OR DU PRÉSIDENT
1986, 1987, 1988



Rolly Ayotte, B.A., B. Ed.
bureau: 257-0661

* Meilleure performance 1989*
janvier, février, mai et septembre

FÉLICITATIONS!

MEILLEURE PERFORMANCE NOVEMBRE 89

Ma philosophie pour vendre est simple:
mes clients, d'abord et avant tout! Je tiens à me réputation. Pas de vente sous pression. Honnêté en tout temps. Sans oublier mon expérience et ma connaissance du marché immobilier.

Pour une évaluation détaillée de votre maison ou pour une consultation pour acheter une maison: assurez-vous un service rapide et professionnel, **sans obligation de votre part,** appelez **Rolly Ayotte** au **257-0661, Royal LePage R.E.S. Ltée.**

Nos clients satisfaits nous aident à vendre plus de maisons!





Dernière chance!

Des vacances d'hiver pas comme les autres

*Participez au prochain voyage-retraite de **l'Informateur** catholique au Brésil, du 15 au 31 janvier 1990.*

Vous vivrez une démarche spirituelle tout en prenant du repos dans un hôtel 5 étoiles à proximité de la mer. 2 semaines de renouvellement physique et spirituel au soleil de la terre et au Soleil de l'Esprit!

Prix: 1 299$ seulement
+ 160$ de taxe et frais de service.

Animateur spirituel principal: **Jean Ravary, ptre**

Demande d'information

❑ Je désire recevoir de l'information sur le voyage-retraite au Brésil organisé par *l'Informateur catholique* du 15 au 29 janvier 1990.

Nom ______________________

Adresse ______________________

Ville ______________ Prov. ________

Code __________ Tél. ______________

Envoyez ce coupon à:

Voyages-Missions
300, Léo Parizeau, pièce 1018, C.P. 966, Place du Parc,
Montréal (Qc) H2W 2N1
ou téléphonez à:
Montréal: (514) 288-6077 Québec: (418) 659-6800
(Détenteur d'un permis du Québec)

Le projet d'aide à l'emploi des jeunes du CCM

Il faut encore trouver des enseignants

Le Conseil de la coopération du Manitoba (CCM) est à la recherche de personnes qui pourraient mettre leurs compétences en français, mathématiques et (ou) comptabilité au service d'un projet d'aide à l'emploi des jeunes.

Le projet, à l'étude depuis plusieurs semaines, prévoit d'offrir à une douzaine de jeunes bilingues âgés de 16 à 24 une formation théorique et pratique pour les aider à trouver un emploi.

Cette formation s'étendrait sur six mois (du 15 janvier au 15 juin 1990) et comprendrait 13 semaines de cours (français, comptabilité, gestion, traitement de texte, expression orale, etc.) et 9 semaines de stage dans des organismes d'accueil.

Le responsable de l'étude, Denis Rémillard a déjà rencontré une vingtaine de jeunes intéressés. Il constate que «la plupart montrent beaucoup d'intérêt et possèdent un bon niveau de français».



Archives La Liberté

Denis Rémillard est le responsable du projet d'aide à l'emploi du CCM.

Denis Rémillard ajoute que les personnes intéressées peuvent encore prendre contact avec lui en téléphonant au 233-1560. Les entrevues sont possibles jusqu'au début janvier. A la fin, une douzaine de jeunes seront sélectionnés et le projet sera soumis pour approbation à Emploi et Immigration Canada.

En attendant, Denis Rémillard est à la recherche de personnes qui voudraient travailler avec les jeunes pour leur enseigner le français, la comptabilité et les mathématiques. «Pas forcément des enseignants de profession, précise-t-il. L'important, c'est qu'ils soient compétents dans leur domaine».

Ces personnes seront payées pour un travail de quelques demi-journées ou d'une journée par semaine. Pour tout renseignement, prendre contact avant Noël avec Denis Rémillard au CCM.

Laurent GIMENEZ

Prix Canada pour l'excellence en affaires
Lauréats de 1989

	LAURÉATS DE LA PALME D'OR	LAURÉATS DE LA PALME D'ARGENT	LAURÉATS DE LA PALME DE BRONZE
Invention	IAF BioChem International Inc. Montréal (Québec)	Canfor Corporation Vancouver (Colombie-Britannique)	Université de Guelph Services à l'industrie en matière d'innovation Guelph (Ontario)
Innovation	CONNAUGHT Laboratories Limitée Willowdale (Ontario)	TYDAC Technologies Inc. Ottawa (Ontario)	NovAtel Communications Ltée Calgary (Alberta)
Design industriel	Altero Technologies Inc. Langley (C.-B.) & Karo Design Resources, Vancouver (C.-B.)	Prévost Car Inc. Sainte-Claire (Québec)	Aspri Creative Acoustics et Michel Dallaire Designers Inc. Montréal (Québec)
Collaboration ouvrière-patronale	STELFIL (Une unité commerciale de Stelco) et les Métallurgistes unis d'Amérique, unité syndicale 3258 Lachine (Québec)	Produits de la mer National limitée et la Fraternité canadienne des cheminots, employés des transports et autres ouvriers, section locale 611 et le Syndicat canadien de l'industrie des poissons et fruits de mer et industries connexes, section locale 101 Halifax (Nouvelle-Écosse)	Bombardier Inc. Division Motoneige et les Comités des relations de travail « usine » et « bureau » Valcourt (Québec)
Entrepreneurship	George S. Petty Repap Entreprises Inc. Montréal (Québec)	Peter Hanna Les Bateaux Doral Ltée Grand-Mère (Québec)	M.P. Bachynski MPB Technologies Inc. Dorval (Québec)
Marketing	Oak Bay Marine Group Victoria (Colombie-Britannique)	La Corporation des Tapis Peerless Montréal (Québec)	Sun Ice Limitée Calgary (Alberta)
Productivité	Henderson, Barwick Inc. Brockville (Ontario)	Inco Limitée, Division du Manitoba Thompson (Manitoba)	La Corporation des Tapis Peerless Acton-Vale (Québec)
Petite entreprise	Zepf Technologies Inc. Waterloo (Ontario)	Portes Garaga (2000) Inc. Saint-Georges, Beauce (Québec)	Incendex Inc. Saint-Laurent (Québec)
Qualité	Xerox Canada Inc. North York (Ontario)	Uniroyal Chemical Ltée Elmira (Ontario)	Reimer Express Lines Ltée Winnipeg (Manitoba)

PRIX CANADA POUR L'EXCELLENCE EN AFFAIRES
CANADA AWARDS FOR BUSINESS EXCELLENCE

Les Prix Canada pour l'excellence en affaires attestent, à l'échelle nationale, des réalisations d'entreprises dans les secteurs clés de l'activité industrielle et commerciale. Les lauréats pour l'année 1989 ont été choisis par neuf jurys indépendants, auxquels participaient des cadres et professionnels réputés œuvrant dans tous les secteurs de l'économie. Nous saluons donc leur réussite.

Pour savoir comment votre propre excellence en affaires pourrait être reconnue d'un bout à l'autre du pays, adressez-vous sans tarder au bureau d'Industrie, Sciences et Technologie Canada le plus près, ou au service suivant :

Prix Canada pour l'excellence en affaires
Direction générale des services à l'entreprise
Industrie, Sciences et Technologie Canada

235, rue Queen
Ottawa (Ontario) K1A 0H5
Téléphone : (613) 954-4079
Télécopieur : (613) 954-1894

Industrie, Sciences et Technologie Canada — Industry, Science and Technology Canada

Canada

RITCHOT

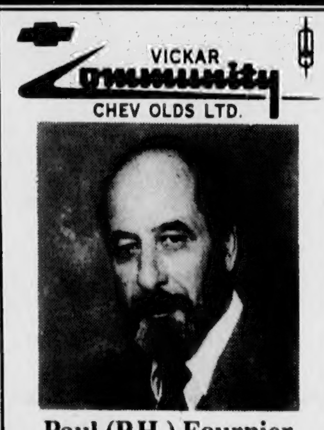
2 routes: Gauthier et Leblanc

Le conseiller Paul Gagnon a proposé à ses collègues, qui l'ont accepté, de baptiser deux routes de la municipalité.

La route reliant la 200 et la 59 à un mille au sud de Saint-Adolphe prendra le nom de route Leblanc. La route appelée couramment «Chroeder», qui relie la 200 et la 59 à deux milles au sud de Saint-Adolphe, sera baptisée Gauthier.

Les Leblanc et les Gauthier sont deux familles pionnières de la municipalité. **Ph.D.**

VICKAR Community CHEV OLDS LTD.



Paul (P.H.) Fournier
Représentant

964, avenue Regent
Winnipeg (Manitoba)
R2C 3A8

Tél.: 661-8391

SAINTE-ANNE-DES-CHÊNES

Les avantages du monopole pour la Caisse pop

La Caisse populaire de Sainte-Anne-des-Chênes a connu une excellente année avec une augmentation de l'actif de près de 13 % et des bénéfices en hausse de 37 %.

La fermeture du bureau de la Banque de Montréal le 30 novembre 1988 a conduit beaucoup d'habitants de Sainte-Anne vers la Caisse populaire. Le nombre de membres en témoigne également avec une augmentation de 216 individus.

Mais si la Caisse profite de sa situation de monopole, elle n'en n'abuse pas. Au contraire, elle doit offrir des services équivalent à ceux des banques pour satisfaire ses nouveaux clients. Ainsi, explique Louis Bernardin, le président : «On suit le marché et on offre le maximum de services à des taux plus intéressants que ceux des banques des environs.

Le président est satisfait des progrès accomplis : «En 1982, nous avions encore 23 000$ de déficit, et aujourd'hui, nos réserves se montent à 613 000$...» Cette situation est en fait logique selon lui : «Pour une caisse populaire ou une banque qui fonctionne normalement, il n'y a pas de raison de ne pas faire des bénéfices.»

La Caisse en chiffres

Actif au 30 septembre :
1989 : 14 481 000$ (+12,9%)
1988 : 12 822 000$

Bénéfices nets après impôts :
1989 : 158 166$ (+37,8%)
1988 : 114 757$

Montant de la réserve :
613 216$ soit 4,23% de l'actif (objectif 5% en 1992)

Dépôts :
1989 : 13 758 000$ (+13,5%)
1988 : 12 116 000$

Prêts :
1989 : 11 880 000$ (+8,7%)
1988 : 10 924 000$

Nombre de membres :
1989 : 2796
1988 : 2570

Guichet: OK

Avec une réserve représentant 4,23 % de l'actif, l'objectif 5% en 1992 est d'ores et déjà en point de mire. Louis Bernardin attend une nouvelle progression de l'actif avec l'agrandissement de la Villa Youville. La bonne santé de la Caisse a permis d'entreprendre des rénovations. Celles-ci sont maintenant achevées. Elles ont coûté 65 000$ sans compter le guichet automatique (35 000$).

Le distributeur automatique accessible 24h/24h est la nouvelle attraction de la caisse. Un tiers des membres a déjà une carte dont ils pourront se servir à Sainte-Anne dès la semaine prochaine.

D'autre part, deux membres du conseil d'administration ont été réélus : Adrienne Lanouette et Guy Lévesque, vice-président. Les autres membres sont : Ronald Freynet, Annette Charrière et Louis Bernardin, président.

Philippe DESCAMPS



photo: Lucien Chaput

Louise Patterson, la directrice par intérim et Louis Bernardin, le président, prévoient l'ouverture du guichet automatique au public avant la prochaine fin de semaine.

A Flower Affair

833, rue Sherbrook
(en face de l'entrée principale)
du Centre des sciences de la santé)

Pour un petit quelque chose de plus...

fleurs fraîches importées, fleurs en soie, paniers de fruits, ballons etc.

Livraison gratuite au Centre des sciences de la santé.
Livraison partout en ville et à l'échelle mondiale.

Commandes acceptées au téléphone 772-0355 Janice Cockerill Aurèle LeClaire

SAINT-BONIFACE

Le Service de conseiller tiendra grâce à la communauté

L'assemblée annuelle du Service de conseiller dirigé par Gilles Beaudry a lancé officiellement, le 5 décembre, sa campagne de prélèvement de fonds qui permettra de tenir en attendant la décision de la province.

Les responsables du Service de conseillers négocient toujours avec le gouvernement provincial l'octroi d'un subvention de 86 000$ qui pourrait assurer une base fixe. Pour Roger Robidoux, l'actuel président du conseil d'administration, la décision du gouvernement devrait être connue à la fin mars : «On continue à travailler. Il n'y a pas de raison d'être pessimiste. Mais il serait naïf de dire que c'est déjà accepté.»

En attendant une subvention provinciale, le Service espère trouver dans la communauté les 30 000$ qui lui permettront de tenir. Près de 15 000$ ont déjà été trouvés. Divers organismes se sont engagés pour des contributions concrètes: comme payer un mois de téléphone ou un session de thérapie.

Roger Robidoux tient à souligner le rôle joué par la SFM, et notamment par Edmond Labossière et Lorraine Fredette pour soutenir le Service de conseiller dans cette période d'attente.

L'objectif est maintenant d'embaucher, les conseillers actuels faisant, selon Roger Robidoux «un double temps».

L'exécutif du conseil d'administration sera désigné lors de la prochaine réunion.

Ph.D.

icmidi

VINCENT DUREAULT

sera

le jeudi 14 décembre au Village du Père Noël du CCFM, le vendredi 15 décembre au marché de La Fourche et le mercredi 20 décembre à l'Accueil colombien.



La crèche pour tout recommencer

Parmi les activités qui marquent l'avent, la préparation de la crèche tient une place particulière chez les fidèles catholiques : une rare occasion d'imaginer avec ses mains la naissance qui a construit leur foi.

Comme beaucoup de croyants dans le monde, les pensionnaires de l'Académie Saint-Joseph auront leur crèche. Exposée au balcon donnant sur l'avenue de la Cathédrale, elle a été peinte par Marcelle Lemaire, ancienne enseignante en arts plastiques du Collège Louis-Riel.

Moderne, baroque, sobre, fastueuse... chacun a le choix de la représentation pour rappeler la grotte de Bethléem. Marcelle Lemaire a choisi la «crèche traditionnelle», avec le couple et l'enfant «comme on les a toujours vu ici».

Pour dessiner, il lui a suffit de penser au message voulu comme éternel : «Dieu, le fils de Dieu, venu sur terre en l'an zéro. Venu d'une femme par l'opération du Saint-Esprit. Pas un mari, mais Joseph, un père putatif qui a accepté son rôle dignement.»

Imagination

Pour Marcelle Lemaire, la crèche n'est pas faite pour les enfants, mais pour tous : «Cela nous réveille et nous ramène dans la chrétienté. A Noël, on recommence tout.»

Outre les Rois mages, Marcelle Lemaire a voulu fixer sur son tableau des personnages de sa propre imagination pour montrer que la crèche est faite pour tout le monde. A droite du Christ figure un jeune homme moderne voisinant un berger bédouin et une femme «égyptienne».

En bas à gauche, Marcelle Lemaire a succombé à une licence artistique. Elle s'est dessinée auprès de Jésus : «J'ai mis mon costume d'hiver et mon béret pour prier tout près de lui.»

Ph.D.

photo: Philippe Descamps
Marcelle Lemaire avec une partie de sa crèche en triptyque : «La crèche, c'est surtout pour que le Christ vive en chacun de nous.»

LA VOIE RAPIDE VERS L'INFORMATION GOUVERNEMENTALE



FACILE...ET SANS DÉTOUR

Avez-vous des questions concernant les programmes ou les services offerts par les gouvernements fédéral et provincial?

Le Service de renseignements aux citoyens vous dirigera rapidement et précisément vers la personne qualifiée pour vous fournir les renseignements que vous désirez.

Évitez les longs détours, prenez la voie rapide du Service de renseignements aux citoyens.

Appelez le Service de renseignements aux citoyens
1-800-282-8060
Winnipeg (204) 945-3744
ATS : (204) 945-4796

Canada 

P. COUTU CIE.
Fondé en 1895

156, rue Marion
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0T4

Téléphone:
233-7453
233-0156


P. Coutu, fondateur
1880-1948


E.J. Coutu
petit-fils


P. Coutu, fils
1919-1988

CRÉMATION

Les directeurs des pompes funèbres P. Coutu et Cie vous offrent le choix de:

«Un service fort de la tradition»

Nous vous offrons un service d'informations sur les coûts, choix de cercueil (option d'acheter ou de louer), crémation, préparation, etc. N'hésitez pas à entrer en communication avec nos conseillers professionnels afin de vous procurer ces informations importantes.

Plan A • Crémation avec cercueil en bois (louer) et services inclus

• documentation • visites • cercueil • service à l'église ou en notre chapelle • crémation • frais d'enterrement et de terrain pour les cendres - «Waverley Memorial Gardens» .... 1,650$

Service traditionnel avec cercueil en bois franc

• documentation • visites • cercueil • service à l'église ou en notre chapelle selon votre choix • frais d'enterrement et de terrain «Waverley Memorial Gardens» .... 1,900$

Nous possédons notre propre four crématoire et notre cimetière, ce qui nous permet de vous offrir ces prix très raisonnables.

Le seul salon funéraire de tradition familiale à Saint-Boniface.



SAINTE-ANNE

Hausse des tarifs d'égout

Pour la première fois depuis 1980, le village de Sainte-Anne-des-Chênes va augmenter les tarifs d'égout. En janvier 1990, le tarif passera de 41,60$ par résidence pour l'année à 56,60$, soit une augmentation de quelque 30%.

Des nouveaux règlements provinciaux sont en partie responsables de cette hausse, explique Guy Lévesque, secrétaire-trésorier du village. A cause de ces règlements, le village a dû installer de nouveaux équipements dans leurs stations d'égout.

Par ailleurs, le conseil du village a autorisé l'extension de la ligne d'égout dans la partie nord du village. 184 pieds de tuyeau seront installés sur le terrain derrière l'ancien motel Le Blé d'Or. 5 nouveaux lotissements pourront être développés sur ce terrain appartenant à Roméo Blanchette.

L.C.

Une initiative de l'AECUSB

Les étudiants contre le SIDA

L'Association des étudiants du Collège universitaire de Saint-Boniface a décidé de regarder le problème du SIDA en face en installant un distributeur de préservatifs masculin dans l'enceinte de l'établissement.

Cette proposition a été entérinée par le comité exécutif du CUSB sur recommandation des responsables administratifs. Pour Normand Dupasquier, secrétaire général du Collège : «La réaction était positive au sein du Collège et parmi les membres de la communauté qui ont été consultés.» Le distributeur devrait être installé vers la fin janvier dans les toilettes jouxtant le gymnase utilisé pour les soirées sociales.

Offrir la possibilité d'acheter des condoms est l'une des trois actions entreprises par les responsables de l'Association des étudiants pour faire leur part dans la lutte contre cette maladie pour le moment sans remède.

Dans un premier temps, ils ont fait circuler la brochure d'information réalisée par le ministère de la Santé du Manitoba. Plus tard, ils se proposent d'organiser la venue de conférenciers pour débattre de la question avec les étudiants.

Pour Benoit Duhaime, le président de l'AECUSB, la philosophie de cette initiative relève du bon sens : «Mieux vaut prévenir que guérir.» C'est dans le même esprit que l'Association a organisé un service de «conducteurs désignés» lors de sa soirée sociale de Noël. Cinq équipes de bénévoles ont ramené les voitures des participants ayant trop bu.

25 décès

C'est également dans cet esprit que l'Association offre gratuitement à tous ses membres, depuis la rentrée de septembre, la protection de l'assurance-vie Desjardins (la cotisation de membre de l'AECUSB est 14$ par cours avec un maximum de 60$).

Comme le précise Benoit Duhaime : «Personne n'est immunisé contre la maladie». Le Collège universitaire n'est pas une sphère isolée de la société. 25 personnes sont décédées du SIDA au Manitoba.

Benoit Duhaime entend bien préciser: «On ne veut pas faire la promotion de la promiscuité sexuelle, mais offrir un service de protection à la communauté étudiante.» L'Association a jugé que le choix devait revenir à chaque individu.

Comme le précise la brochure réalisée par le ministère de la Santé, l'utilisation du préservatif masculin est, avec l'abstinence complète ou le choix d'un partenaire assurément non infecté, le seul moyen d'éviter la contagion du SIDA dont les seuls vecteurs de propagation avérés sont le sang et le sperme.

Philippe DESCAMPS

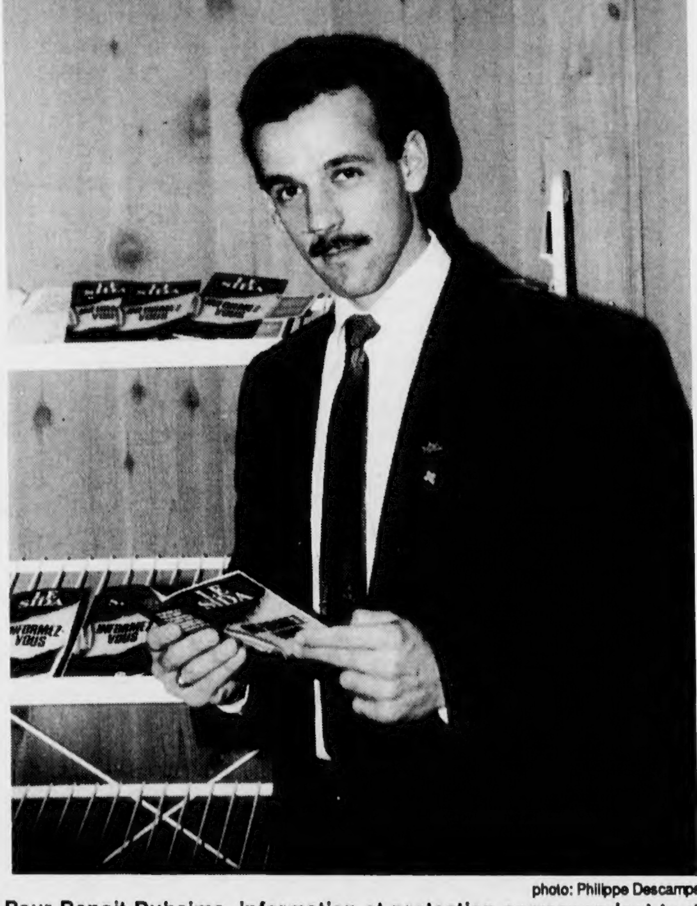


photo: Philippe Descamps

Pour Benoit Duhaime, information et protection correspondent tout à fait aux objectifs d'une association d'étudiants.

Gens de l'âge d'or voici votre résidence idéale!

On vous attend à Saint-Norbert

Dans le tout nouveau **Chalet Saint-Norbert**

Près de l'église, avec vue sur la Rouge!

- Il reste quelques appartements de une ou deux chambres à coucher, dont certains avec balcon.
- Nous sommes prêts à vous accueillir dès la mi-novembre.
- Système moderne de sécurité, stationnement, ascenseur, autobus à quelques pas.
- 2 suites pour handicappés
- Quelques suites disponibles avec assistance financière (25% du revenu)

Pour tous les renseignements:
Eugène Bellemare au 269-2229
Guy Mao au 832-3756



HÂTEZ-VOUS ON OUVRE

CARRIÈRES

TOUS LES GENS DE CHEZ NOUS

Le mercredi à 18h30
à la télévision de **Radio-Canada**

CARRIÈRES, une série de dix émissions, présentée par *Radio-Canada* en collaboration avec *Éducation Manitoba*, brosse le portrait d'une vingtaine de professionnels manitobains.

le 13 décembre à 18h30







Nicole Muir
orthophoniste

Roland Lavallée et Rita Morier
physiothérapeutes

animation: Suzanne Kennelly réalisation: Marc Fabas



Radio-Canada **Manitoba**

SAINT-MALO

Nouveau Chalet malouin: il reste une demi-douzaine d'appartements

Les nouveaux locataires du Chalet malouin pourront prendre possession de leurs appartements entre le 1er et le 15 janvier, les travaux du second bâtiment sont en cours de finition.

Outre les 46 appartements existants, le Chalet comptera désormais 36 appartements individuels avec services de soins. Les nouveaux locaux sont destinés aux personnes âgées nécessitant des soins réguliers mais non aux personnes grabataires ou requérant des soins intensifs en hôpital.

A mi-chemin entre l'hôpital et son chez-soi, les nouveaux bâtiments permettent d'offrir aux locataires une pension complète, l'entretien de l'appartement qu'il peuvent aménager à leur goût et avec leurs meubles, et des services d'infirmières 24h/24h ; le tout pour 650$ par mois.

En outre, les locataires bénéficient des services offerts dans la première partie du Chalet (salle à manger, chapelle etc.). Le médecin Al Pacin consulte tous les après-midi de la semaine de 13h à 17h.

Avant la construction du Chalet malouin bis, la liste d'attente était déjà bien remplie. Dès avant l'ouverture, 30 appartements sont déjà réservés. Selon Lorette Courcelles, la directrice du Chalet, une priorité est donnée aux anciens de Saint-Malo pour les cinq encore disponibles. L'établissement est toutefois ouvert à toutes les demandes. Ainsi, deux appartements de l'ancien bâtiment sont occupés par des anglophones.



Lorette Courcelles, directrice du Chalet malouin. 15 emplois nouveaux.

L'extension du Chalet malouin représente un investissement considérable pour l'économie du village. 15 emplois nouveaux (dont 12 infirmières) vont s'ajouter aux 5 actuels. Le coût total, 2,5 millions de $, sera couvert en majeure partie par une hypothèque de Logement Manitoba. Un prélèvement de fonds avait permis de rassembler 261 000$, dont environ 100 000 au sein de la communauté.

Philippe DESCAMPS

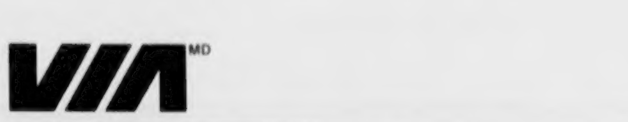
Pensez-y tôt! ho! ho!



Fini les soubresauts du traîneau, les caprices de Dame Nature et les atterrissages périlleux. Cette année, le Père Noël se déplace en tout confort: il voyage avec VIA Rail[SM]. Et en se procurant ses billets à l'avance, il évite les cohues de dernière minute et les déceptions.

À l'approche des Fêtes, VIA vous invite à suivre son exemple. En cette période de retrouvailles, le train devient le moyen de déplacement privilégié pour des milliers de familles d'un bout à l'autre du pays. ***Achetez donc vos billets au plus tôt et partez l'esprit tranquille.*** VIA vous propose des tarifs pour tous les budgets et un éventail d'horaires pratiques. Notre personnel courtois se fera d'ailleurs un plaisir de vous aider.

Pour renseignements, communiquez avec votre agence de voyages ou VIA au 949-1830. Joyeuses fêtes!



Allez-y en train. C'est sans pareil.

Marque déposée de VIA Rail Canada Inc.
Marque de commerce de VIA Rail Canada Inc.

LA MONTAGNE

Les gagnants du Festival de poésie et d'art dramatique

Le 27e Festival de Poésie et d'Art dramatique de la Division scolaire la Montagne a eu lieu à l'Institut collégial de Notre-Dame-de-Lourdes les 21, 22 et 23 novembre 1989. Il y a eu 167 participations et 60 gagnant(e)s. En voici une liste partielle:

Poésie solo: Maternelle — Karine Hince (N.-D.); 1re année — Josée Burgoyne (N.-D.); 2e année — Tanya Dupasquier (St-Cl.); 3e année — Nadia Gaudet (St-Cl.); 4e année — Chantal Helliwell (N.-D.); 5e année — Melanie Dheilly (Hywd.); 6e année — Nathalie Dion (N.-D.); 7e année — Roland Comte (St-L.); 9e année — Marc Gaudet (St-Cl.), Joël Marcon (N.-D.); Adulte — Nathalie Jamault (N.-D.).

Poésie solo bilingue (concurrent français): 1re année — Janelle Jobin (N.-D.); 2e année — Darcelle Grenier (St-L.); 3e année — Krista Rey (St-Cl.), Roland Poiron (Som.); 4e année — Melissa Mabon (N.-D.); 5e année — Michelle du Bourg (St-Cl.); 6e année — Josée Lafrenière (N.-D.); 8e année — Christiane de Rocquigny (Hywd.); 9e année — Monique Lambert (St-Cl.); 10e année — Ginette Philippe (St-Cl.); 11e année — Michelle Lambert (St-Cl.).

Poésie solo inédite: 2e année — Guylaine Grenier (St-L.); 3e année — Mathieu Grenier (St-L.); 5e année — Jennifer Smirl (N.-D.); 6e année — Crystal Talbot (St-L.); 7e année — Yvonne Lambert (Hywd.); 9e année — Lisa Smirl (N.-D.); 10e année — Nicole Girardin (St-Cl.).

Poésie solo manitobaine: 5e et 6e année — Niomie Penner (Hywd.); 8e année — Joanne Van Damme (N.-D.).

Poésie solo canadienne anglaise: 5e et 6e année — Lianne Desrochers (Mar.); 7e année — Roland Comte (St-L.); 8e année — Nathalie Doyon (N.-D.); 9e année — Monique Lambert (St-Cl.); 10e année — David Bernard (St-Cl.).

Poésie solo canadienne française: Adulte — Nathalie Jamault (N.-D.).

Poésie duo, trio, quatuor: 2e année — Joanne Comte, Rhéanne Vermette, Jolyne Roch (N.-D.); 3e année — Shantel Grenier, Jolene Sierens (Som.); 4e année — Lindsay Levreault, Mélanie Pittet, Jolène Labossière, Julie Fiddler (Som.); 5e année — Rachel Mangin, Jennifer Smirl (N.-D.); 6e année — Darcelle Levreault, Holly Knibbs, Jennifer Talbot (Som.).

Choeur Parlé: Maternelle — Notre-Dame-de-Lourdes; 1re année — Notre-Dame-de-Lourdes; 2e année — St-Léon; 3e année — St-Léon; 4e année — Notre-Dame-de-Lourdes; 5e année — Haywood; 6e année — St-Léon; 7e année — Haywood; 12e année — Swan Lake.

Drame: Création collective — 4e à la 6e année — Somerset

Mime: 6e année — Richard Labossière (St-L.).

Le(a) gagnant(e) de trophée pour le(a) plus méritant(e) sont: Nathalie Dion en poésie solo de maternelle à la 6e année; Jennifer Smirl en poésie solo inédite (2e à 12e); et Marc Gaudet en poésie solo (7e à 12e).

Joël Marcon reçoit le «Tiger Hills Arts Association Scholarship». Rachelle de Rocquigny, Roland Comte et Michelle Lambert ont été choisis pour les «Provincial Finals» qui auront lieu à Brandon en mai 1990.

Les cinq candidats (1 seul sera choisi) pour le «Provincial Hi-Lites Concert» à Winnipeg en juin 1990 sont les suivants: Choeur parlé Mariapolis 5e année, Roland Poiron, Lianne Desrochers, Jennifer Smirl et Nadia Gaudet.

Le juge était René Deleurme. Le Festival 1990 aura lieu à Swan Lake. Il y aura une réunion annuelle le 16 janvier 1990 à 19h30 à l'Institut collégial de Swan Lake.

Suivez le guide

Les galeries d'art d'Hélène LeMay

• ***L.E. Studio***, 596 Stradbrook. Ouvert du lundi au vendredi de 10h à 16h et le samedi de 12h à 16h. Ou sur rendez-vous au 475-5848.

«Je vais souvent acheter des oeuvres dans cette boutique de Claire Gaboury. Elle fait vraiment de très belles choses. Surtout de la céramique».

• ***Craftspace Gallery***, 100 rue Arthur.

«Beaucoup de jeunes artistes sont impliqués avec cette boutique qui vend toutes sortes d'oeuvres d'art et d'artisanat à des prix variés».

«Beaucoup de gens ont tendance à acheter des reproductions dans des K Mart, alors que pour le même prix ou un peu plus cher, il pourraient acheter une oeuvre originale et, par la même occasion, soutenir et encourager les artistes».



Hélène LeMay est artiste peintre et membre de la Medea Gallery.

• ***Medea Gallery***, 132 Osborne. Ouvert du lundi au samedi de 10h30 à 17h.

«Nous offrons beaucoup de variété. Autant dans les oeuvres (22 artistes sont membres de cette coopérative) que dans les prix. Ils varient de 25 à 6, 7 ou 800$».

«Nous proposons aussi des coupons d'achat pour les personnes qui veulent faire un cadeau à quelqu'un mais ne savent pas exactement quoi choisir».

• ***Marché de La Fourche***, boulevard Pioneer. Ouvert les lundis, mercredis et samedis de 9h30 à 18h30; les jeudis et vendredis de 9h30 à 19h30; le dimanche de 9h à 18h.

«J'aime cet endroit à cause de la variété qu'on y trouve. Tout le monde peut y trouver son compte. Il s'agit surtout d'artisanat. Il y a très peu d'arts visuels».

Une sélection recueillie par Laurent GIMENEZ

Grand airs d'opéra à l'église Crescent Fort Rouge

De Nabuchodonosor à Verdi en passant par Winnipeg

Isabelle Iliana, une chanteuse suisse installée au Manitoba depuis à peine trois mois, organise son premier récital de grands airs d'opéra italiens et français à Winnipeg (le 10 décembre à 20h dans l'église Crescent Fort Rouge).

Des plaines de Mésopotamie aux plaines de l'Ouest, Isabelle Iliana a laissé de côté son premier métier d'archéologue pour se consacrer au chant. Abandonnant les fouilles de forteresses babyloniennes bâties par Nabuchodonosor, elle a suivi son époux à Winnipeg et entreprend la conquête du public manitobain.



photo: Philippe Descamps

Le chant pour Isabelle Iliana, c'est d'abord un idéal de beauté : «Ensuite on s'aperçoit que pour parvenir à l'idéal, il y a beaucoup de travail et de contraintes. C'est là que l'on comprend que l'on peut en faire une profession.

Sans recours aux institutions

Isabelle Iliana découvre les opportunités de l'Ouest avec le même enthousiasme qu'une fresque chaldéenne du VIe siècle avant J-C : en trois mois, elle a pu organiser son premier concert sans avoir recours aux institutions : «Au Manitoba, il y a une importante demande pour le chant, donc pas mal d'endroits pour entendre chanter. A Genève, organiser un tel concert aurait causé beaucoup plus de difficultés et demandé beaucoup plus d'énergie.»

Ayant reçu sa formation musicale et donné tous ses récitals en Suisse, sa vision peut réconforter les Canadiens : «On se sent beaucoup plus à l'aise ici. En Europe, il y a tellement de compétition, que cela crée de grandes tensions nuisibles à la qualité de la musique. Le problème du chanteur est que son instrument est en lui. Il est donc extrêmement vulnérable aux troubles psychologiques.»

Si elle fait le pari de vivre du chant à moyen terme, c'est aussi grâce à l'accueil qu'elle a reçu: «Tu peux téléphoner sans être connue. Non seulement les gens te renseignent, mais ils s'intéressent à tes projets.»

En 2 semaines, elle avait trouvé une pianiste et, peu de temps après, une salle de qualité. Elle espère maintenant attirer au moins une centaine de personnes pour ne pas perdre d'argent. Le choix d'oeuvres très connues (voir ci-contre) devrait garantir le succès.

Déjà, d'autres projets trottent dans sa tête. Le chant pourrait bientôt franchir la rivière Rouge. Isabelle Iliana voudrait faire découvrir ou redécouvrir au public de Saint-Boniface le chant français de la fin XIXe et du début XXe avec ses compositeurs favoris comme Fauré ou Debussy.

Philippe DESCAMPS

Au programme:

Les plus grands airs de l'opéra italien

Isabelle Iliana et ses partenaires Jim Franklin et Renée de Moissac ont choisi un répertoire populaire. Y figurent les plus grands compositeurs italiens nés au XIXe siècle.

Les extraits choisis seront présentés par Isabelle Iliana dans une introduction en français et en anglais. Elle précise : «même si les gens connaissent les morceaux, une introduction permet de les situer dans leur contexte et de mieux les apprécier.»

Jim Franklin ouvrira le concert avec un morceau de Ruggero Leoncavallo (1858-1919). Suivront quatre morceaux de Giacomo Puccini (1858-1924) tirés de deux de ses opéras les plus célèbres : La Bohème (1896) et Madame Butterfly (1904) ; ainsi que de son dernier, Turandot (1926), qui fut achevé par Alfano.

Les deux seuls morceaux chantés en français seront extraits de Carmen de Georges Bizet (1838-1875).

La seconde partie sera composée de 2 morceaux deLa Sonnanbula de Vincenzo Bellini (1801-1835) et de 3 morceaux extraits du chef-d'oeuvre de Giuseppe Verdi (1813-1901) : La Traviata (1853).

Le baryton Jim Franklin qui chantera des morceaux de Leoncavallo, Bizet et Verdi a fait ses études musicales à Winnipeg. Il a interprété de nombreux rôles avec l'Association de l'Opéra du Manitoba, la Compagnie de l'Opéra de Winnipeg et la Compagnie des Voix d'Or. Renée de Moissac qui accompagnera les deux chanteurs au piano a fait ses études à Winnipeg et Montréal ; elle accompagne des solistes ou des chanteurs depuis plusieurs années.

Les billets à 7$ et 10$ seront disponibles à l'entrée de l'église Crescent Fort Rouge (angle des rues Nassau et Wardlaw). Il est également possible de réserver au CUSB, en composant le 233-0210.

Ph.D.



Les Tremblay 3 du Cercle Molière

Heureusement, les comédiens étaient là

Les soaps et autres téléromans peuvent réussir à maintenir l'intérêt de leur auditoire à travers les pires platitudes proférées par les acteurs grâce aux techniques propres à la télévision.

Les dialogues les plus insipides peuvent se transformer en vérités profondes par la magie du gros plan, par un mouvement de caméra brusque, par une larme d'acteur qui glisse lentement le long d'une joue.

Malheureusement, au théâtre, ces techniques mille fois éprouvées au petit ou au grand écran ne s'appliquent pas. Au théâtre, pour que la magie opère à plein, les talents des comédiens ne suffisent pas: il leur faut de la matière première, du bon texte, pour occuper intelligemment la scène.

C'est le défaut rédhibitoire des Tremblay 3: Claude Dorge et Irène Mahé n'ont donné que très peu de bon texte à des comédiens pourtant décidés à chercher les sentiments d'un certain public qui, les Tremblay 1 et les Tremblay 2 l'ayant amplement démontré, était bien disposé à s'emballer pour les intrigues des Tremblay 3.

D'accord pour le soap molière ou le théâtre-roman, mais à condition que les gros plans vides de sens soient remplacés par des grandes scènes pleines de concentré de sentiments. L'intensité dramatique ne peut pas juste naître d'engueulades de frères et soeur se jetant des banalités au visage, même si les Lilianne Cormier (une nouvelle venue dont il faut saluer la fraîcheur du jeu), Roger Rey, et Vincent Dureault ont tout fait pour que jaillissent quelques étincelles d'amour, de tendresse ou de haine, auxquelles on voulait s'accrocher avec avidité.

On saura en tout cas gré aux auteurs des Tremblay 3 d'avoir limité les références franco-manitobaines à leurs plus simples expressions: SFM, gestion scolaire et bonne vieille tourtière, histoire de faire bonne figure pour le temps des Fêtes.



L'équipe des Tremblay 3 du Cercle Molière au grand complet. photo: Hubert Pantel

La double responsabilité de Roland Mahé

Par contre, les allusions directes ou indirectes touchant les choses du sexe, étaient plutôt crues et particulièrement mal venues. Qui veut croire qu'un fils pourrait faire valoir à sa mère, quelques petites semaines après un tragique accident qui a laissé le père en fauteuil roulant, un quelconque impératif biologique?

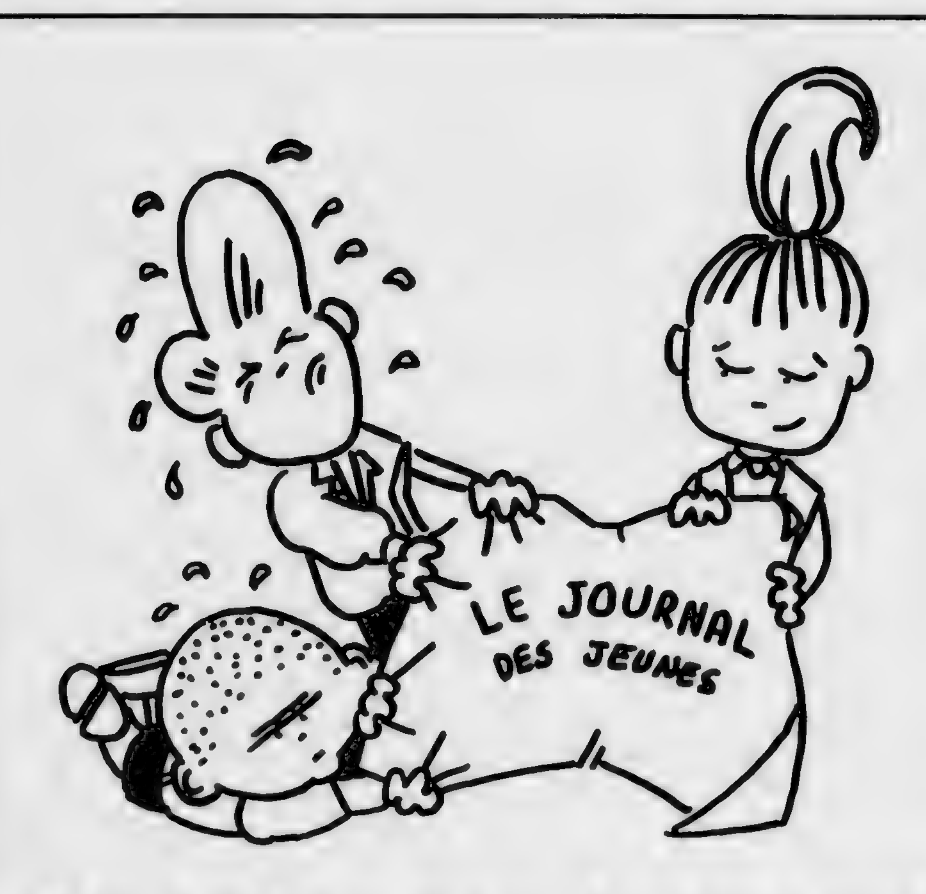
En fait, si Raymond Tremblay (Jean-Louis Hébert) était apparu plus vite en fauteuil roulant, gageons qu'on aurait pu oublier plus aisément des faiblesses du texte. Les talents de Jean-Louis Hébert ne sont plus à vanter et on veut croire aux moments où il n'a que le bien de sa trop remuante femme (Lucille Beaudin-Wiltshire) à coeur.

Ce qui amène à souligner la double responsabilité de Roland Mahé. D'abord comme directeur artistique, pour avoir accepté le texte des Tremblay 3. Ensuite, comme metteur en scène, pour ne pas avoir mieux servi les talents évidents de Lucille Beaudin-Wiltshire et Jacqueline Hogarth en éliminant le côté caricatural de leur personnage.

Au risque de passer pour un iconoclaste, redisons le sans fard: on ne crée pas d'intensité dramatique en surjouant, on ne compense pas la vacuité d'un dialogue par des saccades de rires nerveux.

Un dernier mot sur le décor (signé Roland Mahé), toujours aussi grandiose: il faut souligner sa somptuosité, à défaut cette fois de son élégance, sans toutefois aller jusqu'à suggérer qu'il soit une raison suffisante pour espérer Les Tremblay 4.

Bernard BOCQUEL



Ne faites pas de jaloux!

Un abonnement au Journal des jeunes, c'est le cadeau de Noël idéal pour un petit-fils ou une petite-fille.
Un cadeau qui dure et qui portera ses fruits!

Abonnez-vous
Abonnement pour un an (24 numéros)

Le Journal des jeunes

Nom_______________ Prénom_______________

Adresse_______________

Envoyez votre chèque ou mandat poste à:
Le Journal des jeunes
Case postale 47007
276, rue Marion
Saint-Boniface (MB)
R2H 3G9

Canada 12$☐ Nombre d'abonnements souhaités: ( ) X 12$= ____

Etranger 15$☐ Nombre d'abonnements souhaités: ( ) X 15$= ____

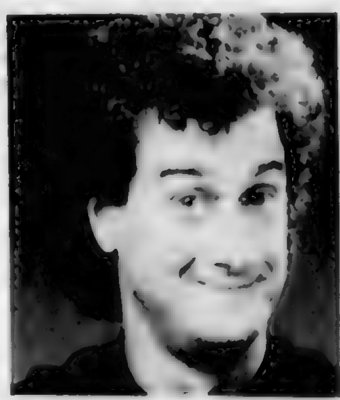
RADIO-CANADA

Radio-réveil au pénitencier; Ici midi à la Fourche

Les animateurs de CKSB quitteront la chaleur de leurs studios durant les prochaines semaines.

L'équipe de Radio-réveil (l'émission du matin) diffusera en direct du pénitencier Stony Mountain vendredi 15 décembre. L'animateur Jean-Marc Oussel et ses collègues prendront le petit déjeuner avec les résidants du pénitencier qui, pour leur part, auront accès au micro.

Vincent Dureault et l'équipe d'Ici midi sera au Village du Père Noël du Centre culturel franco-manitobain jeudi 14 décembre. Vendredi 15, ils se rendront au Marché de la Fourche. Enfin, le 20 décembre, l'Accueil colombien recevra l'équipe d'Ici midi.



Jean-Marc Oussel.

L.C.

Le bilan de «Hop ! Production Cyrano» au CUSB

Du théâtre étudiant mais pas scolaire

Avec «Hop ! Production Cyrano», le Théâtre Chiens de Soleil du Collège universitaire a fait à nouveau la preuve que l'innovation pédagogique pouvait être synonyme de qualité.

Malgré le décalage des expériences et des niveaux de jeu, la troupe dans son entier a offert au public une aventure enthousiasmante vers la magie du théâtre. Elle reste cependant sur sa faim : le public n'était que faiblement au rendez-vous.

Pour le metteur en scène Richard Cazabon, c'est «la grande déception». Sur l'ensemble des trois soirées, environ 200 ont vu le spectacle. Compte tenu de la coïncidence avec la première du Cercle Molière et la soirée sociale de Noël du CUSB, le résultat n'est pas désastreux, mais le théâtre du Collège semble avoir du mal à se départir de son image d'activité parascolaire.

Si les étudiants du Collège n'ont pas de complexes à avoir sur la scène manitobaine, du chemin leur reste à parcourir pour faire connaître le Théâtre Chiens de Soleil à l'extérieur du CUSB. Un premier pas avait constitué à se donner un nom et une structure fixe au printemps 1989. Un second a été accompli cette fois avec l'organisation de matinées scolaires pour trois écoles (Précieux-Sang, Gabriel-le-Roy et Silver Height).

Une troisième étape pourrait consister en une sortie «physique» des murs pour aller à la rencontre du public dans les quartiers et dans les campagnes francophones.

Pour Richard Cazabon, d'autres moyens financiers sont encore à rechercher : «Les jeunes ont fait un travail remarquable. Mais ils ont sans doute dépassé ce qu'ils auraient dû faire en principe.» D'autres moyens humains et financiers leur auraient permis de se consacrer plus à leur personnage sans délaisser leurs études.

Gilles Cazabon, animateur culturel du CUSB, explique ainsi que sur un budget de moins de 5 000$, environ 1 000$ ont été consacrés au simple remplacement des ampoules des projecteurs. Selon lui, la recherche de fonds est un perpétuel recommencement : «C'est toujours très problématique. On y va avec le coeur.»

Pour un bilan complet, il reste surtout les grands moments d'une vie de groupe dans la préparation du spectacle. Richard Cazabon retient notamment l'engagement des étudiants : «Chacun a mit la main à la pâte. Ce qui a été pour moi extraordinaire, ce sont les idées qu'ils ont tous apportées pour le jeu de leur personnage. Ils ont compris que tout le monde est important.»

Ph.D.



photo: Philippe Descamps

Hop ! une équipe : (de gauche à droite) Carmelle Rémillard, Joël Bergeron, Gilles Cazabon, Richard Cazabon (le metteur en scène), Paul Ferland, Christine Croteau, Ginette Jolicoeur, Etienne Boucher, Véronique Tognerl et Céline Julien.

L'Association culturelle franco-manitobaine et

Les Éditions du Blé

vous invitent au lancement du livre

Recettes traditionnelles du Manitoba français

qui aura lieu le jeudi 14 décembre 1989
dans la Galerie II du
Centre culturel franco-manitobain
340, boulevard Provencher
à 20 heures.



Illustration: ***Réal Bérard***

Vous vous souvenez de la tire à la mélasse de votre grand-mère? Et de la marmelade aux saskatoons? Vous aimeriez bien pouvoir faire votre propre bannock, vos avrignoles et de la perdrix au chou?

Toutes ces recettes et bien d'autres vous sont expliquées, en détail, dans **Recettes traditionnelles du Manitoba français.**

Soyez des nôtres le 14 décembre à 20 heures!

Un léger goûter sera servi et ensuite vous pouvez rester pour le concert de Noël *En parfaite harmonie* des Blés au vent et des Intrépides, à 21h30 au Foyer.

Cette annonce est payée, en partie, par: fm

Dennis Connelly à Folklorama

Dennis Connelly, actuellement directeur de programmation au Centre culturel franco-manitobain, figure parmi les 20 membres du nouveau conseil d'administration du Folk Arts Council de Winnipeg.

Cet organisme, dont le vice-président est Gabriel Dufault, est responsable de l'organisation du festival annuel Folklorama.

Un film à voir:

Développement et Paix, en collaboration avec le théâtre de St-Pierre présente le film

Romero

les samedi et dimanche 9 et 10 décembre à 20h30 au Cinéma Jolys à St-Pierre.

C'est l'histoire vraie d'un homme, Mgr Oscar Romero du Salvador, qui prend progressivement conscience et devient solidaire de l'oppression de son peuple. Un film à ne pas manquer. Dites-le à vos amis-es.

Lectures

POUR LES PETITS

Les formes, du Docteur Anne Bacus.

Dès l'âge de trois ans, l'enfant commence à poser des questions. La collection «Vie pratique enfance», propose, grâce au Dr Anne Bacus, les couleurs, l'espace, le temps, la quantité, la mesure. Ici, les formes sont expliquées de manière simple et attrayante qui plaira aux enfants de 3 à 7 ans. Cela peut être un excellent guide pour les professeurs.

(Éd. CIL, 1988)

BANDES DESSINÉES

Le géant Édouard, de Claudette.

L'homme le plus grand et le plus fort au monde. C'est ce qu'on disait du Canadien Joseph-Édouard Beaupré, dit le géant Édouard. Sa vie est racontée en bandes dessinées, par deux enfants de quinze ans, Claudette et Chloé.

(Éd. L. Riel, 1986)

MÉDECINE

La petite fille qui ne parlait pas, de Rollande Cloutier.

L'autisme est un détachement du monde réel, avec intériorisation de plus en plus profonde. Une mère, dont la petite fille, Chantal, était atteinte de cette infirmité, a écrit ce livre. C'est une histoire de courage et de ténacité, montrés par les parents, afin de sortir leur enfant de son silence, auquel elle s'était confinée.

(Éd. Libre Expression, 1989)



La couverture de la lettre ouverte à Salvador Dali.

ARTS

Lettre ouverte à Salvador Dali, de Salvador Dali.

Le roi du surréalisme, Dali, qui a créé le film Un chien Andalou avec Bunuel, qui nous a laissé de si merveilleux tableaux, dont les jaunes sont d'incomparables couleurs. On pense aux montres molles, par exemple. Le livre est tout aussi déroutant que l'artiste se plaisait à l'être, savoureux et magnifique. Livre à lire sans faute.

(Éd. A. Michel, 1966)

Ces livres sont disponibles à la Bibliothèque de Saint-Boniface

LA LIBERTÉ

Le Journal de l'année de l'Association de la presse francophone en 1984,1985, 1986 et 1987.

Les Rendez-Vous



photo: Philippe Descamps

«Un chemin de croix», fresque réalisée spécialement pour la Galerie II du CCFM par Roland Bouchard, directeur de Visual Art Manitoba. A partir de photos instantanées, photocopies, négatifs, clous, agrafes et punaises, Roland Bouchard voudrait représenter «la tension entre les religions institutionnelles et (sa) propre spiritualité».

A la recherche d'un point de rencontre et d'équilibre, Roland Bouchard expose ses questions sur les murs «symétriques» du CCFM qui «font penser à une église» : «Une personne a toujours besoin d'un sens de l'institution. La même personne a besoin d'un sens de lui-même.»

En cherchant à «résoudre» cette tension, Roland Bouchard pense avoir eu «l'opportunité de représenter cette tension» qui l'habite depuis son enfance : «Quand j'étais enfant de choeur à Saint-Adolphe, c'était déjà plus les choses à faire comme enfant de choeur que la religion qui m'intéressait.»

S'il lui fallait choisir une voie aujourd'hui, ce serait plutôt le bouddhisme qui aurait ses faveurs : «C'est la religion qui me semble la plus sensible à l'individu et aux relations de chacun avec son dieu.»

Ph.D.

ENFANTS

• ***Emballage emballant,*** atelier de création de papier décoratif au Musée des enfants du Manitoba (109, avenue Pacific), les 9 et 10 décembre dans la journée et dans la semaine de 15h30 à 16h30 (957-0005).

• ***«Bedtimes and Bullies»*** une pièce de Volker Ludwig adaptée par Dennys Foon, recommandée à partir de 6 ans. Au théâtre Actors'Showcase jusqu'au 21 décembre (947-0394).

• ***«Noël chez les enfants»***, dessins, peintures et crèches de Noël réalisés par des enfants de 4 à 13 ans. Jusqu'au 7 janvier, Galerie I du CCFM.

THÉÂTRE

• ***«Kiss of the Spider Woman»***, une pièce du MTC Warehouse Theatre mise en scène par Barbara Coleman sur un texte de l'écrivain sud-américain Manuel Puig. Un drame politique se déroulant dans une prison argentine. Un prisonnier politique partage sa cellule avec un indicateur de la police. Au MTC, jusqu'au 23 décembre (942-6537).

• ***«Lloyd's Prayer»***, de Kevin Kling, une nouvelle comédie sociale du Prairie Theatre Exchange, jusqu'au 10 décembre.

• ***Le Rainbow Stage*** met en vente des certificats-cadeau pour Noël.

Ces billets donneront une priorité pour les réservations.

CINÉMA

• ***Hommage à Laurence Olivier*** au Musée des Beaux-Arts (auditorium Muriel Richardson), jusqu'au 17 décembre.

Samedi 9 décembre à 14h : «Rebecca» d'Alfred Hitchcock (R-U, 1940), oscar du meilleur film.

Samedi 9 décembre à 20h : «Fire over England», de William K. Howard (R-U, 1937). Drame historique sur la rivalité et les guerres anglo-espagnoles du XVIe siècle.

Dimanche 10 décembre à 20h : «Rebecca».

EXPOSITIONS

• ***«In the Heat of the Moment There is No Reason»***, travaux de Denis Gill. Les icônes qui ont traversé le XXe siècle. Au Musée des Beaux-Arts, à partir du 9 décembre.

CONCERTS

• ***Concert de Noël des Winnipeg Singers*** sous la direction de Ward Swingle avec The Ron Paley Trio. Le dimanche 10 décembre à 20h, Westminster United Church ; billets à 10$ et 12$ (453-7311).

• ***«Masterworks No 4»*** de l'Orchestre symphonique de Winnipeg sous la direction de Georg Tintner, directeur musical de l'Orchestre symphonique de Nouvelle-Écosse. Au programme : Dohnanyi, Shostakovich et Mozart. Vendredi 8 et samedi 8 décembre à 20h, salle du Centenaire. Dès 19h15, Georg Tintner sera à la disposition du public pour parler de sa carrière et du programme.

• ***«Christmas Pops»*** de l'Orchestre symphonique de Winnipeg avec la participation du Choeur philharmonique, le tout sous la direction de Richard Hayman de l'Orchestre symphonique de Saint-Louis. Vendredi 15 et samedi 16 décembre à 20h, salle du Centenaire.

• ***Fred Penner et Len Udow*** accompagnés par The Cat's Meow Band. Dimanche 10 décembre à 11h, 13h30 et 16h, salle du Centenaire : billets de 6,50$ à 8,50$ (985-6800).

• ***Walle Larson*** au Mârdi jazz du Foyer, le 12 décembre au CCFM.

• ***«En parfaite harmonie»***, chants de Noël présentés par les chorales Les Blés au vent et Les Intrépides. Les 14 et 15 décembre à 21h30 au Foyer du CCFM, entrée gratuite.

Une sélection de Philippe DESCAMPS

OUVERT LE DIMANCHE

à la page

• Livres pour la jeunesse
• Dictionnaires
• Journaux et revues
• Jeux éducatifs

OUVERT:

du lundi au vendredi de 9h à 19h,
le samedi de 10h à 17h
et le dimanche de 12h30 à 17h30

Édifice Centre-ville

131, boulevard Provencher
Saint-Boniface R2H 0G2
Tél.: 233-7223

La librairie française qui vous accueille à livres ouverts

SPORT

Hanover-Taché

Classement général
(au 4 décembre 1989)

Division Nord

	G	P	N	T
Niverville	7	0	0	14
Sainte-Anne	6	2	0	12
Ile-des-Chênes	4	5	0	8
Landmark	3	3	0	6
Steinbach	3	5	0	6
Lorette	1	6	0	2

Division Sud

	G	P	N	T
Grunthal	5	2	0	10
La Broquerie	4	4	0	8
Saint-Malo	3	3	0	6
Saint-Pierre	3	4	0	6
Mitchell	1	6	0	2

Classement individuel
(au 4 décembre 1989)

Division Nord

	B	P	T
Kevin Penner *(Sainte-Anne)*	13	12	25
Marc Nault *(Sainte-Anne)*	7	16	23
Ron Davies *(Sainte-Anne)*	9	12	21
Dean Gerrie *(Sainte-Anne)*	3	17	[illegible]
Denis Lajoie *(Sainte-Anne)*	6	13	19

Division Sud

	B	P	T
Robert Rioux *(Saint-Pierre)*	10	12	22
Luc Therrien *(La Broquerie)*	7	13	20
Gilbert Dubé *(La Broquerie)*	9	9	18
Paul Desorcy *(La Broquerie)*	5	10	15
Gérald Lafrenière *(La Broquerie)*	6	8	14

L'équipe la plus pénalisée: La Broquerie avec une moyenne de 35,3 minutes par match. L'équipe la moins pénalisée: Saint-Malo avec une moyenne de 13 minutes par match.

Claude Moquin, le gérant des Habs

L'équipe avant tout

photo: Lucien Chaput

Claude Moquin, le gérant des Habs de La Broquerie. «A La Broquerie, le grand sport d'hiver, ça a toujours été le hockey. Le hockey a toujours fait partie de ma vie depuis que j'ai dit à mon père: oui, je veux aller jouer».

De nos jours, ça prend quelqu'un d'assez spécial pour mettre de côté son amour propre pour le plus grand bien de l'équipe. Les Habs de La Broquerie ont au moins une de ces personnes au sein de leur équipe: leur gérant Claude Moquin.

Agé de 26 ans seulement, Claude Moquin a décidé d'accrocher ses patins pour la saison. Avec l'arrivée de Philippe Grégoire, l'ancien gardien de but de Sainte-Anne, il n'y avait plus de place parmi les joueurs des Habs pour Claude Moquin, gardien de but de relève.

Avec l'arrivée de Philippe Grégoire, Claude Moquin, joueur-gérant, était confronté à la même situation que l'an dernier. «En janvier, l'équipe avait décidé de signer Kevin Tyndall comme gardien de but», raconte le natif de La Broquerie.

«Le Club sportif m'a demandé: qu'est ce que ça va faire pour toi? Je leur ai dit: non, je ne suis pas prêt à accepter ça. J'étais convaincu qu'il venait plus ou moins pour sa propre gloire. Personnellement, comme joueur, je ne pouvais pas l'accepter. Ce n'était pas juste. Alors j'ai arrêté».

Voilà que le scénario se répéta fin novembre. Avec Philippe Grégoire dans les buts, Claude Moquin avait une deuxième décision à prendre. Pouvait-il, en âme et conscience, continuer comme gérant de l'équipe seulement?

«Ça fait un peu mal, mais je me connais»

«Fin septembre, j'ai accepté d'être le gérant de l'équipe. J'étais, dans un sens, un nouveau venu: ça faisait 8 ans que j'étais parti du village. Étant donné que j'habite maintenant la région même, je me suis dit: je vais essayer».

«Philippe Grégoire, c'est l'un des meilleurs gardiens de la ligue. Il a la fiche qui démontre qu'il a le talent. Par contre, il n'est pas à La Broquerie pour jouer pour La Broquerie».

«Moi, je suis de La Broquerie. Je suis fier de jouer pour La Broquerie. C'est un peu contre mon meilleur jugement de continuer. Mais je sais que parce que c'est un gardien de but, les autres joueurs vont l'accepter».

«Ça fait un peu mal, mais je me connais. Je ne suis pas le meilleur gardien de but au monde. Peut-être que je n'ai pas eu l'occasion de démontrer ce que je suis capable de faire. On me voit toujours comme gardien de but de relève. Je ne me considère pas comme gardien de haut calibre. Mais avec l'effort de l'équipe, je peux être un gardien de but gagnant».

«Comme gérant, je me vois comme celui qui est responsable de la communication entre les joueurs et le Club sportif. Certains joueurs sont certainement conscients, se rendent compte que je vais maintenant mettre mes efforts dans la gérance».

Lucien CHAPUT

Une catastrophe en 5 étapes

Ces pingouins vous laissent de glace



André BRIN

André Brin est chroniqueur sportif au Ce Soir de Radio-Canada

Permettez-moi, cette semaine, de ne pas être pris de pitié pour les Penguins de Pittsburgh, une organisation qui est de nouveau en transition.

Les Penguins de Pittsburgh sont en transition depuis leur fondation en 1967. Les Penguins ont épuisé 10 entraîneurs et n'ont jamais été bons.

Et maintenant, alors que l'équipe compte une supervedette, la direction a de nouveau changé de mains. Tony Esposito et Gene Ubriaco ont tous les deux été remerciés de leurs services. Soulignons à ce point-ci que l'année sous leur direction n'était pas nécessaire. Une série de décisions illogiques ont mené à cet xième changement de direction.

Étape no 1

Les Penguins ne renouvellent pas le contrat d'Eddie Johnston. C'est comme changer les pneus d'une voiture qui bouge! Johnston avait imposé une philosophie à la direction pour les deux prochaines années.

Les vedettes de l'avenir cédaient leur place à des vedettes immédiates. Impatient, Johnston a cherché à protéger son emploi. Ça n'a pas marché.

Étape no 2

L'embauchage de Tony Esposito à titre de directeur-gérant pour remplacer Johnston. Les Penguins auraient pu attendre que toutes les équipes se choisissent un deuxième directeur-gérant et Esposito aurait encore été disponible.

Un coup de poing au patron

Étape no 3

L'embauchage de Gene Ubriaco à titre d'entraîneur-chef. Après tout, Ubriaco venait d'accumuler 13 victoires en 80 matchs avec Baltimore dans la Ligue Américaine. Voilà un instructeur qui méritait une chance dans les rangs majeurs.

Étape no 4

La saison 1988-89. Les Penguins ont été merveilleux. Ils ont terminé 6ème au classement général, ont remporté leur première série et l'optimisme régnait. Mario Lemieux, en 11 rencontres, est devenu le deuxième meilleur compteur de tous les temps des Penguins en séries.

Le succès d'Ubriaco est simple à résumer: il a fait jouer Lemieux...beaucoup.

Étape no 5

La chute en 1989-90. C'était presque inévitable. Leur transaction avec les Jets a été désastreuse. Lemieux était épuisé et frustré par le manque de direction donné par Ubriaco.

Les joueurs préparaient une révolution. Rod Buskas, un robuste défenseur des Penguins, aurait même donné un coup de poing à son patron, Esposito. Il va sans dire qu'il a été échangé sans autre forme de procès.

Cette semaine, un changement a été apporté à la haute direction des Penguins. Craig Patrick, un homme très capable, vient de prendre la barre d'un bateau qui a perdu le nord. Son choix d'entraîneur sera la clé. Comme toujours dans ces cas-là.

Étape no 6

A déterminer

Voyage à Saint-Paul
du 26 au 28 janvier 1990

Le Festival du Voyageur vous invite à participer au carnaval de Saint-Paul (St. Paul's Winter Carnival)

Si vous êtes intéressés à faire partie de l'entourage du Voyageur Officiel, appelez Michelle Gervais au 237-7692.

N.B. Chacun est responsable de payer les coûts de transport (avion ou autobus), hébergement et repas.



L'Agence spatiale canadienne a besoin d'experts pour la station spatiale



Rarement l'occasion se présente d'occuper un emploi permettant de participer de façon tangible au cours de l'histoire! C'est pourtant ce qui est offert aux canadiens et canadiennes qui se joindront à l'Agence spatiale canadienne pour travailler dans le cadre du Programme international de la station spatiale.

Le Programme de la station spatiale est le plus vaste projet international de développement technologique jamais entrepris. Il s'agit d'un projet conjoint réunissant les États-Unis, l'Europe, le Japon et le Canada. Le but en est la réalisation d'une station orbitale habitée, d'une durée de trente ans, et qui doit servir à des expériences scientifiques ainsi qu'à la fabrication de certains produits.

Le Canada est chargé de la construction de l'une des composantes essentielles de la station. Le Système de service mobile (SSM) mettra en oeuvre la technologie robotique la plus avancée au monde qui servira à l'assemblage, au fonctionnement et à l'entretien de la station spatiale.

Voici treize façons de faire partie de ce projet extraordinaire.

Directeur adjoint, Développement stratégique (SD-76)

Cette personne relèvera du directeur du projet de la station spatiale et sera chargée de la planification et de la coordination stratégiques, particulièrement en ce qui a trait aux avantages à long terme provenant de l'exploitation de la station spatiale, du développement technologique stratégique, des retombées économiques et de l'évolution de la participation canadienne.

Exigences

Diplôme universitaire ou l'équivalent en sciences ou en ingénierie, de préférence avec une formation au niveau des études supérieures (2e cycle).

Plusieurs années d'expérience à un échelon élevé dans la gestion et la planification de programmes complexes et en recherche et développement.

Une combinaison d'expériences industrielle et gouvernementale reliées aux secteurs de responsabilité constituerait un atout important. Cette personne devrait aussi être familière avec les méthodes gouvernementales en matière de planification, approbation et gestion de projets d'envergure. Il serait souhaitable qu'elle ait l'expérience de projets aérospatiaux.

Directeur adjoint, Politique, contrôle et soutien des programmes (SD-77)

Cette personne relèvera du directeur du projet de la station spatiale et sera chargée de planifier et d'élaborer la politique relative au projet, en conformité avec les politiques afférentes du gouvernement fédéral; de planifier et d'élaborer des soumissions et des rapports à l'intention des ministres, des organismes centraux et de la haute direction; de maintenir des contrôles adéquats de gestion des programmes et de gestion financière; de prendre en charge l'administration et le soutien des programmes; d'effectuer des analyses relativement à la planification et aux réalisations socio-économiques; d'assurer la planification financière et l'établissement du budget pour le projet; d'évaluer et de planifier les ressources.

Exigences

Diplôme universitaire ou l'équivalent en économie, en administration des affaires ou dans un domaine connexe, de préférence au niveau des études supérieures (2e cycle).

Connaissance des organisme centraux du gouvernement et de son infrastructure financière.

Une certaine expérience de travail dans un organisme central constituerait nettement un atout.

Connaissance souhaitable des systèmes gouvernementaux de planification et d'évaluation des programmes, combinée à une expérience de gestion en recherche et développement industriels.

Il est essentiel de posséder de bonnes aptitudes en communication écrite.

Responsable, Ingénierie de l'équipement du Système de service mobile (SSM) (SD-68)

Sous la direction du directeur adjoint du projet SSM, superviser les ingénieurs affectés aux principaux produits livrables. Ceci comprend la gestion de la conception, de la fabrication, de l'intégration,des tests, des vérifications prélancement, des coûts et des échéanciers de tous les produits de vol SSM à livrer. Il faut en outre assurer la planification et l'assignation des ressources à ces tâches. La personne retenue aura à travailler en collaboration avec le responsable de l'ingénierie des systèmes et de l'intégration du SSM aux fins de l'affectation de spécialistes aux tâches requises. La personne devra formuler des recommandations sur l'acceptation des produits d'équipement de vol à livrer.

Exigences

Diplôme universitaire ou l'équivalent en sciences ou en ingénierie.

Vaste expérience dans les activités aérospatiales, y compris l'ingénierie et la mise au point de systèmes, le développement et l'intégration d'équipement complexe ou de charge utile pour les vols spatiaux.

Vaste expérience comme ingénieur principal au sein d'équipes de coopération entre le gouvernement et l'industrie, dans des postes comportant des responsabilités croissantes

Une expérience préalable dans un programme de coopération internationale en aérospatiale serait un atout.

Responsable, Ingénierie des systèmes et intégration du SSM (SD-69)

Cette personne relèvera du directeur adjoint du projet SSM et dirigera les spécialistes de l'ingénierie des systèmes et de l'intégration (IS&I) assignés aux secteurs techniques du SSM. Le poste comprend la gestion globale de la définition des besoins (caractère fonctionnel, rendement, interface et vérification), la coordination de l'IS&I avec la NASA et la gestion des contrats de l'IS&I. De plus, le (la) candidat(e) planifiera et assignera les ressources en collaboration avec le responsable de l'ingénierie de l'équipement et formulera les recommandations de l'IS&I relativement à l'acceptation de l'équipement à livrer

Exigences

Diplôme universitaire ou l'équivalent en ingénierie ou en sciences.

Vaste expérience dans le domaine aérospatial, notamment en génie des systèmes, en développement, et en intégration d'équipement complexe et de charge utile pour les vols spatiaux.

Capacité de coordonner, d'évaluer et de faire une synthèse des travaux de divers spécialistes.

Vaste expérience à titre d'ingénieur principal ayant travaillé en collaboration étroite avec le gouvernement et l'industrie dans l'exercice de fonctions comportant des responsabilités croissantes.

Expérience de gestion dans le cadre d'un programme de collaboration internationale.

Responsable, Exploitation et utilisation du SSM (SD-70)

Cette personne relèvera du directeur adjoint du projet SSM et sera chargée des opérations, de l'utilisation, des vérifications et de l'entretien en orbite, de la logistique et de la formation. Elle définira aussi les besoins reliés aux exigences opérationnelles pour le vol du SSM, pour les ensembles spatiaux et terrestres, et surveillera la conception en fonction de ces besoins. Elle assurera la mise en oeuvre et l'exploitation de l'ensemble terrestre du SSM, planifiera et assignera les ressources pour l'exécution de ces tâches.

Exigences

Diplôme universitaire ou l'équivalent en ingénierie ou en sciences.

Vaste expérience dans le domaine aérospatial, notamment en génie des systèmes, en développement et en intégration et mise à l'essai d'équipement complexe et de charge utile pour les vols spatiaux.

Vaste expérience à titre d'ingénieur principal ou de responsable des opérations, ayant travaillé en collaboration étroite avec le gouvernement et l'industrie dans l'exercice de fonctions comportant des responsabilités croissantes.

Une expérience de gestion dans le cadre d'un programme de collaboration internationale en aérospatiale, particulièrement dans le secteur des opérations, serait un atout.

Responsable, Contrôle de la configuration (SD-71)

Relevant du directeur adjoint du projet SSM, le titulaire de ce poste déterminera les besoins en matière de plans et de méthodes pour mettre en oeuvre et assurer la gestion efficace de la configuration de la documentation et des données techniques portant sur le projet de la station spatiale, tant sur média écrit qu' électronique. De plus, cette personne planifiera et assignera les ressources afin d'accomplir les tâches de gestion de la configuration et coordonnera les activités de contrôle de la configuration, de concert avec l'entrepreneur principal du SSM ainsi que les partenaires internationaux du programme, c'est-à-dire la NASA (É-U), l'ASE (Europe) et la NASDA (Japon).

Exigences

Diplôme universitaire ou l'équivalent en ingénierie ou en sciences avec formation spécifique en gestion de la configuration.

Participation directe dans la gestion des contrôles de la configuration dans au moins un projet de matériel de vol. Une aptitude reconnue de supervision dans le domaine du contrôle de la configuration, soit sur un projet spatial majeur, soit dans le cadre d'un programme militaire.

Une expérience de travail d'équipe en collaboration étroite avec le gouvernement et l'industrie dans des postes comportant des responsabilités croissantes.

Une expérience de gestion de la configuration dans le cadre d'un programme de collaboration internationale en aérospatiale serait un atout.

La personne retenue devra aussi avoir de bonnes connaissances pratiques des spécifications de contrôle de la configuration à la fois du matériel et des logiciels tels que MIL-STD-487D, DOD-STD-480A, AQAP-13 ET DOD STD-2167A.

Responsable, Site de lancement et logistique (SD-72)

Cette personne relèvera du responsable de l'exploitation et de l'utilisation du SSM et sera chargée de la définition des besoins, de la planification et de la mise en oeuvre de toutes les activités du SSM liées aux interfaces du SSM avec le véhicule orbital NSTS. Elle sera en outre responsable des campagnes de lancement au Centre spatial Kennedy et de toute la documentation s'y rapportant. Elle s'occupera également de toutes les activités logistiques liées à l'approvisionnement et au réapprovisionnement du SSM, y compris la réparation et l'acquisition d'équipement de rechange pour les vols

Exigences

Diplôme universitaire ou l'équivalent en ingénierie

Expérience en planification et gestion des activités se déroulant sur le site de lancement d'engin spatial ainsi que dans le soutien logistique relié à ces activités.

Solide expérience de travail en équipe dans un milieu d'ingénierie, d'intégration et d'essais, d'activités de lancement ou de support logistique.

Participation directe dans des activités de lancement, de logistique, d'intégration ou de vérification dans au moins un projet portant sur du matériel de vol spatial.

Responsable de la Formation (SD-73)

Relevant du responsable de l'exploitation et de l'utilisation du SSM, cette personne sera chargée de la planification, de la mise en oeuvre et de la gestion des activités de formation en fonction des exigences du Programme de formation des astronautes et du personnel de soutien au sol du SSM. La formation se fera principalement au Canada et, en partie, dans les centres de la NASA.

Exigences

Diplôme universitaire ou l'équivalent en ingénierie ou en sciences avec un supplément de cours formels en éducation ou en formation.

Solide expérience dans l'élaboration et la mise en oeuvre de programmes de formation pour les systèmes aérospatiaux complexes, de préférence avec expérience en programme spatial, et particulièrement dans un programme de coopération aérospatiale international.

Habileté reconnue pour la formation dans le domaine des systèmes dotés d'interfaces de contrôle homme-machine complexes.

Gestionnaire de l'Intégration et des essais (SD-74)

Relevant du responsable de l'ingénierie des systèmes et de l'intégration du SSM (IS&I), le titulaire sera chargé de gérer l'intégration et l'essai du SSM. Il devra pour ce faire cerner les besoins; coordonner les plans et les méthodes d'intégration et d'essai applicables au SSM, de concert avec la NASA et l'industrie canadienne; étudier et évaluer les résultats au cours des phases conduisant à la réalisation du SSM, aux préparatifs de vol et aux essais en vol.

Exigences

Diplôme universitaire ou l'équivalent en sciences ou en ingénierie, de même que plusieurs années d'expérience dans la mise au point, l'intégration et l'essai de systèmes spatiaux complexes ou de charges utiles.

Connaissance d'un ou de plusieurs des domaines techniques suivants: ingénierie des systèmes, électronique, mécanique et avionique.

Une expérience dans un poste de responsabilité au sein d'un programme mené en collaboration avec la NASA serait un atout.

Agent de Gestion et de contrôle des programmes (SD-78)

Cette personne rendra compte au directeur adjoint aux politiques, contrôle et soutien des programmes, et sera chargée d'établir et de maintenir des méthodes de gestion pour tous les programmes du projet de la station spatiale; de coordonner les plans et les échéanciers d'exécution des programmes; d'effectuer des études d'évaluation des risques et de mettre au point des méthodes de gestion des risques; d'effectuer des analyses et des évaluations des programmes; de préparer des rapports sur les projets à l'intention des organismes centraux et de la haute direction; d'établir les contrôles financiers et les budgets et de rendre compte des coûts à la direction; de planifier les acquisitions; et de préparer des présentations aux ministres

Exigences

Diplôme universitaire ou l'équivalent en ingénierie, avec une vaste expérience de la gestion des projets complexes dans les secteurs de responsabilité susmentionnés.

Bonne connaissance de systèmes informatisés de gestion des programmes et de gestion financière

Une expérience de projets complexes en recherche et développement serait fort souhaitable

Responsable, Module de service robotisé (SD-80)

Cette personne rendra compte au responsable de l'ingénierie des systèmes et de l'intégration du SSM et sera responsable de la gestion de différents aspects de l'automatisation et de la robotique pour le programme canadien de la station spatiale. Cette fonction comprend l'établissement et la coordination, avec la NASA et l'industrie canadienne, des exigences relatives à l'automatisation et à la robotique. l'identification et le développement, en vue de leur mise en application, de toutes les technologies nécessaires pour faire en sorte que le module de service robotisé incorpore les développements les plus recents dans le domaine de l'automatisation et de la robotique; la gestion du développement et de l'utilisation des bancs d'essai robotiques et la gestion du programme de haute technologie sur les lieux de travail de l'entrepreneur principal

Exigences

Diplôme universitaire ou l'équivalent en ingénierie ou en physique.

Vaste expérience dans les activités aérospatiales, y compris dans la mise au point et l'intégration d'éléments automatisés et robotiques dans les systèmes complexes.

Plusieurs années d'expérience dans la gestion et la planification de programmes en recherche et développement ainsi qu'une expérience pertinente en technologies de l'automatisation et de la robotique.

Une expérience de gestion dans le cadre d'un programme de coopération internationale en aérospatiale serait un atout.

Responsable de l'entrepreneur des Services de soutien du SSM (SD-81)

Sous la direction du directeur adjoint du SSM, le titulaire supervisera le travail de l'entrepreneur des services de soutien pour le programme du SSM. Cette tâche comprend la préparation des apports du SSM aux documents contractuels; l'évaluation des propositions; la gestion détaillée des travaux à effectuer à contrat avec suivi de l'avancement des travaux et contrôle serré des coûts et de l'échéancier; une collaboration soutenue avec le responsable de l'ingénierie des systèmes et de l'intégration du SSM, le responsable de l'ingénierie de l'équipement, le responsable de l'exploitation et de l'utilisation du SSM, le gestionnaire de la sécurité et de l'assurance du produit, et le responsable du contrôle de la configuration pour définir les ordres d'exécution relatifs aux services de soutien, déterminer les priorités et surveiller de près l'avancement des travaux effectués par l'entrepreneur des services de soutien.

Exigences

Diplôme universitaire ou l'équivalent en ingénierie ou en sciences.

Vaste expérience des projets dans le domaine de l'aérospatiale.

Expérience de la gestion des services de soutien à fournir à un bureau de projet.

Solide expérience de travail en équipe en étroite collaboration avec le gouvernement et l'industrie.

Une expérience préalable de gestion dans le cadre d'un programme de coopération internationale en aérospatiale serait un atout.

Responsable des Systèmes informatiques (SD-87)

Relevant du directeur adjoint de l'ingènierie des systèmes et de l'intégration du SSM, la personne sera responsable de la gestion des données et des systèmes de communication du Système de service mobile (SSM); de leurs interfaces avec le système de gestion des données, de communications et de surveillance de la trajectoire de la station spatiale; de l'acceptation des produits livrés qui s'appliquent au programme.

Exigences

Diplôme universitaire ou l'équivalent en ingénierie, en physique ou en informatique.

Solide expérience dans le domaine des activités aérospatiales, y compris la mise au point et l'intégration de systèmes spatiaux ou de charge utile complexes.

Vaste expérience de travail dans des projets d'équipe, en étroite collaboration avec le gouvernement et l'industrie, dans des postes comportant des responsabilités croissantes.

Une expérience de gestion dans un programme de coopération internationale dans le domaine spatial, particulièrement au niveau des systèmes de maniement des données spatiales, serait un atout

Le Conseil national de recherches procède au recrutement de personnel pour le compte de l'Agence spatiale canadienne, en attendant que la Loi la créant soit adoptée. Les personnes retenues seront localisées à Ottawa jusqu'à ce que les nouvelles installations sur le campus de l'Agence spatiale, dans la région du grand Montréal, soient construites.

Les postes ont différentes exigences linguistiques conformément à la politique gouvernementale sur les langues officielles et aux exigences opérationnelles du programme d'envergure internationale qu'est la station spatiale. La rémunération sera établie selon les qualifications. Une enquête de sécurité sera conduite pour tous les candidats admis.

Les personnes intéressées à poser leur candidature ont jusqu'au 22 décembre 1989 pour faire parvenir un curriculum vitae en indiquant le numéro de référence del'emploi postulé à l'adresse suivante :

Agence spatiale canadienne
A l'attention du gestionnaire,
Bureau de l'Emploi
Conseil national de recherches du Canada
Ottawa, (Ontario)
K1A 0R6



Saviez-vous que...

Le taux d'inoccupation varie

Si le taux d'inoccupation des appartements du secteur privé vient d'atteindre 6.5% en octobre à Winnipeg (un record dans les années 80), il est sensiblement différent d'une ville manitobaine à l'autre.

• À Thompson, à cause de la production maintenue de nickel, le taux de vacance n'est que de 0,2% (octobre 89).

• À Steinbach aussi, le taux d'inoccupation est à la baisse: 5,6% en avril 89, contre 3,1% en octobre. Et à Selkirk, il était nul en avril, pour s'établir à 0,4% en octobre.

Explication avancée: la baisse des activités de construction d'appartements dans ces deux centres.

Le Village du Père Noël au CCFM

Janine Tougas va redescendre du ciel

Pour la 9e année consécutive, la touche magique de Janine Tougas va recréer l'esprit de Noël pour petits (et grands...) au Village du Père Noël. Son secret? La participation.

«Ce qu'on veut créer, c'est un endroit féérique, qui a la magie d'un autre monde, un autre monde où on devient citoyen du Village, où on est toujours appelé à participer activement».

«Les jeunes peuvent danser au Salon des lutins, courir dans le labyrinthe, rire au spectacle de marionnettes, jaser avec le Père Noël», raconte Janine Tougas, alias la Mère Noël.

Une Mère Noël qui tient à ce que tous ses enfants (plus de 4 000 élèves) se débarrassent, au moins le temps d'une heure au Village, «de l'aspect passif, consommateur» de Noël.

«Il faut que les enfants soient actifs. Noël, ça doit être plus que regarder la télé, regarder les magasins, être en ligne une demi-heure avant de rencontrer le Père Noël dans un centre d'achat».

Pour Janine Tougas, Noël au Village commence à quatre pattes. Les enfants, comme les parents accompagnateurs, doivent passer, debout ou à quatre pattes, dans un mini-tunnel pour accéder au monde du Père Noël, qui couvre la moitié du gymnase du Centre culturel.

«Ensuite, l'enfant est invité à participer. Mais il n'est jamais forcé. Par exemple, il y a des enfants qui ont peur du Père Noël, alors on ne les force pas à le rencontrer. Au Village, le Père Noël, c'est un peu comme la reine d'Angleterre: faut l'avoir, mais on n'a pas besoin de le visiter!».

Encore une fois, Janine Tougas évoque ces Pères Noël de centres d'achat qui peuvent être si inquiétants: «Tu lui vois que les yeux et ils ne sont pas toujours très accueillants. Surtout quand ces yeux disent: Next, au prochain!».

Le Village du Père Noël s'adresse aux enfants de 3 à 6 ans. Les tournées sont organisées pour les élèves d'écoles. A cause de la popularité de l'événement, le grand public aura accès deux samedis au Village: les 9 et 16 décembre.

Il est recommandé aux parents de réserver à l'avance (233-8972). La tournée dure une heure (une centaine de personnes à la fois). Janine Tougas a intégré des nouveaux jeux. Cette année, le spectacle de marionnettes (un quart d'heure) est intitulé «Boucles d'or et les trois ours».

Un spectacle qui sera vu par quelque 4 500 enfants. Voilà 9 ans, le Village du Père Noël avait touché 300 jeunes, par groupes de 15 à la fois. «Je m'en souviens, j'étais agent préscolaire à la SFM et des parents avaient dit: ça serait vraiment le fun d'avoir un Père Noël qui parle français...»

Bernard BOCQUEL



photo: Bernard Bocquel

Janine Tougas, alias la Mère Noël, est la force motrice derrière le Village du Père Noël, qui a deux atouts inégalés: une alternative française aux Pères Noël des centres commerciaux et une philosophie de Noël axée sur la participation.

Les caisses populaires du Manitoba
présentent
en collaboration avec
Chute Libre de CKSB/Radio-Canada,

le 2e
Concours
de décorations extérieures
de Noël

Les décorations doivent refléter l'esprit de Noël tout en faisant preuve d'originalité.

Qui peut participer:

Toute personne, institution ou entreprise résidant / se situant au Manitoba et dans le Nord-ouest ontarien.[1]

Comment participer:

Pour participer il suffit d'envoyer une photo en couleurs (5x7 si possible) de la résidence ou de l'édifice décoré à l'adresse suivante: Concours Décorations de Noël, 607, rue Langevin, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 2W2, avant le 15 décembre 1989. Le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de la (des) personne(s) responsable(s) des décorations doivent accompagner la photo. [2]

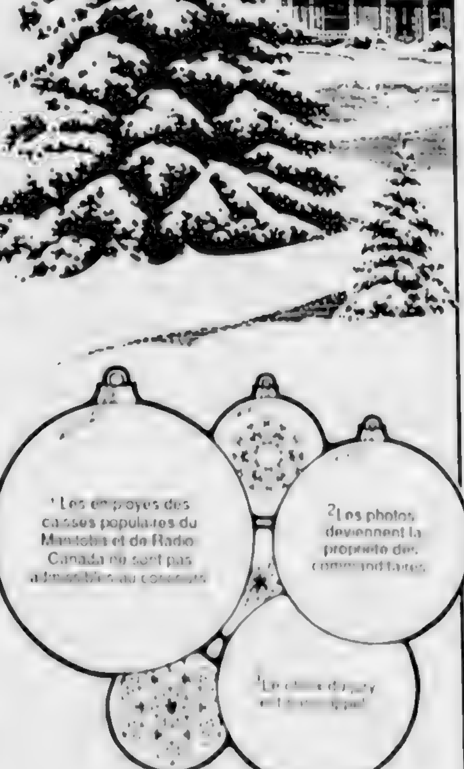
Sélection des gagnants:

Un jury composé de trois personnes, choisira un gagnant dans chacune des deux catégories: 1) résidence privée, 2) entreprise commerciale ou immeuble institutionnel. De plus, l'un de ces deux gagnants recevra le titre de grand gagnant. [3]

Les gagnants recevront une plaque des caisses populaires du Manitoba et de Chute Libre de CKSB/Radio-Canada. Le grand gagnant recevra un trophée et aura son nom inscrit sur une plaque placée dans sa caisse populaire.

Les résultats seront annoncés à l'émission Chute Libre le 23 décembre.






Les caisses populaires du Manitoba

Radio-Canada
CKSB/Manitoba

Le Foyer du Père Noël au CCFM

Il ne faut pas confondre le Village du Père Noël et le Foyer du Père Noël au Centre culturel franco-manitobain (CCFM).

Le Foyer du Père Noël est ouvert à toute la famille et aux tout petits en particulier. Ils pourront adresser leurs requêtes en français au Père Noël *(Henri Bretonne, mais c'est un secret: ne le répétez pas à vos enfants!).*

Contrairement à l'année dernière, les visiteurs peuvent prendre leurs propres photos, dans une ambiance plutôt intime: il sera possible de souper au Foyer et les enfants auront des dessins à colorier pour les divertir.

Le Foyer du Père Noël sera ouvert de 17h à 20h du 14 au 17 décembre et du 19 au 22 décembre. L'entrée est gratuite et il n'est pas nécessaire de réserver à l'avance.

B.B.

À Saint-Pierre-Jolys

Le premier et le dernier mois gratuits
(sur un bail de 12 mois)

3 chambres à coucher, laveuse, sécheuse et remise dans chaque appartement, 1 1/2 salle de bain
disponible immédiatement

Sandra au
326-1341 (Steinbach)
ou au 452-6118 (Winnipeg)

Commission des licences

Une réunion de la Commission des licences aura lieu le lundi 12 février 1990 à 13h au siège de la Société des alcools, situé au 1555 Buffalo Place, à Winnipeg (Manitoba).

Toute personne désirant intervenir lors de cette réunion doit présenter une demande officielle, accompagnée des documents mentionnés dans la Loi sur la réglementation des alcools et ses règlements.

Les demandes doivent parvenir à la Secrétaire générale de la commission, au siège de la Société des alcools, le jeudi 28 décembre 1989 au plus tard.

Irene A. Hamilton
Secrétaire

Entrée des commandes

On recherche une personne ayant de l'expérience dans le domaine de l'entrée des commandes et possédant les qualités suivantes :

- *doit être parfaitement bilingue*
- *doit posséder de l'entregent*
- *doit avoir une voix claire et agréable*
- *doit aimer traiter avec le public et répondre à ses besoins*
- *doit avoir de l'expérience dans le domaine de l'entrée des commandes en direct avec ordinateur*

Vita Health est un chef de file canadien dans le domaine de la fabrication et de la distribution d'analgésiques, de vitamines et d'aliments naturels. En affaires depuis la fin des années 30, nous desservons plusieurs milliers de magasins partout au Canada — de Halifax à Victoria.

Veuillez faire parvenir votre demande d'emploi ou votre curriculum vitæ, dès aujourd'hui, à l'adresse suivante :

Vita Health Company (1985) Ltd.
150, av. Beghin (région Saint-Boniface/Transcona)
Winnipeg (Manitoba) R2J 3W2

À l'attention de Frank Matas, directeur national des ventes

Concierge

Date d'entrée en vigueur — le 2 janvier 1990

Qualifications:

- Expérience en conciergerie.
- Excellente santé indispensable.
- Doit être bilingue.
- Attitude positive, endurance, coopération et bonne disposition à aider les gens.
- Certificat classe 5 d'opérateur de chaudières ou de compresseurs — un atout.
- Permis de conduire valide, classe 2 avec un certificat de chauffeur d'autobus — un atout.

Habiletés:

- Avoir une bonne connaissance du fonctionnement et de l'entretien des contrôles électriques et électroniques.
- Dispositions incontestées en conciergerie.

Postez vos demandes avant le **18 décembre 1989** à la compétence du:

Directeur de l'entretien
Division scolaire de Norwood nº 8
200, chemin St. Mary's
Winnipeg (Manitoba)
R2H 1H9



Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes
Canadian Radio-television and Telecommunications Commission



Avis de modification relatif à une audience publique

CRTC — Avis d'audience publique 1989-14-1. **Prorogation du délai pour formuler des commentaires sur les changements proposés à la réglementation des tarifs d'abonnement et sur des questions connexes:** Dans l'avis d'audience publique CRTC 1989-14 du 18 octobre 1989, le Conseil annonçait qu'il tiendrait une audience publique à partir du 5 février 1990 au Centre de conférences, phase IV, 140, promenade du Portage, Hull (Québec) afin d'étudier les changements proposés à la réglementation des tarifs d'abonnement et des questions connexes. Les intéressés devaient soumettre leurs commentaires concernant les points soulevés dans l'avis d'audience publique CRTC 1989-14 au plus tard le 15 décembre 1989. Suite à une demande de l'Association canadienne de télévision par câble requérant plus de temps pour préparer ses commentaires, le Conseil annonce par la présente la prorogation du délai au **22 décembre 1989.**

Canada

SAINT-PIERRE-JOLYS

Romero au Cinéma Jolys

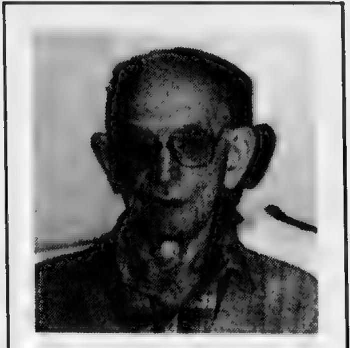
Le comité de Saint-Pierre-Jolys de Développement et Paix a imaginé une activité originale en projetant le film Romero au Cinéma Jolys samedi 9 et dimanche 10 décembre à 20h30.

Ce film américain très récent met en vedette Raul Julia (rendu célèbre au cinéma par Le baiser de la femme araignée) dans le rôle d'Oscar Romero, l'archevêque de San Salvador assassiné en 1980 pour cause de compassion excessive envers les opprimés.

«C'est un bon film, captivant, qui montre une réalité qui existe encore aujourd'hui», explique Henri Desharnais, un des membres du comité de Développement et Paix à Saint-Pierre-Jolys. «On se pose des questions en sortant».

Outre Henri Desharnais, le comité de Saint-Pierre est composé des personnes suivantes: l'abbé Louis Laurencelle, Soeur Yolande Marion, Roger Mulaire et Ruby Ragand.

L.G.



Joyeux anniversaire de naissance
M. Émile Dheilly
94 ans
le 5 décembre
de ses enfants.

Coût des nécrologies
10$ pour 100 mots; 20$ pour 150 mots; Photo: 8.50$

Offre d'emploi

Animateur(trice)
et coordonnateur(trice) d'activités

Tâches: Animer différentes activités socio-culturelles en milieu scolaire et communautaire.

Le(la) candidat(e) choisi(e) devra également planifier et organiser d'autres activités reliées à la vie culturelle, sociale et sportive de la communauté en général.

Salaire: Selon les qualifications du/de la candidat(e)

Entrée en fonctions: le 15 janvier 1990

Lieu de travail: Prince Albert

Fin de concours: le 15 décembre 1989

Envoyer votre curriculum vitae à:

La Société canadienne-française de Prince-Albert
nº 103 - 1114, av. Centrale
Prince-Albert (Saskatchewan)
S6V 4V6
Télécopieur: (306) 763-4017





Château 100
72, rue Donald

Centre-ville
Garçonnières à partir de **391$**
1 ch. à coucher **450$**
2 ch. à coucher **543$**
1 ch. à coucher meublé **699$**

Situé au centre-ville. Dépanneur, nettoyage à sec, salon de coiffure, restaurant

Caractéristiques
Chauffage, électricité et eau, câble. [illegible]

Équipements: Jeux, [illegible]

943-2323

Rotunda Towers
22, chemin Béliveau

Près du centre commercial St-Vital

Garçonnières à partir de **369$**
1 ch. à coucher à partir de **414$**
2 ch. à coucher à partir de **492$**
3 ch. à coucher à partir de **631$**

À proximité d'autobus et d'écoles

Comprend
• Piscine • Sauna • Balcon • [illegible] • Chauffage • Électricité • Eau • Système de sécurité Interphone • Buanderie attenant un salon de séjour avec distributeurs automatiques • Stationnement souterrain

255-2838

Towne Square
15, rue Kennedy

Endroit tranquille en face du Palais législatif

1 ch. à coucher **450$**
2 ch. à coucher **475$**

Tentures, lave-vaisselle, climatisation, espace de rangement dans l'appartement, buanderie à chaque étage, salle d'exercices, sauna, [illegible]

944-0344

Nécrologies



RONALD GAMACHE

Soudainement, le 25 novembre 1989, Ronald Roméo Gamache, de Laurier (Manitoba), âgé de 37 ans.

Époux bien-aimé de Paulette Gamache (née Lansard), père bien-aimé de Michelle, Donald, Dominic et Justin. Prédécé par son père Roméo Gamache, Ronald laisse dans le deuil sa mère, Bella Gamache (née Gingras), de Ste-Rose-du-Lac (Manitoba) et sa grand-mère, Claire Gingras, de Laurier (Manitoba); ainsi que deux soeurs: Marie-Paule et son époux Wilfred Bretecher de Cayer (Manitoba), Viviane Fortin de Winnipeg et ses deux enfants, Eric et Lyle; et un frère, Gérald, de Ste-Rose-du-Lac (Manitoba); ainsi que ses beaux-parents, Isidore et Lilliane Lansard, de Lorette (Manitoba).

Les prières ont été récitées lundi soir à 19h30. La messe de Résurrection a été célébrée le mardi 28 novembre 1989 à 14h00 dans l'église Notre-Dame-des-Victoires à Laurier (Manitoba). Les concélébrants étaient les RR. PP. Roland Tessier de Laurier et Marc Monforton de Ste-Rose-du-Lac.

Les porteurs étaient: Donat Chaput, Adrien Gamache, Marcel Gamache, Fidèle Delaurier, Eugène Gingras, Germain Delaurier.

La famille de Paulette Gamache désire exprimer sa gratitude la plus profonde envers le R.P. Roland Tessier, ainsi que le R.P. Marc Monforton, les clerc-servants, l'organiste, la chorale, le lecteur et la lectrice. Reconnaissance également à la communauté chrétienne de Laurier et de Ste-Rose ainsi qu'à Mme Thérèse Gingras et Agnès Saquet pour le défilé solennel et l'excellente collation.

Mille et un mercis à tous ceux qui ont contribué d'une façon ou d'une autre à soulager le deuil. La direction des funérailles a été confiée au Salon mortuaire Ste-Rose Memorial Chapel.

ALBERT PELLETIER

Paisiblement, le jeudi 30 novembre 1989, à la Villa Youville de Sainte-Anne, est décédé Albert Pelletier à l'âge de 98 ans.

Albert est né le 16 mars 1891 à Saint-Pierre-Jolys au Manitoba. Il épousa Anna Pelletier le 11 novembre 1919. Imprimeur de métier, il a servi dans l'Artillerie royale du Canada pendant la guerre de 39.

Il laisse dans le deuil son épouse Anna et ses neuf enfants : Alice et René Levasseur, John et Bernice Pelletier, Jerry et Marina Pelletier, Chris et Mavis Pelletier, Louis et Elizabeth Pelletier, Rita et Don Renton, Theresa Pelletier et Hans Bracht, Marie et Ralph Andrews; Irène et Julius Jabor; 31 petits-enfants; 24 arrière-petits-enfants; son frère Edmond Pelletier; ses sœurs Marie-Anna Devigne, Donalda Van Leusden et Rose Robert.

La messe de la Résurrection a été célébrée le lundi 4 décembre à 14 h en l'église Sainte-Bernadette, 820, Cottonwood (angle Drake). M. l'abbé Édouard Bonin était le célébrant. Le visionnement avait lieu 15 minutes avant le service.

L'inhumation privée a eu lieu le mardi 5 décembre au cimetière de Sainte-Anne.

La famille désire remercier l'administration et le personnel infirmier de la Villa Youville pour leurs bons soins et leur compréhension.

Les dons en sa mémoire peuvent être faits au Christmas Cheer Board, à l'armée du Salut, ou à l'œuvre charitable de votre choix.

La direction des funérailles avait été confiée au salon mortuaire P. Coutu au 156, rue Marion.

Explorations dans les arts

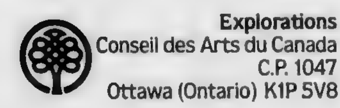
Le programme Explorations du Conseil des Arts du Canada offre des subventions pour la réalisation de projets novateurs qui abordent la création artistique de façon nouvelle, s'inspirent de plus d'une discipline ou répondent à des besoins précis dans l'évolution de l'activité artistique.

Tout particulier, groupe, ou organisme sans but lucratif ayant un projet original et bien conçu peut présenter une demande. Les propositions sont évaluées par des comités de sélection régionaux. Le processus dure environ quatre mois.

La date limite pour soumettre un formulaire de demande au prochain concours est le **15 janvier**. La date limite du concours suivant est le 1er **mai**.

Toute question concernant l'admissibilité d'un projet doit être réglée bien avant ces dates. Les demandes de formulaires doivent être accompagnées d'une brève description du projet et d'un curriculum vitae de la personne responsable du projet.

Pour renseignements, écrire à :



Explorations
Conseil des Arts du Canada
C.P. 1047
Ottawa (Ontario) K1P 5V8

Bulletin nº 83

La Division scolaire de Saint-Vital nº 6

recherche

des enseignants

pour faire de la suppléance à tous les niveaux et, en particulier, au présecondaire dans les écoles d'immersion française.

On demande aux professeurs intéressés de faire parvenir leur curriculum vitae tout en indiquant sur l'enveloppe le numéro du bulletin, au:

Bureau de personnel
La Division scolaire de Saint-Vital
900, chemin St. Mary's
Winnipeg (Manitoba)
R2M 3R3

La Division scolaire de la Rivière-Seine nº 14

recherche

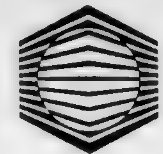
des professeurs

pour les postes suivants à partir du 8 janvier 1990:

1. **École Pointe-des-Chênes**
   Éducation physique
   (M à 12) (1.0)
2. **Ste-Anne Immersion**
   Maternelle (0.5)
   6e année (1.0)

Les candidat(e)s intéressé(e)s sont prié(e)s de faire parvenir leur demande, le ou avant le **15 décembre 1989**, à:

M. Wendell Sparkes
Directeur général
Division scolaire de la Rivière-Seine nº 14
C.P. 160
Ste-Anne (Manitoba)
R0A 1R0



La Fédération des caisses populaires du Manitoba

est à la recherche d'un(e)

agent(e) système et développement micro-informatique

- responsable du développement, de l'implantation et du suivi de diverses applications micro-informatiques.

Exigences:
- des connaissances et des aptitudes en micro-informatique
- connaissance de Lotus 1-2-3, dBase III+, AccPac (un prérequis)
- une connaissance et des aptitudes en comptabilité
- personne avenante et dynamique possédant du leadership
- capacité de communiquer efficacement, oralement et par écrit, en français et en anglais
- préférence donnée aux candidat(e)s qui ont aussi une connaissance **technique** des micro-ordinateurs

Traitement:
Selon l'expérience et les qualifications. Entrée en fonction le plus tôt possible.

Toute personne intéressée est priée de poser sa candidature en faisant parvenir son curriculum vitae avec la mention «Personnel et confidentiel», à:

Monsieur Fernand Vermette
Directeur services informatiques
Fédération des caisses populaires du Manitoba
C.P. 68
200-605, rue Des Meurons
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4



DIVISION SCOLAIRE DE SAINT-BONIFACE Nº 4

recherche

un(e) enseignant(e) en 2e année, à l'école Taché (programme français). Le(la) candidat(e) devra enseigner toutes les matières y compris l'anglais.

Poste à temps plein (1.0).

Date d'entrée en fonctions: **le 8 janvier 1990**

On vous demande de prendre contact avec:

Renée-France Labossière, directrice
École Taché
744, rue Langevin
St-Boniface (Manitoba)
R2H 2W7
Tél.: 233-8735

Centre scolaire-communautaire de Régina

Le comité de sélection du Centre scolaire-communautaire de Régina est à la recherche d'un(e)

Coordonateur(trice) du projet

Le(la) candidat(e) idéal(e) travaillera en collaboration avec le comité à:

- la sensibilisation de la population;
- l'organisation d'un comité de planification;
- l'étude des besoins et intérêts de la population aux niveaux scolaire et communautaire; et
- la planification des programmes et des installations.

Qualités requises:
- maîtrise du français et de l'anglais écrit et oral;
- capacité de planification et d'animation;
- connaissances ou expériences en relations publiques;
- faire preuve d'initiative personnelle; et
- connaissance du milieu minoritaire francophone.

Lieu de travail: Régina

Salaire: 2 000$ à 2 500$/mois à déterminer selon l'expérience

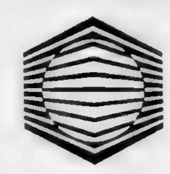
Entrée en fonctions: janvier 1990

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae avant le **18 décembre 1989** au:

Comité de sélection
Centre scolaire-communautaire de Régina
2132, rue Broad
Régina (Saskatchewan)
S4P 1Y5

ou par télécopieur au: 781-7916

EMPLOIS



La Fédération des caisses populaires du Manitoba Inc.

est à la recherche d'une personne pour remplir le poste d':

adjoint(e) finances et administration

Tâches:
- responsable de la gérance du bureau
- gestion du personnel de soutien
- responsable de la comptabilité et la compensation bancaire y inclus la distribution et la coordination du travail des employés dans ces domaines
- effectuer les investissements de la Fédération en fonction des politiques établies
- assister le directeur finances et administration

Qualifications:
- préférence au (à la) candidat(e) présentement inscrit(e) dans un cours de comptabilité tel C.M.A., C.G.A., etc.
- expérence dans la gestion du personnel
- expérience acquise dans une institution financière serait un atout
- capacité de communiquer efficacement, oralement et par écrit, dans les deux langues officielles du Canada

Traitement:
Selon l'expérience et les qualifications. Nous offrons en plus une gamme étendue d'avantages sociaux.

Entrée en fonctions: le plus tôt possible.

Toute personne intéressée est priée de poser sa candidature en envoyant son curriculum vitae avec la mention «Personnel et confidentiel», à:

Monsieur Michel Tessier
Directeur finances et administration
La Fédération des caisses populaires du Manitoba Inc.
C.P. 68
200-605, rue Des Meurons
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4

LA LIBERTÉ
le seul hebdomadaire en français publié au Manitoba
est à la recherche d'un(e)

Directeur et rédacteur en chef

Le poste.

En tant que directeur, la personne choisie devra assurer la gérance du journal; l'embauche, la supervision et l'évaluation du personnel nécessaire; la préparation et la mise en pratique du budget; et de toute autre tâche jugée nécessaire au bon fonctionnement de l'entreprise.

En tant que rédacteur en chef, cette même personne sera responsable du contenu du journal; de l'affectation et de la supervision des journalistes et des pigistes; et de la présentation graphique du journal.

Exigences.

La personne recherchée devra démontrer de solides qualités de leadership; aura des connaissances théoriques et pratiques poussées dans le domaine de la presse écrite en français, de préférence en milieu minoritaire; d'excellentes capacités de travailler en équipe et sous pression; une maîtrise supérieure du français et de l'anglais parlés et écrits; de l'expérience dans la gestion du personnel et d'un budget.

Des connaissances générales dans le domaine de l'éditique seraient un atout.

Lieu d'emploi: Saint-Boniface (Manitoba).

Entrée en fonction: le plus tôt possible au début 1990.

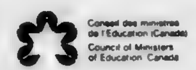
Salaire: à négocier selon l'expérience et les qualifications.

Les personnes intéressées à ce poste sont priées de postuler immédiatement en envoyant leur curriculum vitae à:

Le président
Presse-Ouest Limitée
C.P. 190
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4

Prière d'inscrire sur l'enveloppe: Personnel et confidentiel

La Liberté est le seul hebdomadaire publié en français au Manitoba. Il a été jugé le journal de l'année de l'Association de la presse francophone en 1984, 1985, 1986, 1987 et 1988. La Liberté a un mandat provincial et est disponible par abonnement. Le chiffre d'affaires de La Liberté avoisine 500 000$ par année. Le journal emploie 8 personnes, dont 3 sont affectées à la rédaction





Secrétariat d'État du Canada — Department of the Secretary of State of Canada

Postes de moniteur à temps plein

disponibles à partir du 3 janvier au 30 juin 1990.

Les candidat(e)s sont appelé(e)s à travailler à raison de 25 heures par semaine dans une école du Manitoba où est enseigné le français, ou, le français langue seconde.

Le moniteur ou la monitrice appuie l'enseignant(e) dans ses tâches à raison d'activités complémentaires basées sur l'oral et la compréhension de la langue.

Les candidat(e)s doivent:

- parler et écrire le français,
- passer une entrevue avant la sélection finale
- avoir terminé une année d'université (de préférence)

Toutes personnes intéressées doivent communiquer avec Christian La Roche au Bureau de l'éducation française avant le **20 décembre 1989.**

Téléphone: 945-6916
Sans-frais (à l'intérieur du Manitoba): 1-800-282-8069

Éducation et Formation professionnelle Manitoba



EMPLOIS

La Société franco-manitobaine

est à la recherche

d'un(e) agent(e) d'information et de liaison

Responsabilités

- entretient les relations avec les membres de la Société, les organismes et la presse;
- coordonne les interviews pour la Société;
- prépare et organise les conférences de presse;
- développe un plan de marketing annuel relatif à la programmation;
- rédige lettres, rapports, mémoires et discours au besoin;
- rédige et publie le bulletin circulaire — SFM Info.

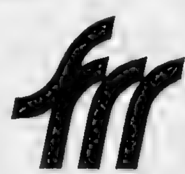
Qualifications

- connaissance de la langue française et de la langue anglaise parlées et écrites;
- degré universitaire ou études équivalentes;
- expérience en communications et en marketing.

Traitement

- selon l'échelle de salaire.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae avant le **21 décembre** 1989 à:



La Société franco-manitobaine
C.P. 145
212-383, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4
Tél.: (204) 233-4915

La Division scolaire de Transcona-Springfield nº 12

est à la recherche

d'un(e) enseignant(e)

pour l'école Centrale (immersion primaire).

Niveau: 3e année

Date d'entrée en fonctions:
le 8 janvier 1990

Les personnes intéressées sont aussi priées de faire parvenir leur demande d'emploi accompagnée de leur curriculum vitae aussitôt que possible à:

La Directrice générale
La Division scolaire
Transcona-Springfield
nº 12
760, avenue Kildare est
Winnipeg (Manitoba)
R2C 3Z4

Coût des nécrologies
10$ pour 100 mots; 20$ pour 150 mots; Photo: 8.50$

Bénévoles recherché(e)s

Êtes-vous à la retraite?
Femme ou homme au foyer?
Le français vous passionne-t-il?
Aimez-vous l'écrire?
Disposez-vous de quatre heures par semaine?

Devenez moniteur ou monitrice au Centre de rédaction du

Collège universitaire de Saint-Boniface

Une session de formation est prévue pour les personnes intéressées. Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec **Normand Fortin ou Lucille Maurice au 233-0210.**



COLLÈGE UNIVERSITAIRE
DE SAINT-BONIFACE
200, avenue de la Cathédrale
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0H7
(204F) 233-0210

Manitoba



Agent des ressources culturelles

Relevant du directeur, le titulaire est le principal lien avec la communauté culturelle francophone au Manitoba. Le titulaire gère tous les aspects de la prestation des services reliés aux dossiers qui lui sont assignés, à savoir les groupes artistiques et culturels communautaires à but non lucratif, les festivals et autres manifestations, l'analyse des demandes de subvention, la participation à l'étude et à la planification des programmes, à l'élaboration des principes directeurs et à la préparation du budget. Le titulaire doit également remplir plusieurs autres fonctions complexes exigeant une connaissance du processus gouvernemental et des compétences en matière de prise de décision autonome, d'interprétation, de négociation, et de collaboration avec ses collègues, les autres ministères, et les bureaux et organismes gouvernementaux. Le titulaire doit être bilingue (anglais-français) et avoir une formation appropriée ainsi que plusieurs années d'expérience dans la communauté culturelle et une connaissance pratique de la mise sur pied de comités de bénévoles. Une expérience et une connaissance en matière d'évaluation et de mise en oeuvre des programmes et de gestion financière sont souhaitables. Le titulaire doit s'exprimer et rédiger d'une façon parfaite et logique. La préférence sera donnée aux candidats membres des groupes visés par le Programme d'Action positive

Échelle de salaire: de 35 878$ à 43 216$ par année

Nº de concours: 3045

Date de clôture: 27 décembre 1989

Envoyer votre candidature par écrit au

Service du personnel
Culture, Patrimoine et Loisirs
177, avenue Lombard, bureau 206
Winnipeg (Manitoba) R3B 0W5

Le gouvernement soutient le Programme d'action affirmative

LE TEMPS EST VENU DE NOUS REGARDER SOUS UN NOUVEAU JOUR.

Nous sommes une entreprise commerciale orientée vers les marchés, en mesure de combler la demande d'excellence technique dans notre domaine. Voilà ce qu'est la Société de Recherche d'Énergie atomique du Canada limitée d'aujourd'hui. Vous apprécierez notre style de gestion ouvert, favorisant la participation et la communication. Nous sommes présentement à la recherche de candidat(e) au poste suivant:

Adjoint(e) aux impôts sur les produits

Il y a un poste disponible d'adjointe(e) aux impôts sur les produits/marchandises à Whiteshell Research/Recherche Whiteshell. Il(elle) devra connaître les tarifs douaniers, les reglements sur les taux de droits douaniers ainsi que sur les taxes de vente provinciales pour faciliter la dédouanement des produits d'EACL et marchandises/biens de son personnel et pour determiner l'application des taxes de vente et taxes de commandes et d'autorisations (bons) de travail. Ses fonctions comprendront la gestion des dossiers de taxes de vente. l'établissement des déclarations de taxes d'accise et de l'entree des donnees, la dactylographie et le classement concernant les impôts sur les produits/marchandises

Les candidats(es) devront être diplômes(es) d'un college d'education populaire (CEGEP) ou d'une université, en compatibilité ou en administration des affaires

On demande au moins deux ans d'expérience pratique en impôts sur les produits/marchandises. On demande egalement une aptitude demontree à travailler de façon independante, rassembler et analyser des chiffres efficacement. De bonnes aptitudes morales et à la rédaction sont essentielles. L'expérience avec les applications d'ordinateurs serait un atout. L'aisance à s'exprimer en anglais est essentielle pour ce poste

Whiteshell Research/Recherche Whiteshell emploie à peu près 1 000 personnes et est situé à Pinawa , belle ville offrant logement et divertissement, à 105 km au nord-est de Winnipeg Le salaire de départ pour ce poste sera proportionnel aux compétences et à l'expérience. L'EACL offre un ensemble complet d'avantages sociaux

"EACL a un programme d'équité en matière d'emploi et encourage les demandes d'emploi des femmes autochtones, membres des minorites visibles et personnes handicapées"

Les personnes des deux sexes intéressées sont priées de se mettre en rapport par écrit, tout en joignant leur Curriculum Vitae (discrétion garantie) et rappelant **le N° de dossier WNRE-2006**, avec

Ann Portman
Agent du personnel
Énergie atomique du Canada limitée
Établissement de Recherches
Nucléaires de Whiteshell
PINAWA (Manitoba)
R0E 1L0

Ann Portman
Personnel Officer
Atomic Energy of Canada Limited
Whiteshell Nuclear
Research Establishment
PINAWA, Manitoba
R0E 1L0

Énergie atomique du Canada limitée — **Atomic Energy of Canada Limited**

L'ERNW est un lieu de travail ou on ne peut pas fumer"

La page de BICOLO

Bonjour!

Aujourd'hui, ma page te mettra sans doute dans l'esprit de Noël et te fera passer de beaux moments. Bon bricolage!

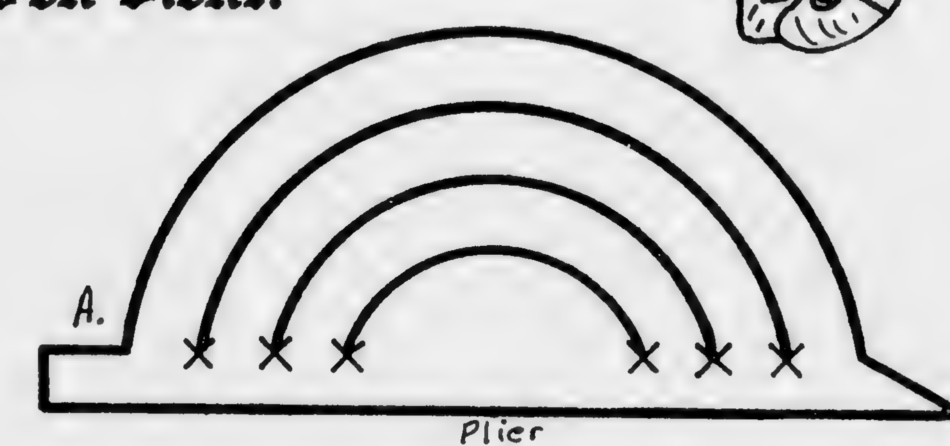
Bicolo

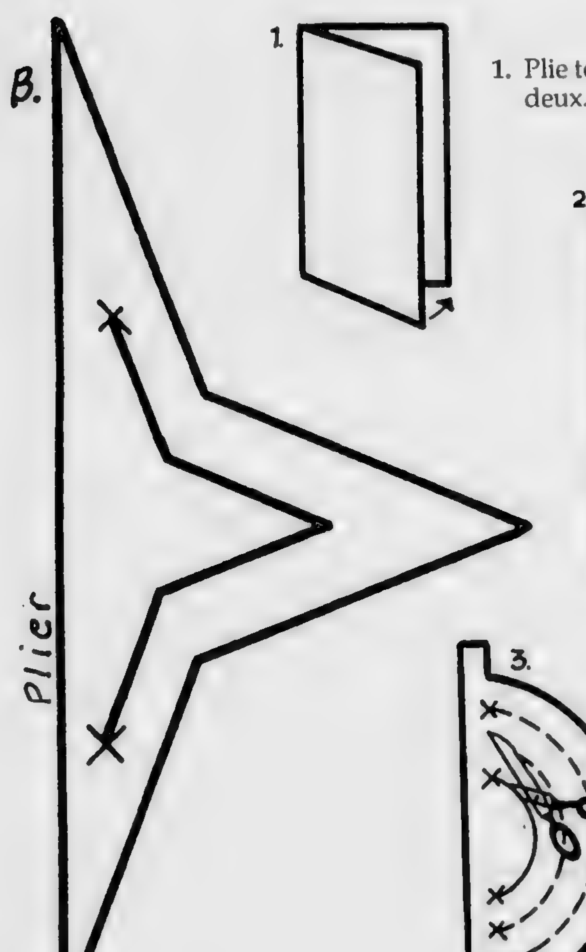
P.S. As-tu envoyé ta carte de Noël? J'ai de beaux prix pour toi. Fais-vite!

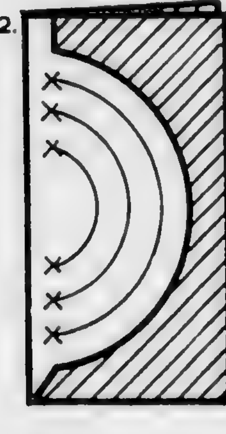


Noël s'en vient!

Tu as le goût de faire des décorations de Noël? En voici de très jolies et si faciles à fabriquer. Tu te sers de papier de construction ou du papier d'emballage de Noël assez épais ou même de vieilles cartes de Noël que maman n'ose pas jeter.







1. Plie ton morceau de papier en deux.

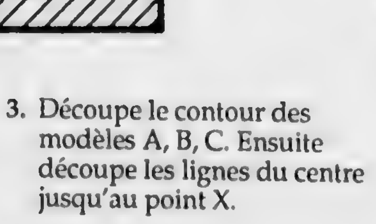
2.

2. Trace le modèle sur le pli.

C.

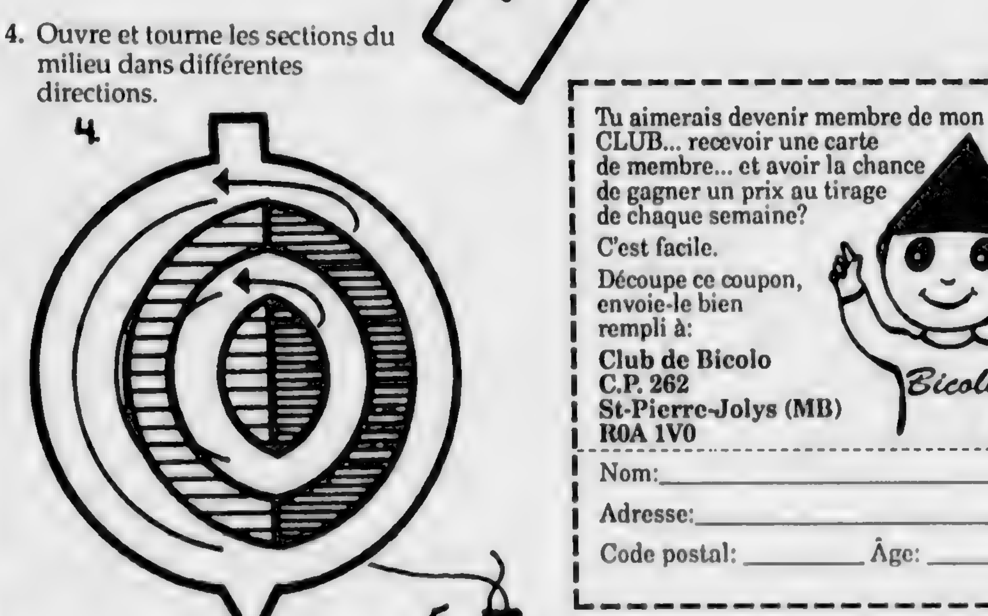
Plier

3.



3. Découpe le contour des modèles A, B, C. Ensuite découpe les lignes du centre jusqu'au point X.

4. Ouvre et tourne les sections du milieu dans différentes directions.



Tu aimerais devenir membre de mon CLUB... recevoir une carte de membre... et avoir la chance de gagner un prix au tirage de chaque semaine?

C'est facile.

Découpe ce coupon, envoie-le bien rempli à:

Club de Bicolo
C.P. 262
St-Pierre-Jolys (MB)
R0A 1V0

Bicolo

Nom:___________

Adresse:___________

Code postal: _______ Âge: _____

Membre gagnant
Nº 9189
Julie Vermette
Ste-Agathe (Mb)

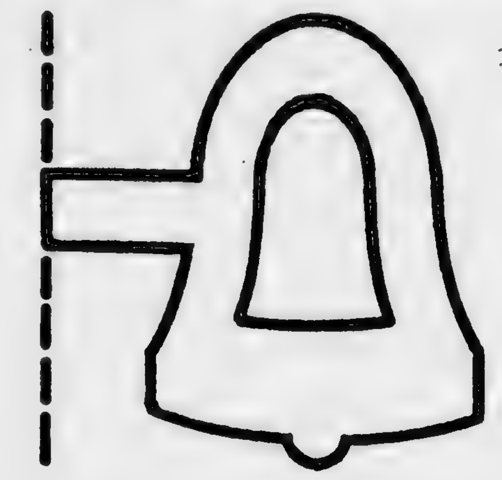
5.

5. Attache un fil pour suspendre.

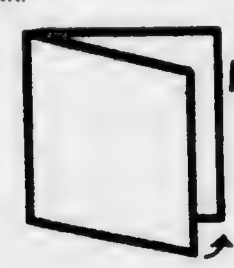


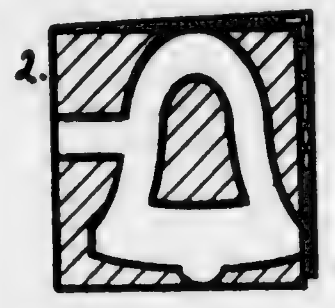
Chaîne: cloches de Noël

Voici une chaîne de papier tout à fait différente. Tu peux te servir de papier de construction ou du papier d'emballage de Noël. Tu la fais aussi longue qu'il te plaît. Tu pourras ensuite décorer ton sapin, ta chambre ou bien même ta salle de classe. Amuse-toi bien!



1. Plie un morceau de papier en deux.

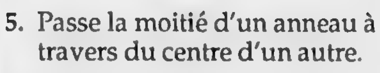




2. Trace le modèle de la cloche comme ceci.

3. Découpe le contour ainsi que le milieu de la cloche.

4. Tu as maintenant un anneau. Fais-en plusieurs.

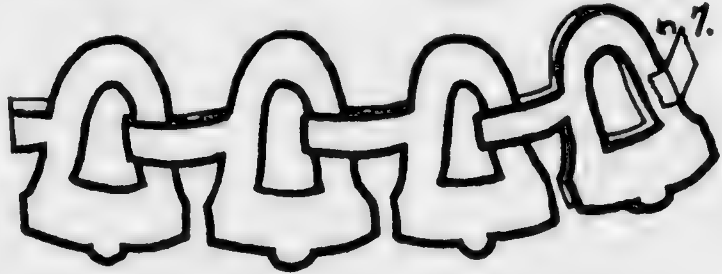


5. Passe la moitié d'un anneau à travers du centre d'un autre.



6. Continue d'enfiler tous les anneaux les uns dans les autres.

7. Lorsque tu décides que ta chaîne est assez longue, place un papier collant sur le dernier anneau.



Ballons... dégonflés

Il te faut: des ballons, de la corde (blanche ou autre...), de la colle, des brillants.

1. Souffle les ballons et attache l'ouverture avec un bout de corde.
2. Coupe une longue corde.
3. Trempe la corde dans la colle et enroule-la autour du ballon. Répète cette opération jusqu'à ce que le ballon soit tout recouvert de la corde collante.
4. Saupoudre ton ballon de brillants. Suspends-le.
5. Laisse sécher complètement (Plusieurs heures).

Maintenant, perce ton ballon... POP! et voilà une délicate décoration de Noël!





COLORIEZ ET PARTICIPEZ AU TIRAGE

le 23 décembre 1989

Prénom ______________________

Nom ______________________

Adresse ______________________

Ville ____________ Prov. ________ Code postal ____________

Numéro de téléphone ______________________

Date de naissance ______________ Âge __________
Mois Jour Année

PRIX:

1. NINTENDO
2. Jordan vs Bird (jeu électronique)
3. Mouse Maze (jeu électronique)
4. Bambi (cassette vidéo)
5. Land Before Time (cassette vidéo)

Seulement chez COUNTRY KITCHEN 270, chemin Ste. Anne

COUNTRY KITCHEN®

Télé-horaire de la fin de semaine

Samedi 9 décembre

5h00 Télé-M **Jem**
5h30 Télé-M **Kwicky Koala**
6h00 Télé-M **G.I. Joe**
6h30 Télé-M **C.O.P.S.**
7h00 Télé-M **La Belle Vie**
7h30 CBWFT **Caliméro**
Télé-M **Arnold et Willie**
8h00 CBWFT **Tchaou et Grodo**
Télé-M **La croisière s'amuse**
8h30 CBWFT **Touftoufs et Poiluards**
9h00 CBWFT **Les Schtroumpfs**
Télé-M **Bugs Bunny**
9h30 CBWFT **La bande à Piscou**
Télé-M **Les joyeux naufragés**
10h00 CBWFT **Il était une fois... la vie**
Télé-M **Flash Varicelle**
10h30 CBWFT **L'enfant venu d'ailleurs** (début)
Télé-M **Vidéostar**
11h00 CBWFT **La semaine parlementaire**
Télé-M **Enfin c'est samedi!**
TV-5 **Les Carnets de l'aventure: un avion sous la mer**
11h30 CBWFT **Le vagabond**
12h00 CBWFT **Ciné-famille: Au bout de la route**
TV-5 **Du côté de chez Fred**
13h00 Télé-M **Ciné Week-end: Une fois pour toutes!**
TV-5 **Destination le monde: La Dalmatie**
14h00 CBWFT **L'univers des sports**
TV-5 **Viva:** Coup de théâtre en prison
15h00 Télé-M **L'aventure**
TV-5 **Télétourisme**
15h30 CBWFT **Génies en herbe:** L'école Saint-Joachim affronte l'école Précieux-Sang
Télé-M **Double défi**
TV-5 **Les animaux du monde**
16h00 CBWFT **La bande des six**
Télé-M **Charivari-jeunes**
TV-5 **Continents francophones:** Côte d'Ivoire
16h30 Télé-M **Batman**
17h00 CBWFT - **Le téléjournal**
Télé-M **Ici Montréal**
TV-5 **L'échiquier fédéral**
17h10 CBWFT **Virages**
17h30 Télé-M **Avis de recherche**
TV-5 **Le Canada sur deux roues** (4 de 9)
18h00 CBWFT **Samedi P.M.**
TV-5 **Journal télévisé de A2**
18h30 Télé-M **Jeunesse d'hier à aujourd'hui**
TV-5 **Parcours**
19h00 CBWFT **Hockey:** Les Canadiens de Montréal visitent les Maple Leafs de Toronto.
Télé-M **Ciné-extra : Londres, été 58**
19h30 TV-5 **Sacré soirée**
Invités: Liza Minelli, Claude Nougaro, Mylène Farmer.
21h00 Télé-M **Journal intime**
TV-5 **Le cri de la chouette** (fiction)
21h30 CBWFT **Le téléjournal**
21h50 CBWFT **Les nouvelles du sport**
22h00 Télé-M **Les nouvelles TVA**
22h05 CBWFT **La politique fédérale**
22h15 CBWFT **Festival Hitchock Frénésie**
22h19 Télé-M **Les sports**
22h30 Télé-M **Le gala du mérite sportif québécois**
TV-5 **Jazz-in Concert:** Steve Gadd
23h00 Télé-M **Ciné-Lune: C'est la faute à Rio**
TV-5 **Journal télévisé de A2**
23h30 TV-5 **Parcours** (reprise)
0h30 TV-5 **Sacré soirée** (reprise)
1h00 Télé-M **Avis de recherche**
2h00 Télé-M **Les nouvelles TVA**
TV-5 **Radio France internationale**
2h19 Télé-M **Les sports**
2h30 Télé-M **Enfin c'est samedi!**
4h30 Télé-M **Paul et les jumeaux**

Dimanche 10 décembre

5h00 Télé-M **Punkie**
5h30 Télé-M **Ma petite pouliche**
6h00 Télé-M **Les transformeurs**
6h30 Télé-M **C.O.P.S.**
7h00 Télé-M **Punkie**
7h30 CBWFT **Livre ouvert**
Télé-M **Arnold et Willie**
7h45 CBWFT **Colargol**
8h00 CBWFT **Winnie l'ourson**
Télé-M **Question de sport**
8h30 CBWFT **Anne... la maison aux pignons verts**
9h00 CBWFT **Sous le signe des mousquetaires**
Télé-M **Sans détour**
9h30 CBWFT **La véritable histoire de Malvira**
Télé-M **Justice pour tous**
9h45 CBWFT **Parcelles de soleil**
10h00 CBWFT **Le jour du Seigneur**
Télé-M **En toute amitié**
10h30 Télé-M **Magazine Montréal**
11h00 CBWFT **Aujourd'hui dimanche**
Télé-M **Bon dimanche**
TV-5 **Les héros du samedi**
12h00 CBWFT **La semaine verte**
TV-5 **Tranche de cake**
13h00 CBWFT **Hockey:** Les Kings de Los Angeles visitent les Nordiques de Québec
Télé-M **Ciné week-end: L'éducation de Rita**
TV-5 **Concours musical international Reine Élisabeth de Belgique 1989**
14h00 TV-5 **Apostrophes: Le Français sans frontières**
15h00 Télé-M **Le gala du mérite sportif Québécois**
15h30 CBWFT **À communiquer**
Télé-M **Le gala mini-stars de Nathalie**
TV-5 **Océaniques**
16h00 CBWFT **Second regard**
Télé-M **Alf**
16h05 TV-5 **Trente millions d'amis**
16h30 Télé-M **Batman**
TV-5 **L'école des fans**
17h00 CBWFT **La course Amérique-Afrique**
Télé-M **Ici Montréal**
17h15 TV-5 **Le quart d'heure du procope: Le 14 juillet 1793**
17h30 Télé-M **Le Père Noël, c'est pour tout l'monde**
TV-5 **Le divan:** Jacques Martin.
18h00 CBWFT **Ce Soir dimanche et Téléjournal:** Rétrospective des principaux événements marquants de la scène manitobaine.
TV-5 **Journal télévisé de A2**
18h30 CBWFT **Faut voir ça**
Télé-M **Rira bien...**
TV-5 **L'Afrique des femmes**
19h00 CBWFT **Star d'un soir**
Télé-M **Cinéma: Un enfant disparaît**
TV-5 **Apostrophes: Le français sans frontières**
20h00 CBWFT **Les beaux dimanches:** La soirée des prix Gémeaux
20h15 TV-5 **Gros méchant show**
21h00 Télé-M **7 jours**
21h15 TV-5 **Place publique**
22h00 CBWFT **Le Téléjournal**
Télé-M **Les nouvelles TVA**
22h19 Télé-M **Les sports**
22h20 CBWFT **Scully rencontre**
22h30 Télé-M **Bon dimanche**
22h45 TV-5 **Journal télévisé de A2**
23h00 CBWFT **Les nouvelles du sport**
23h15 TV-5 **L'Afrique des femmes**
23h15 CBWFT **Ciné-club: Fanny et Alexandre** (1re de 2)
23h45 TV-5 **Apostrophes** (reprise)
0h30 Télé-M **Magazine Montréal**
0h55 TV-5 **Gros méchant show**
1h00 Télé-M **7 jours**
2h00 TV-5 **Radio France internationale**

Du lundi au vendredi

CBWFT : 3/10 **Télé – M : 28** **TV – 5 : 14** *(est de la Rouge)* / **20** *(ouest de la Rouge)*

Lundi 11 décembre

5h00 Télé-M **Salut, bonjour**
7h00 Télé-M **Mongrain de sel**
7h20 CBWFT **Belle et Sébastien**
7h50 CBWFT **Félix et Ciboulette**
8h00 Télé-M **Gilles Lapointe, M.D.**
8h05 CBWFT **Une fenêtre dans ma tête**
8h20 CBWFT **Première édition**
8h27 CBWFT **Le Point**
8h30 Télé-M **Aimer**
9h00 CBWFT **Les anges du matin**
Télé-M **Santa Barbara**
9h30 Télé-M **Haine et passions**
10h00 CBWFT **La cuisine des anges**
10h15 CBWFT **Iniminimagimo**
10h30 CBWFT **Passe-Partout**
Télé-M **Les mini-stars de Nathalie**
11h00 CBWFT **Le P'tit Champlain**
Télé-M **Ici Montréal**
11h15 Télé-M **Bon appétit**
11h30 CBWFT **Bouffé de santé**
Télé-M **Mimémo**
12h00 CBWFT **L'édition magazine**
Télé-M **Cinéma d'après-midi: Ça va pas être triste**
12h30 CBWFT **Les démons du midi**
13h30 CBWFT **Les rendez-vous de Dominique**
14h00 Télé-M **Kate et Allie**
TV-5 **L'info-5 (1e édition)**
14h30 CBWFT **Dallas**
Télé-M **Campus**
TV-5 **Temps présent: Alerte en Méditerranée**
15h00 Télé-M **Double défi**
15h30 CBWFT **Les Schtroumpfs**
Télé-M **De bonne humeur**
15h35 TV-5 **Le petit journal**
16h00 CBWFT **Kim et Clip**
TV-5 **Récréation**
16h30 CBWFT **Bêtes pas bêtes**
Télé-M **Fais-moi un dessin**
TV-5 **La vérité est au fond de la marmite**
17h00 CBWFT **Une paire d'as**
Télé-M **Ici Montréal**
TV-5 **La chance aux chansons**
17h30 Télé-M **Charivari**
TV-5 **Des chiffres et des lettres**
18h00 CBWFT **Ce Soir Manitoba**
Télé-M **Rock et belles oreilles**
TV-5 **Journal télévisé de A2**
18h30 CBWFT **Génies en herbe.** L'institut collégial Vincent Massey affronte le collège Saint-Paul.
Télé-M **Hockey:** Les Canadiens de Montréal reçoivent les Kings de Los Angeles
TV-5 **L'info-5 (2e édition)**
19h00 CBWFT **CTYVON**
TV-5 **7 sur 7**
19h30 CBWFT **Le temps d'une paix**
20h00 CBWFT **Un signe de feu**
TV-5 **Thalassa**
21h00 CBWFT **Le Téléjournal**
TV-5 **Médiations**
21h25 CBWFT **Le Point**
22h00 CBWFT **La météo**
Télé-M **Les nouvelles TVA**
TV-5 **Actuel**
22h05 CBWFT **Les nouvelles du sport**
22h20 CBWFT **Ciné-Ouest. Au delà de l'Ouest**
22h30 Télé-M **Les sports**
22h45 Télé-M **Ciné-nuit: La fille de Trieste**
22h50 TV-5 **Journal télévisé A2**
23h20 CBWFT **Cinéma: La Gitane**
TV-5 **L'info-5 (reprise)**
23h50 TV-5 **7 sur 7 (reprise)**
0h45 Télé-M **Le hockey Molson à TVA**
0h50 TV-5 **Thalassa (reprise)**
1h50 TV-5 **Radio France internationale**
4h15 Télé-M **Bon appétit**
4h30 Télé-M **Arnold et Willie**

Mardi 12 décembre

5h00 Télé-M **Salut, bonjour**
7h00 Télé-M **Mongrain de sel**
7h20 CBWFT **Alice au Pays des Merveilles**
7h50 CBWFT **Félix et Ciboulette**
8h00 Télé-M **Gilles Lapointe, M.D.**
8h05 CBWFT **Tam Tam**
8h20 CBWFT **Première édition**
8h27 CBWFT **Le Point**
8h30 Télé-M **Aimer**
9h00 CBWFT **Les anges du matin**
Télé-M **Santa Barbara**
9h30 Télé-M **Haine et passions**
10h00 CBWFT **La cuisine des anges**
10h15 CBWFT **Iniminimagimo**
10h30 CBWFT **Passe-Partout**
Télé-M **Les mini-stars de Nathalie**
11h00 CBWFT **Le P'tit Champlain**
Télé-M **Ici Montréal**
11h15 Télé-M **Bon appétit**
11h30 CBWFT **CTYVON**
Télé-M **Mimémo**
12h00 CBWFT **L'édition magazine**
Télé-M **Cinéma d'après-midi: La cage aux filles**
12h30 CBWFT **Les démons du midi**
13h30 CBWFT **Les rendez-vous de Dominique**
14h00 Télé-M **Kate et Allie**
TV-5 **L'info-5 (1e édition)**
14h30 CBWFT **Dallas**
Télé-M **Campus**
TV-5 **7 sur 7 (reprise)**
15h00 Télé-M **Double défi**
15h30 CBWFT **Les Schtroumpfs**
Télé-M **De bonne humeur**
TV-5 **À chacun sa musique: laisse le bon temps rouler** (1/2)
16h00 CBWFT **Kim et Clip**
TV-5 **Récréation**
16h30 CBWFT **Miniquiz**
Télé-M **Fais-moi un dessin**
TV-5 **La vérité est au fond de la marmite**
17h00 CBWFT **Une paire d'as**
Télé-M **Ici Montréal**
TV-5 **La chance aux chansons**
17h30 Télé-M **Charivari**
TV-5 **Des chiffres et des lettres**
18h00 CBWFT **Ce Soir Manitoba**
Télé-M **Chop-Suey**
TV-5 **Journal télévisé de A2**
18h30 CBWFT **Rock Pop et Relax**
Télé-M **Épopée rock**
TV-5 **L'info-5 (2e édition)**
19h00 CBWFT **CTYVON**
Télé-M **Miniséries: Le dernier grand convoi**
TV-5 **Ushuaia**
19h30 CBWFT **Super sans plomb**
TV-5 **Champs Élysées:**
Invités: Enrico Macias, Renaud, Claudia Cardinale.
20h00 CBWFT **L'héritage**
Télé-M **Le match de la vie**
21h00 CBWFT **Le Téléjournal**
Télé-M **Ad lib**
TV-5 **Ciel, mon mardi!**
21h25 CBWFT **Le Point**
22h00 CBWFT **La météo**
Télé-M **Les nouvelles TVA**
22h05 CBWFT **Les nouvelles du sport**
22h20 CBWFT **Dallas**
22h30 TV-5 **Carabine FM**
Invité: Ho Sai
22h45 Télé-M **Ciné-nuit: Les hors-la-loi**
23h00 TV-5 **Journal télévisé de A2**
23h20 CBWFT **Cinéma: Le passager de la pluie**
23h30 TV-5 **L'info-5 (reprise)**
0h00 TV-5 **Ushuaia (reprise)**
0h30 TV-5 **Champs Élysées(reprise)**
0h45 Télé-M **Mongrain de sel**
1h45 Télé-M **Chop-Suey**
2h00 TV-5 **Radio France internationale**
2h15 Télé-M **Épopée rock**
2h45 Télé-M **Les nouvelles TVA**
3h30 Télé-M **Ad Lib**
4h30 Télé-M **Arnold et Willie**

Les programmes d'information en français

A CBWFT (3 \ 10)

Première édition: Un bulletin de nouvelles régionales, nationales et internationales, avec Le point du soir d'avant en reprise. Du lundi au vendredi à 8h20.

L'édition magazine: Le nouveau magazine d'information du midi de Radio-Canada. Une présentation complète des nouvelles et des chroniques sur divers sujets d'intérêt général. Du lundi au vendredi à 12h00.

Ce Soir Manitoba: Le bulletin de nouvelles locales, nationales et internationales réalisé par Radio-Canada\Manitoba. Du lundi au vendredi à 18h00

Le Téléjournal et Le point: Le bulletin de nouvelles du soir réalisé par le réseau national de Radio-Canada. Du lundi au vendredi à 21h00.

Ce Soir Dimanche: Une rétrospective des principaux événements qui ont marqué la scène manitobaine durant la semaine écoulée. Le dimanche à 18h00.

A TV-5 (14 \ 20)

L'info-5: Le bulletin canadien de nouvelles avec un accent sur l'actualité régionale au Québec et au Canada. Du lundi au vendredi, à 14h (1er édition) et à 18h30 (2e édition; rediffusée à 23h20).

Journal télévisé de TF1 ou A2: Bulletin européen de nouvelles. Le samedi et le dimanche à 18h et 23h35; du lundi au vendredi à 18h et 23h.

L'échiquier fédéral: Une émission d'affaires publiques canadiennes. Le samedi à 17h

Parcours: Emission d'information mettant en relief les événements marquants pour les régions du Canada. Le samedi à 18h30

Le petit journal: Bulletin de nouvelles conçu pour les jeunes, préparé par la chaine Quatre saisons du Québec. Le lundi à 15h30.

7 sur 7: Magazine d'actualité au cours duquel une personnalité de l'actualité est invitée à commenter les événements de la semaine en France et ailleurs. Le lundi à 19h et 23h50, le mardi à 14h30.

A Télé-Métropole (28)

Mongrain de sel: Emission d'affaires publiques animée par Jean-Luc Mongrain où les gens de Montréal font valoir leur point de vue via une tribune téléphonique. Du lundi au vendredi à 7h.

Les nouvelles TVA: Le bulletin de nouvelles locales, nationales et internationales de Montréal. A chaque jour à 22h

Ciné-télé *du 9 au 15 décembre 1989*

Samedi 9 décembre

12h00 CBWFT **Au bout de la route.**
Avec Bennendine Woods, Donald Dale, Madeleine Blackwell et John Jarrat. Alice, une jeune fille de 11 ans, partage avec sa mère une vie un peu bohème et très libre.

13h00 Télé-M **Une fois pour toutes (Draw!)**
Western avec Kirk Douglas, James Coburn et Alexandra Bastedo. Un ex-shérif devenu ivrogne réintègre ses fonctions pour faire face à un hors-la-loi vieillissant. (can. 1984)

19h00 Télé-M **Londres, été 58 (Absolute Beginners).**
Comédie musicale de J. Temple avec Eddie O'Connell, Patsy Kensit, James Fox et David Bowie. A Londres, dans les années 50, un jeune photographe est amoureux d'une dessinatrice de mode. (brit. 1986)

22h15 CBWFT **Frénésie (Frenzy).**
Drame policier réalisé par Alfred Hitchcock, avec John Finch, Alec McCowen et Barry Foster. Une série de meurtres se produit à Londres. Toutes les victimes sont des femmes étranglées à l'aide d'une cravate. (brit. 1972)

23h00 Télé-M **C'est la faute à Rio (Blame It on Rio).**
Comédie de moeurs de S. Donen avec Michael Caine, Joseph Bologna et Michelle Johnson. Un divorcé d'âge mûr a une aventure sentimentale avec la fille d'un vieil ami. (amér. 1983)

Dimanche 10 décembre

13h00 Télé-M **L'éducation de Rita (Educating Rita).**
Comédie dramatique de L. Gilbert avec Michael Caine, Julie Walters et Michael Williams. Un professeur désabusé donne des leçons à une jeune coiffeuse désireuse de parfaire son éducation. (brit. 1982)

19h00 Télé-M **Un enfant disparu (Adam: His Song Continues).**
Drame avec Daniel J. Travanti et JoBeth Williams. Après la mort de leur premier enfant, un couple déménage à Washington pour travailler au sein du service de la protection à la jeunesse. (amér. 1983)

23h15 CBWFT **Fanny et Alexandre.**
Drame écrit et réalisé par Ingmar Bergman. Avec Ewa Fröling, Gunn Wallgren, Bertil Guve et Erland Josephson. Chronique de la vie d'une famille bourgeoise suédoise des débuts du siècle. (suéd.-fr.-all. 1982) Suite: dimanche 17 décembre à 23h15.

Lundi 11 décembre

12h00 Télé-M **Ça va pas être triste.**
Comédie de P. Sisser avec Henri Courseaux, Daniel Russo et Darry Cowl. Un jeune avocat est entraîné par deux de ses clients à participer à un hold-up de banque en province. (fr. 1982)

22h45 Télé-M **La fille de Trieste.**
Drame psychologique de P. F. Campanile avec Ben Gazzara, Ornella Muti et Mimsy Farmer. Un artiste devient amoureux d'une patiente d'un hôpital psychiatrique qu'il a sauvée de la noyade. (it. 1982)

23h20 CBWFT **La Gitane.**
Comédie réalisée par Philippe de Broca. Avec Claude Brasseur, Valérie Kaprisky et Stéphane Audran. Un banquier a divers problèmes avec les femmes de sa vie. (fr. 1985)

Mardi 12 décembre

12h00 Télé-M **La cage aux filles.**
Drame social de M. Purzer avec Angelica Domrose, Jocelyn Boisseau et Cornelia Calwer. Dans une institution pour adolescentes délinquantes, une jeune stagiaire conteste les méthodes de la directrice. (all. 1982)

22h45 Télé-M **Les hors-la-loi.**
Drame de moeurs de R. Davis avec Clovis Cornillac, Wadeck Stanczak et Nathalie Spilmont. Une bande d'adolescents s'enfuit d'un centre de redressement et tente de rejoindre un village abandonné pour s'y installer. (fr. 1985)

23h20 CBWFT **Le passager de la pluie.**
Drame policier réalisé par René Clément. Avec Marlène Jobert, Charles Bronson et Annie Cordy. La femme d'un pilote est attaquée dans sa maison par un inconnu. Elle tue son assaillant et va jeter le cadavre à la mer. (fr.-it. 1969)

Mercredi 13 décembre

12h00 Télé-M **Deux affreux sur le sable (It Rained All Night the Day I Left).**
Film d'aventures de N. Gessner avec Tony Curtis, Louis Gossett jr. et Sally Kellerman. Après avoir été dévalisés, deux trafiquants d'armes se font embaucher dans une plantation dirigée par la veuve d'un colonel allemand. (can. 1978)

22h45 Télé-M **Woody et les robots (Sleeper).**
Film de science-fiction réalisé et interprété par Woody Allen avec Diane Keaton et John Beck. Un homme du XXe siècle se réveille après avoir été conservé en hibernation pendant 200 ans. (amér. 1973)

23h20 CBWFT **La mandarine.**
Comédie dramatique réalisée par Édouard Molinaro. Avec Annie Girardot, Philippe Noiret, Madeleine Renaud et Murray Head. Un jeune et bel Anglais perturbe l'existence de l'hôtel où vit toute une famille. (fr. 1972)

Jeudi 14 décembre

12h00 Télé-M **T.R. Sloane (Death Ray 2000).**
Film d'aventures de L.H. Katzin avec Robert Logan, Clive Revill et Ann Turkel. Un agent secret lutte contre un mégalomane qui se sert d'un rayon déshydratant. (amér. 1979)

19h30 CBWFT **C'est pas parce qu'on est petit qu'on peut pas être grand.**
Comédie fantastique réalisée par Vojta Jasny. Une trapéziste new-yorkaise confie ses deux enfants à leurs grands-parents qui habitent Waterloo au Québec. (can. 1986) Première

22h45 Télé-M **La hyène intrépide (The Fearless Hyena).**
Comédie dramatique de L. Wei et J. Chan avec Jackie Chan, Yen Si Quan et Li Kuen. Un jeune adepte des arts martiaux entreprend de parfaire sa technique en vue d'affronter les assassins de son grand-père. (H.K, 1979)

23h20 CBWFT **La femme de l'hôtel.**
Drame psychologique réalisé par Léa Pool. Avec Paule Baillargeon, Louise Marleau, Serge Dupire, Marthe Turgeon et Kim Yaroshevskaya. Une cinéaste fait un film sur l'expérience douloureuse d'une chanteuse dépressive. (can. 1984)

Vendredi 15 décembre

12h00 Télé-M **Histoire d'un amour (Back Street).**
Drame sentimental de D. Miller avec Susan Hayward, John Gavin et Vera Miles. Les tribulations d'une jeune dessinatrice de mode qui s'est éprise d'un homme marié. (amér. 1961)

13h30 CBWFT **Les grandes vacances.**
Comédie réalisée par Jean Girault. Avec Louis de Funès, Françoise Leccia et Fredy Mayne. Le fils d'un directeur de collège doit faire un stage d'études en Angleterre pour la durée des grandes vacances. (fr. 1967)

18h30 CBWFT **Jamais plus jamais.**
Drame d'espionnage réalisé par Irvin Kershner. Avec Sean Connery, Klaus Maria Brandauer, Barbara Carrera et Kim Basinger. James Bond sort de sa retraite pour s'opposer à une organisation criminelle qui menace de faire sauter le monde. (brit. 1983)

22h45 Télé-M **Le bagarreur (Hard Times).**
Drame de moeurs avec Charles Bronson et James Coburn. Au début des années 30, un chômeur accepte de participer à des combats de boxe clandestins, à poings nus, où l'on mise de grosses sommes. (amér. 1975)

23h20 CBWFT **Cousin, cousine.**
Comédie de moeurs réalisée par Jean Charles Tacchella. Avec Victor Lanoux, Marie-Christine Barrault, Marie-France Pisier, Guy Marchand et Ginette Garcin. A l'occasion du remariage de sa mère, une femme fait la connaissance du neveu de son nouveau beau-père. Ils finissent par entamer une liaison. (fr 1975)

Mercredi 13 décembre

- **5h00** Télé-M **Salut, bonjour**
- **7h00** Télé-M **Mongrain de sel**
- **7h20** CBWFT **Les Schtroumpfs**
- **7h50** CBWFT **Félix et Ciboulette**
- **8h00** Télé-M **Gilles Lapointe, M.D.**
- **8h05** CBWFT **You-Hou**
- **8h20** CBWFT **Première édition**
- **8h25** CBWFT **Le Point**
- **8h30** Télé-M **Aimer**
- **9h00** CBWFT **Les anges du matin**; Télé-M **Santa Barbara**
- **9h30** Télé-M **Haine et passions**
- **10h00** CBWFT **La cuisine des anges**
- **10h15** CBWFT **Iniminimagimo**
- **10h30** CBWFT **Passe-Partout**; Télé-M **Les mini-stars de Nathalie**
- **11h00** CBWFT **Le P'tit Champlain**; Télé-M **Ici Montréal**
- **11h15** Télé-M **Bon appétit**
- **11h30** CBWFT **CTYVON (reprise)**; Télé-M **Mimémo**
- **12h00** CBWFT **L'édition magazine**; Télé-M Télé-M **Cinéma: Deux affreux sur le sable**
- **12h30** CBWFT **Les démons du midi**
- **13h30** CBWFT **D'une série à l'autre. L'aéropostale** (4e de 6)
- **14h00** Télé-M **Kate et Allie**; TV-5 **L'info-5 (1e édition)**
- **14h30** CBWFT **Le temps de vivre**; Télé-M **Campus**; TV-5 **Ushuaia (reprise)**
- **15h00** Télé-M **Double défi**; TV-5 **Parcours**
- **15h30** Télé-M **De bonne humeur**
- **15h55** CBWFT **En transit**
- **16h00** CBWFT **Kim et Clip**; TV-5 **Récréation**
- **16h30** CBWFT **Chevalier Lumière**; Télé-M **Fais-moi un dessin**; TV-5 **La vérité est au fond de la marmite**
- **17h00** CBWFT **Une paire d'as**; Télé-M **Ici Montréal**; TV-5 **La chance aux chansons**
- **17h30** Télé-M **Charivari**; TV-5 **Des chiffres et des lettres**
- **18h00** CBWFT **Ce Soir Manitoba**; Télé-M **L'heure juste** Spécial lac Meech; TV-5 **Journal télévisé de A2**
- **18h30** CBWFT **Carrières: Nicole Muir,** orthophoniste **et Roland Lavallée et Rita Morier,** physiothérapeutes. Télé-M **Hockey:** Les Canadiens de Montréal reçoivent les Black Hawks de Chicago; TV-5 **L'info-5 (2e édition)**
- **19h00** CBWFT **CTYVON**; Télé-M **Alfred Hitchcock présente...: Vengeance**; TV-5 **Au nom de la loi**
- **19h30** CBWFT **Comment ça va?**
- **20h00** CBWFT **Le grand remous**; TV-5 **Les Francofolies de Montréal:** Maurane (1 de 2)
- **20h30** CBWFT **Jeux de société**; TV-5 **Téléobjectif: Chasseurs de phoques**
- **21h00** CBWFT **Le Téléjournal**
- **21h25** CBWFT **Le Point**
- **21h30** TV-5 **Montagne**
- **22h00** CBWFT **La météo**; Télé-M **Les nouvelles TVA**; TV-5 **La Bataille des Ardennes**
- **22h05** CBWFT **Les nouvelles du sport**
- **22h20** CBWFT **L'or et le papier.**
- **22h45** Télé-M **Ciné-nuit: Woody et les Robots**
- **23h20** CBWFT **Cinéma: La mandarine**; TV-5 **Journal télévisé de A2**
- **23h40** Télé-M **Les sports**
- **23h50** TV-5 **L'info-5** (2e édition)
- **0h20** TV-5 **Au nom de la loi**
- **0h45** Télé-M **Hockey** (rediffusion du match de 18h30)
- **1h00** **Apostrophe**
- **1h20** TV-5 **Les Francofolies de Montréal** (reprise)
- **1h50** TV-5 **Téléobjectif**
- **2h50** TV-5 **Radio France internationale**
- **4h30** Télé-M **Arnold et Willie**

Jeudi 14 novembre

- **5h00** Télé-M **Salut, bonjour**
- **7h00** Télé-M **Mongrain de sel**
- **7h20** CBWFT **Tao Tao**
- **7h50** CBWFT **Félix et Ciboulette**
- **8h00** Télé-M **Gilles Lapointe, M.D.**
- **8h05** CBWFT **La boîte à lettres**
- **8h20** CBWFT **Première édition**
- **8h27** CBWFT **Le Point**
- **8h30** Télé-M **Aimer**
- **9h00** CBWFT **Les anges du matin**; Télé-M **Santa Barbara**
- **9h30** Télé-M **Haine et passions**
- **10h00** CBWFT **La cuisine des anges**
- **10h15** CBWFT **Iniminimagimo**
- **10h30** CBWFT **Passe-Partout**; Télé-M **Les mini-stars de Nathalie**
- **11h00** CBWFT **Le P'tit Champlain**; Télé-M **Ici Montréal**
- **11h15** Télé-M **Bon appétit**
- **11h30** CBWFT **CTYVON**; Télé-M **Mimémo**
- **12h00** CBWFT **L'édition magazine**; Télé-M **Cinéma: T. R. Sloane**
- **12h30** CBWFT **Les démons du midi**
- **13h30** CBWFT **D'une série à l'autre. L'aéropostale** (5e de 6)
- **14h00** Télé-M **Kate et Allie**; TV-5 **L'info-5 (1e édition)**
- **14h30** CBWFT **Télé-feuilleton: Noël d'enfant au pays de Galles**; Télé-M **Campus**; TV-5 **Au nom de la loi**
- **15h00** Télé-M **Double défi**
- **15h10** TV-5 **Apostrophe**
- **15h30** CBWFT **Les Schtroumpfs**; Télé-M **De bonne humeur**; TV-5 **Animalia**
- **16h00** CBWFT **Kim et Clip**; TV-5 **Récréation**
- **16h30** CBWFT **Charamoule**; Télé-M **Fais-moi un dessin**; TV-5 **La vérité est au fond de la marmite**
- **17h00** CBWFT **Une paire d'as**; Télé-M **Ici Montréal**; TV-5 **La chance aux chansons**
- **17h30** Télé-M **Charivari**; TV-5 **Des chiffres et des lettres**
- **18h00** CBWFT **Ce Soir Manitoba**; Télé-M **La vie des gens riches et célèbres**; TV-5 **Journal télévisé de A2**
- **18h30** Télé-M **Chambres en ville**; TV-5 **L'info-5 (2e édition)**
- **19h00** CBWFT **CTYVON**; Télé-M **Les héritiers du rêve**; TV-5 **Ex Libris.** Inv: Alain Guillo, Françoise Sagan.
- **19h30** CBWFT **Ciné-fête: C'est pas parce qu'on est petit qu'on peut pas être grand**
- **20h00** Télé-M **Sous le signe du faucon**; TV-5 **Avis de recherche: Michel Fugain**
- **21h00** CBWFT **Le Téléjournal**; Télé-M **Ad lib**
- **21h25** CBWFT **Le Point**
- **21h30** TV-5 **L'âge vermeil: la maison** (3/4)
- **22h00** CBWFT **La météo**; Télé-M **Les nouvelles TVA**
- **22h05** CBWFT **Les nouvelles du sport**
- **22h20** CBWFT **Le grand secret** (7e do 7)
- **22h30** TV-5 **Histoires naturelles: Journée de pêche en traineau**
- **22h40** Télé-M **Les sports**
- **22h45** Télé-M **Cinéma: La hyène intrépide**
- **23h00** TV-5 **Journal télévisé de A2 (reprise)**
- **23h20** CBWFT **Cinéma: La femme de l'hôtel**
- **23h30** TV-5 **L'info-5 (reprise)**
- **0h00** TV-5 **Ex Libris** (reprise de 19h00)
- **0h20** CBWFT **Cinéma: Signé Charlotte**
- **0h45** Télé-M **Mongrain de sel (reprise)**
- **1h00** TV-5 **Avis de recherche** (reprise de 20h00)
- **1h45** Télé-M **Vision mondiale**
- **2h30** TV-5 **Radio France internationale**
- **2h45** Télé-M **Les nouvelles TVA (reprise)**
- **3h30** Télé-M **Ad lib**
- **4h30** Télé-M **Arnold et Willie**

Vendredi 15 décembre

- **5h00** Télé-M **Salut, bonjour**
- **7h00** Télé-M **Mongrain de sel**
- **7h20** CBWFT **Les aventures de Sherlock Holmes**
- **7h50** CBWFT **Félix et Ciboulette**
- **8h00** Télé-M **Gilles Lapointe, M.D.**
- **8h05** CBWFT **You-Hou**
- **8h20** CBWFT **Première édition**
- **8h27** CBWFT **Le Point**
- **8h30** Télé-M **Aimer**
- **9h00** CBWFT **Les anges du matin**; Télé-M **Santa Barbara**
- **9h30** Télé-M **Haine et passions**
- **10h00** CBWFT **La cuisine des anges**
- **10h15** CBWFT **Iniminimagimo**
- **10h30** CBWFT **Passe-Partout**; Télé-M **Les mini-stars de Nathalie**
- **11h00** CBWFT **Le P'tit Champlain**; Télé-M **Ici Montréal**
- **11h15** Télé-M **Bon appétit**
- **11h30** CBWFT **CTYVON**; Télé-M **Mimémo**
- **12h00** CBWFT **L'édition magazine**; Télé-M **Cinéma: Histoire d'un amour**
- **12h30** CBWFT **Les démons du midi**
- **13h30** CBWFT **Cinéma: Les grandes vacances**
- **14h00** Télé-M **Kate et Allie**; TV-5 **L'info-5 (1e édition)**
- **14h30** Télé-M **Campus**; TV-5 **Musicales: un atelier musical à l'époque romantique**
- **15h00** Télé-M **Double défi**; TV-5 **Parcours**
- **15h30** CBWFT **Les Schtroumpfs**; Télé-M **De bonne humeur**; TV-5 **Fastoche: le plaisir d'apprendre**
- **16h00** CBWFT **Kim et Clip**; CBWFT **Récréation**
- **16h30** CBWFT **Au jeu**; Télé-M **Fais-moi un dessin**; TV-5 **La vérité est au fond de la marmite**
- **17h00** CBWFT **Une paire d'as**; Télé-M **Ici Montréal**; TV-5 **La chance aux chansons**
- **17h30** Télé-M **Charivari**; TV-5 **Des chiffres et des lettres**
- **18h00** CBWFT **Ce Soir Manitoba**; Télé-M **Rock et Belles Oreilles**; TV-5 **Journal télévisé de A2**
- **18h30** CBWFT **Les grands films: Jamais plus jamais**; Télé-M **9 – 1 – 1**; TV-5 **L'info-5 (2e édition)**
- **19h00** Télé-M **Miami Vice**; TV-5 **Temps présent: Allez simple pour la Suisse**
- **20h00** Télé-M **Le dépanneur olympique**; TV-5 **Haute curiosité**
- **20h30** Télé-M **Bien dans sa peau**
- **21h00** CBWFT **Le Téléjournal**; Télé-M **Ad lib**; TV-5 **Rencontres avec...**
- **21h25** CBWFT **Le Point**
- **21h30** TV-5 **L'âge vermeil (4/4)**
- **22h00** CBWFT **La météo**; Télé-M **Les nouvelles TVA**
- **22h05** CBWFT **Les nouvelles du sport**
- **22h20** CBWFT **Laser 33-45**
- **22h30** TV-5 **Cargo de nuit**
- **22h40** Télé-M **Les sports**
- **22h45** Télé-M **Cinéma: Le bagarreur**
- **22h50** CBWFT **Découverte**
- **23h15** TV-5 **Journal télévisé de A2**
- **23h20** CBWFT **Cinéma. Cousin, cousine**
- **23h45** TV-5 **L'info-5 (reprise)**
- **0h15** TV-5 **Temps présent: allez simple pour la Suisse** (reprise)
- **1h00** Télé-M **Ad lib (reprise)**
- **1h15** TV-5 **Haute curiosité**
- **1h45** Télé-M **Le match de la vie**
- **2h15** TV-5 **Radio France internationale**
- **2h45** Télé-M **Les nouvelles TVA (reprise)**
- **3h30** Télé-M **Ad lib**
- **4h30** Télé-M **Arnold et Willie**



Le Festival du Voyageur

vous invite au

Dévoilement du nouveau Voyageur officiel

le dimanche 10 décembre 1989

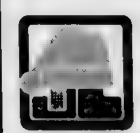
au Rendez-Vous, 768, avenue Taché

• portes ouvrent à 19h.

On vous encourage de venir en costume.

Entrée gratuite / Bienvenue à tous

Un goûter sera servi



Festival du Voyageur

ça fait chaud au coeur!

9 - 18 février 1990

Un nouvel engagement des prêtres

Pendant deux jours la semaine dernière, les prêtres de l'archidiocèse de Saint-Boniface se sont donnés un temps de réflexion, de travail et de prière à la Villa Maria.



Claude BLANCHETTE
prêtre

La rencontre en soi est un événement.

Événement, car ces hommes de Dieu acceptent de se donner du temps ensemble avec leur archevêque au milieu d'une Église en marche.

Événement, car ils se taillent, dans un programme de vie si agité et parfois si écrasant, un espace pour être ensemble, pour se dire les uns aux autres et pour vivre la fraternité par des liens d'amitié renouvelés.

Événement, car, ce faisant, ils portent avec eux et ils sont portés par l'ensemble du Peuple de Dieu qui reconnaît ce don de Dieu qu'est le ministère ordonné en vue du service.

Cette année, les prêtres ont voulu réfléchir ensemble et se laisser interroger par leur manière de collaborer avec les laïcs.

Dans un premier temps, ils se sont mis à l'écoute, écoute attentive et active, de ce qui certains laïcs ont à leur dire au sujet de leur expérience vécue de collaboration.

Pour ce faire, le comité organisateur avait demandé à des laïcs de paroisses différentes, des laïcs engagés dans un service d'Église, proches collaborateurs des prêtres, de livrer par écrit leur expérience vécue.

Des initiatives suggérées, analysées et pesées

Ceux-ci, représentants de tous les groupes d'âge et de différents ministères ont fait part, avec un doigté et une charité empreinte de délicatesse, de leurs joies et de leurs peines, de leurs attentes, de leurs suggestions et aussi de leurs déceptions.

Ayant entendu une trentaine de témoignages et suite à un éclairage à la lumière de l'Évangile et de la tradition de l'Église, ils ont cherché ensemble comment ils pouvaient, eux-mêmes et comme groupe, se donner des moyens pour améliorer leurs rapports avec les laïcs, les rendre plus fructueux et plus porteurs d'espérance.

Parmi une foule d'initiatives suggérées, analysées et pesées, les prêtres ont choisi d'en privilégier une. Ils ont alors voulu signifier leur engagement en émettant un communiqué de presse qui se lit: «Nous les prêtres de l'Archidiocèse de Saint-Boniface, en union avec notre archevêque, réunis en assemblée générale les 28 et 29 novembre 1989, nous formulons la résolution suivante:

"Après avoir accueilli les témoignages et suggestions de plusieurs laïcs, nous nous proposons de développer notre capacité d'écoute individuelle et collective en vue de mieux collaborer avec les laïcs dans notre commune mission de baptisé(e)s en Église."»

Dynamisés par un objectif commun, revitalisé par un vécu ensemble, les prêtres espèrent pouvoir continuer à grandir dans leur mission ecclésiale, main dans la main avec leurs frères et leurs soeurs baptisé(e)s.

Ils le feront, tous ensemble, prêtres et laïcs, en se serrant les coudes, en acceptant les lenteurs et les faux-pas inévitables, en cherchant à discerner, audelà des revendications, l'oeuvre de l'Esprit.



Édouard Taillefer
99 ans

Joseph Taillefer
100 ans

Bonne fête
et on vous en souhaite plusieurs autres.

LES PETITES ANNONCES

Facile et efficace!

Les PETITES ANNONCES, c'est encore plus payant quand on connaît bien la recette.
Votre PETITE ANNONCE doit nous parvenir au plus tard le lundi **par écrit** et être **payée d'avance** aux tarifs suivants.
moins de 20 mots (**5$** ou **7,50$** pour deux semaines);
21 à 28 mots (**6$** ou **9$**);
29 à 35 mots (**7$** ou **10,50$**);
35 à 42 mots **au maximum** (**8$** ou **12$** pour deux semaines).

ASPIRATEURS Filter Queen ou Electrolux presque neufs. Garantie 5 ans. 150$ Composez le 237-0204.
467-

ENTREPÔT DE REVÊTEMENT DE SOL—Payer et emporter seulement. Parfaits pour les salles de jeux ou pour le chalet — revêtements de sol à endos caoutchouté ou en vinyle sans cirage à partir de 3,98 $/v². Tapis antitaches à partir de 13,98 $/v², en plus de centaines de fins de rouleaux — tapis et vinyle — à liquider. A&R Carpet Barn, 50, rue Archibald, au sud de Nairn. 233-3061. Ouvert jusqu'à 20 h.
078-

À VENDRE: Près du lac Riviera, 2 milles à l'est de Sainte-Anne, grands lots, 2 acres. Appelez s.v.p. Suburban Homes Ltd. 284-9686 ou 1-883-2434.
311-

À VENDRE: Lorette - Lots de 100' x 150', beaux arbres, égouts, eau, gaz. Appelez s.v.p. Suburban Homes Ltd. 284-9686 ou 1-883-2434.
312-

COUTURIÈRE: avec expérience pour tous genres de travaux de couture Appelez Marcelle au 233-2687.
[illegible]3-

[illegible] **VENDRE,** à [illegible] ou à la recherche [illegible] gérant ou [illegible]naire pour une pe[illegible] entreprise [illegible]rdinage. 50 acres. [illegible]emble complet d'équipement. Les [illegible]priétaires peuvent donner une formation. 233-561[illegible]
044-

ON RECHERCHE: avant Noël. Jeunes hommes et femmes, entre 16 et 24 ans, sortis du système scolaire, qui recherchent une carrière. Le C.C.M. lance un projet d'intégration professionnelle au marché du travail. Pour plus de renseignements contacter Denis Rémillard au bureau: 233-1560, à la maison: 233-5618.
050-

À LOUER: 533, de la Morénie, beau, grand appartement de 2 chambres à coucher. Disponible le 1er janvier. Lave-vaisselle, climatiseur. 512$. Tél.: 222-7810.
068-

SHELL/CIRCLE K - Parc Windsor, recherche caissiers-caissières pour station libre-service et service complet. Plein temps et temps partiel. Tél.: 663-9561 M. B. Michaud après 17h.
069-

À LOUER: À ne pas manquer, grand appartement de 2 ch. à coucher dans lieu tranquille de St-Boniface (204, rue Hill) 429$ par mois. Tout est inclus + stationnement. Libre le 1er fév. 1990. Composez le 269-4369 après 15h30.
070-

VENTE PRIVÉE: 523, Langevin. Jolie maison de 2 étages avec 3 chambres à coucher, 1200+ pieds carrés, 2 salles de bain, sous-sol fini, solarium. Située sur un beau lot. Garage. Stationnement pour deux autres autos. Excellente localité. 88 800$. Pas d'agents s.v.p. 237-9784.
071-

À LOUER avec option d'achat, maison au 407, rue de la Morénie - 1255 pieds carrés - deux chambres à coucher - 6 appareils ménagers - sous-sol fini. Loyer au deuxième étage. Disponible le 1er décembre 1989. Pour plus d'information composez le 237-4255.
079-

À VENDRE: table de salle à manger avec 4 chaises et buffet. Meuble avec radio, tourne-disque et magnétophone. 257-1078.
081-

HOMME D'EXPÉRIENCE, disponible dans la région de St-Boniface-Norwood pour faire tout genre de rénovations — peinture [illegible] Com[illegible] [illegible]184
[illegible]

À LOUER: app : une chambre à [illegible]cher, électricité non comprise. Pa[illegible] stationnement. Tél.: 237-1625
085-

ON RECHERCHE: une gardienne dans notre maison pour une enfant de deux mois — de 9h à 17h, du lundi au vendredi. Bon salaire et bénéfices Composez le 257-7990.
087-

DISPONIBLE: Père Noël bilingue. Composez le 253-2181 après 16h.
088-

À LOUER: appartement de 2 chambres à coucher, près d'autobus. Poêle, réfrigérateur, laveuse et sécheuse, tapis. Sous-sol. Stationnement. Libre immédiatement. Maurice: 257-5691.
089-

AVIS DE RECHERCHE — pour Noël — grand monsieur de belle apparence, jeune de 55 à 65 ans, recherché pour dame chic, jeune de 50 ans, travaillant à une société de la Couronne, aimant voyages et cuisine. Écrivez à La Liberté, Boîte770, C.P. 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4.
090-

COURS-RATTRAPAGE: Français écrit. Cours par correspondance personnalisés (rédaction, grammaire, etc.). Prix modérés. Traductions (français/anglais). Correction de textes. I. M. Duroché, B.A., M.A. (Paris IV), 502, Aulneau, R2H 2V3.
091-

VENTE PRIVÉE: 139, rue Notre Dame. Près bibliothèque, parcs, écoles françaises. Maison familiale, 1 200 pi ca. 4 chambres à coucher, 2 salles de bain, grande cuisine, salon, sous-sol fini. Grand lot 49' x 122'. 89 900$. Tél.: 237-5854.
092-

À LOUER: St-Boniface, rue Dumoulin, appartement spacieux de 2 chambres à coucher, 495$ plus électricité. Composez le 233-9333.
093-

À LOUER: près de l'hôpital, grand appartement de 2 chambres à coucher, poêle, réfrigérateur, laveuse et sécheuse, chauffage et eau inclus. Libre le 1er janvier. Tél.: 237-3721
094-

À LOUER: rue Langevin, apparte[illegible] [illegible] stationnement in[illegible] [illegible] après 17h
095-

GARDERIE LICENCIÉE a un espace, âge: 2 à 3 ans. Environnement familial. 237-0676. Louise ou Johanne
096-

FACILE ET EFFICACE! Les petites annonces dans La Liberté, ça marche Elles doivent nous parvenir au plus tard le lundi **par écrit** et être **payées d'avance.**

Centre médico-social De Salaberry

204-433-7611
C.P. 320
St-Pierre-Jolys (Manitoba)
R0A 1V0

Nous apprécions nos médecins et nous aimerions les garder en santé et heureux.

Nous ne pouvons pas faire cela en continuant à les déranger pendant les repas et pendant la nuit.

Dans ce but, le Conseil d'administration a approuvé les catégories suivantes pour assister les infirmières à décider quand appeler le médecin en appel:

Cas d'extrême urgence:

- danger de mort
- toute attente peut être dangereuse

(On s'occupera de vous immédiatement)

Cas urgent

- [illegible]
- [illegible]

(On s'occupera de vous le plus tôt possible)

Cas non urgent:

- intervention non urgente
- sans rendez-vous

(Attente possible, un médecin vous examinera dès qu'il pourra se libérer).

Nous apprécions votre coopération à mettre cette politique en application.

QUIZ

Comment s'appelle ce roi?

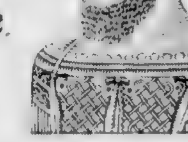
ORDONNANCE DE VILLERS-COTTERÊTS

1539

Le françois devient

la langue écrite officielle.

LA POSTE 1989



2,20 REPUBLIQUE FRANÇAISE

QUESTIONS

1. Quel est le nom de ce roi de France?

2. Combien de Canadiens meurent sur nos routes par an?

3. Quelle est la proportion de femmes au travail?

4. Les consommateurs canadiens règlent-ils vite leurs dépenses sur cartes de crédit?

RÉPONSES

1. Il s'agit du roi François 1er, qui avait en quelque sorte un nom prédestiné pour prendre des décisions très importantes concernant la langue française.

Comme le précise ce timbre émis en France cette année, 1989 marque le 450e anniversaire de l'ordonnance de Villers-Coterêts, qui faisait du français la langue officielle.

Pour être précis, disons que l'ordonnance de Villers-Coterêts (dans le nord-est de la France) établissait des limites nettes entre la juridiction ecclésiastique et le pouvoir séculier et exigeait la tenue de registres de baptêmes avec la mention du jour de la naissance.

Aussi, le français devenait la langue officielle dans la mesure où tous les actes notariés, de procédures et les jugements devaient être rédigés en français.

2. Plus de 4 000 Canadiens meurent suite à des accidents de la route chaque année, ce qui ne cesse d'inquiéter le Conseil canadien de la sécurité, mis en place voilà 34 ans. Parmi les problèmes: l'âge des conducteurs. A l'heure actuelle, près de 20% des automobilistes canadiens sont âgés de plus de 55 ans.

Autre problème potentiel: l'utilisation du téléphone cellulaire au volant. Les quelque 300 000 usagers de ce type de téléphone sans fil sont priés de composer leur numéro uniquement lorsque le véhicule est immobilisé...

3. Selon Statistique Canada, plus de la moitié des femmes canadiennes âgées de 15 ans et plus font partie de la population active.

Voilà 25 ans, les femmes étaient plutôt actives dans des professions bien spécifiques: infirmière, enseignante, vendeuse, secrétaire, travailleuse de bureau.

Aujourd'hui, il n'y a plus vraiment de chasse gardée masculine, assure Statistique Canada. Exemples: entre 1971 et 1986, la représentation féminime est passée de 5% à 22% chez les avocats, de 11% à 21% ces les médecins et de 25% à plus de 50% chez les pharmaciens.

4. En 1988, les consommateurs canadiens ont dépensé plus de 165 milliards en biens et services (pensez maintenant à la Taxe sur les Produits et Services...). Des études démontrent que seulement la moitié des utilisateurs de cartes de crédit paient habituellement leur solde de crédit en entier chaque mois.

En décembre 1988, par exemple, le solde de crédit des consommateurs s'élevait à 10 milliards de dollars. Si la tendance enregistrée depuis se maintenait, le solde pourrait atteindre 12 milliards ce mois-ci.

Compilé par Bernard BOCQUEL

abc 233-6083

Fire & Safety Equipment Ltd.

ÉQUIPEMENTS DE FEU ET DE SÉCURITÉ INDUSTRIELS

extincteurs — Détecteurs de fumée · Respirateurs

Lampes de secours · Gants · Échelles

Chaussures · Trousses de premiers soins · Escabeaux, etc

lundi au vendredi 8h00 à 17h00 9 846, rue Marion, Saint-Boniface R2J 0K6

RECETTES

Primavera crémeux aux légumes

Un repas végétarien sensationnel.

Primavera crémeux aux légumes

8 oz de spaghetti ou linguine, non cuit
1 c. à table d'oignon haché fin
3 c. à table de beurre
1 c. à table de farine
1 tasse de lait
1/4 de c. à thé de sel
1/4 de c. à thé de muscade moulue
1/8 de c. à thé de poudre d'ail
2 tasse de pois, choux fleur et carottes congelés
1 1/2 tasse de champignons tranchés
1/3 de tasse de poivron rouge haché
1/4 de tasse de parmesan râpé

Cuire le spaghetti, au goût, tel qu'indiqué sur l'emballage; égoutter.

Dans une casserole moyenne, faire revenir l'oignon dans le beurre jusqu'à ce qu'il soit tendre. Ajouter la farine, le sel, la muscade et la poudre d'ail; cuire pendant 1 minute.

Ajouter graduellement le lait en remuant jusqu'à ce que le mélange soit lié et crémeux. Cuire, à feu modéré, jusqu'à ce que le mélange bouillonne; laisser bouillir pendant 1 minute. Incorporer les légumes congelés, les champignons et le poivron rouge. Couvrir, baisser le feu et laisser mijoter de 5 à 7 minutes ou jusqu'à ce que les légumes soient tendres mais encore croquants. Pour servir, napper le spaghetti de sauce et parsemer de parmesan.

Donne 4 plats principaux.





Envoyez vos voeux à tous vos amis et clients via La Liberté

Contactez David McNair au 237-4823 avant le 8 décembre 1989 (Cahier spécial Noël le 15 déc.)

Exprimez vos plus beaux souhaits avec nos paniers cadeaux pour toutes occasions.



baskets instead

Joanne Cerilli, *propriétaire*

Commandes acceptées au téléphone **453-2417**

B - 729, avenue Corydon

Livraison à Winnipeg.

Venez nous voir au marché de La Fourche du 13 au 18 décembre.

Mastercard Visa American Express

À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

Deniset Fréchette
Avocats-notaires
Pierre J. Deniset B.A., LL.B.
Antoine G. Fréchette B.A., CERT. ED., LL.B.

674, rue Langevin
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 2W4 Tél.: 233-0614

LAURENT-J. ROY C.R.
Avocat et notaire
MONK, GOODWIN
800 ÉDIFICE INTER-CITY GAS
444, AV. ST-MARY
WINNIPEG (MANITOBA)
R3C 3T1
TÉLÉPHONE: (204) 956-1060

Alain J. Hogue,
Barreau Man./Sask.
de
Hogue • Kushnier
Place Provencher
194, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3
Tél.: (204) 237-1231
Nº de FAX: 233-2689

Ronald Guay
300, boulevard PROVENCHER
R2H 0G7
Tél.: 233-6659
Fax: 231-1950

François Avanthay
LLB.
Avocat et Notaire
25-185, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
Tél.: 233-5029

TEFFAINE, LABOSSIÈRE,
Avocats et Notaires,
Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière
Mary-Jane Bennett
Léo.V. Teillet
Denyse T. Côté
Avocat-conseil
Laurent G. Marcoux, c.r.
Robert. Bétournay
185, boul. Provencher,
pièce 201,
Saint-Boniface (MB)
R2H 4B3.
Téléphone: 233-4359.

MÉTIERS

St-Anthony's Books & Church Supplies
283, avenue Taché
St-Boniface (Manitoba)
R2H 2A1
233-4480
Cadeaux pour toutes les occasions religieuses

ENTREPRISES NOËL



Secrétariat, traitement de texte, imprimante au laser, traduction, photocopies.
Du nouveau!!! Service de FAX: 422-8378
Service rapide et de qualité. Contactez
Claire au: 422-5750
422-8574 (rés.)
la ville au 233-8920

Suzanne B. Gareau
service de secrétariat
(français et anglais)
• traitement de textes • dactylographie de textes, lettres et travaux universitaires • rapports financiers
470, rue Langevin Tél. 233-0436

PELLAND CATERING
Traiteurs: mariages, dîners, réceptions et banquets
161, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
TÉLÉPHONE: 237-3319

SERVICE COMPLET DE DÉMÉNAGEMENT



256-5869 256-2564
Personnel tout à fait expérimenté

AGENTS D'IMMEUBLES



Boîte postale 339
Saint-Pierre-Jolys (Manitoba)
R0A 1V0
Téléphone: 433-7899
ferme • résidence • chalet
lots vacants • loisirs • chasse
tous genres de commerce, etc.

OPTOMÉTRISTES

Dr Keith Mondésir
Optométriste
• Examen de la vue
• Lunettes ajustées
• Verres de contact
201-1555, chemin St-Mary's
Saint-Vital
Pour un rendez-vous composez le 255-2459

DR. R.J. STANNERS
Optométriste, examen de la vue
139, boul. Provencher
au rez-de-chaussée
Téléphone: 233-3889

Dr R.J. Lecker
Dr M.N. Lecker
Optométristes
Examen de la vue
2e étage, édifice 264, av. Portage
Téléphone: 943-6628

Dr Denis R. Champagne
Optométriste
212, avenue Regent ouest
Sur rendez-vous seulement
Téléphone: 224-2254

Dr E.M. FINKLEMAN et Dr S.A. FINKLEMAN
Optométristes
210 Avenue Building
265, avenue Portage
Winnipeg
Tél. 942-2496
Examen de la vue et lunettes ajustées

BRUNET *Monuments*
Troisième génération
• TRADITIONNEL
• RELIGIEUX
• HISTORIQUE ET
• CONTEMPORAIN
L'ART COMMÉMORATIF PERSONNALISÉ
405, av. Bertrand
233-7864
«Au service des franco-manitobains depuis 1910...»

COMPTABLES AGRÉES

Couture
Forest
Cadieux
Coopers & Lybrand
Comptables agréés et consultants en affaires

Associés
André G. Couture, c.a.
Gabriel J. Forest, f.c.a.
Raymond A. Cadieux, c.a.

Principal
Gérald C. Labossière, c.a.
Adjoint aux associés
Donald H. Smith, c.a.



2300, édifice Richardson
1, place Lombard
Winnipeg (Manitoba) R3B 0X6
Tél.: (204) 956-0550
Fax: (204) 944-1020

BDO GUENETTE CHAPUT
Comptables agréés
Téléphone: (204) 233-8593
Téléfax: (204) 237-0134

ASSOCIÉS Lucien Guenette, C.A. · Arthur Chaput, C.A. · Gilles Chaput, C.A. · André Blondeau, C.A.
ADJOINTS Raymond Desrochers, C.A. · Maurice Morissette, C.A. · Paul Prenovault, C.A. · James Doer, C.A. · Russell Paradoski, C.A. · Richard Senez, C.A.

BDO CABINET-CONSEIL
Conseillers en administration
Téléphone: (204) 233-9522
Téléfax: (204) 237-0134
ASSOCIÉ Charles Gagné, M.P.A.

INTERNATIONAL BDO BINDER
262, rue Marion
Winnipeg (Manitoba)
R2H 0T7

GARAGISTES

RNR TRANSMISSION
ROBERT & NORBERT TOUCHETTE
PROPRIÉTAIRES
service en français
Nous nous spécialisons en transmissions automatiques domestiques et importées
1601, chemin Niakwa
Winnipeg (Manitoba)
R2J 3T3
Tél.: (204) 255-2769





Claude P. Lépine
Représentant

Pembina Dodge Chrysler
300, Pembina
Winnipeg (Manitoba)
R3L 2E2
Tél.: 284-6650 (bureau)
895-0388 (domicile)
Autos neuves & usagées

SERVICE COMPLET D'ASSURANCES BALCAEN-VERMETTE INC
AUTOPAC Tél.: 257-4134

ASSUREURS

Agence d'assurance Aurèle Desaulniers (1987)
390-B, boulevard Provencher
Téléphone: 233-4051
Pour tout service d'assurance
Feu • Vie • Maladie
Assurance voyage - Ferme-RRSP
Joel Desaulniers
René Desaulniers
AUTOPAC

PIONEER LIFE ASSURANCE COMPANY
Lucien NAYET, agent
C.P. 401, Saint-Pierre-Jolys, R0A 1V0
Je peux vous aider dans vos recherches de solutions financières, assurance-vie, retraite, etc. Aucune obligation. Composez le 235-1759 ou le 433-7899 (à frais virés)

GUS PAINCHAUD
assurances
• *vie* • *auto* • *incendie* • *etc.*
111, rue Marion, Saint-Boniface
Tél.: 233-5242 ou 233-2828

Service de conseiller
Centre de counselling et de croissance
Gilles Beaudry
Thérapie individuelle, de couple et familiale · sessions de groupe
Service confidentiel
261, rue DesMeurons
237-8295

ABONNE-TOI!
LA LIBERTÉ
Juste 5 renseignements très importants
Nom ________ Prénom ________
Adresse ________

Un an (Manitoba)	25$ ☐	hors province	30$ ☐
Deux ans (Manitoba)	45$ ☐	hors province	60$ ☐

Écrivez votre chèque ou mandat poste au nom de La Liberté.
Adressez votre enveloppe à: La Liberté, C.P. 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4

Le Journal des jeunes

Volume 1, nº 7, Saint-Boniface (Manitoba), du 8 au 21 décembre 1989 55¢

Editorial

Le triomphe des femmes

Pour la première fois dans l'histoire du Canada, il est possible que le prochain premier ministre du Canada soit une femme.

Tout simplement parce que le 2 décembre dernier, l'un des trois grands partis politiques au Canada, le Nouveau parti démocratique (NPD), a choisi une femme comme nouveau leader.

Si le NPD gagnait les prochaines élections législatives, prévues pour 1992, son chef, Madame Audrey McLaughlin, deviendrait donc la première première ministre du Canada.

A l'échelle du Canada, c'est un événement. Mais à l'échelle du monde, nous sommes plutôt en retard. En Grande-Bretagne et au Pakistan, des femmes sont déjà au pouvoir. Sans compter l'Islande, les Philippines, et combien d'autres pays encore.

Décidément, il était vraiment temps que les Canadiens fassent un petit effort.

Laurent GIMENEZ

Sommaire

Le Journal des jeunes

Bimensuel publié par les entreprises Le Journal des jeunes avec l'aide du Secrétariat d'État, du Bureau de l'éducation française (BEF) et de la Fédération provinciale des comités de parents (FPCP).

Bureaux: 383, boulevard Provencher, Saint-Boniface (Manitoba).

Téléphone: (204) 237-4823.

Adresse postale: Le Journal des jeunes, Case postale 47007, 276, rue Marion, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3G9.

Rédaction: Laurent GIMENEZ

Jeux: Janine TOUGAS

Bande dessinée: Thérèse PILOTTE et Pierre LAVOIE

Production graphique: La Liberté

Courrier de deuxième classe — Enregistrement nº 8399.

La loi sur le copyright interdit la reproduction de ce journal, y compris par la photocopieuse, sous peine de poursuites judiciaires.



Photo: Presse canadienne

Malgré la volonté de paix exprimée par les deux chefs de l'Union Soviétique et des États-Unis, il y a quand même peu de chances pour que tous les engins de guerre soient remplacés par des modèles gonflables comme cet hélicoptère!

La défaite des militaires

Les chefs des deux plus grands pays du monde, les États-Unis et l'Union soviétique, se sont mis d'accord pour diminuer le nombre de leurs armes et faire tout leur possible pour maintenir la paix dans le monde.

Le président des États-Unis, George Bush, et le chef de l'Union soviétique, Mikhaïl Gorbatchev, se sont rencontrés les 2 et 3 décembre à Malte, une petite île de la Méditerranée.

Après avoir discuté pendant plusieurs heures, ils ont annoncé aux journalistes que la période de la guerre froide était finie et qu'une nouvelle époque de paix durable avait commencé.



Les deux chefs: Mikhaïl Gorbatchev et George Bush.

La guerre froide a commencé immédiatement après la Seconde Guerre mondiale, en 1946. Pendant la guerre (de 1939 à 1945), les États-Unis et l'Union soviétique étaient unis contre les Allemands.

Chacun de leur côté, ils ont libéré plusieurs pays de la domination des Allemands. Après la guerre, les Américains et les Soviétiques se sont mis d'accord pour garder chacun une influence sur les pays qu'ils avaient libérés.

On a donc créé deux blocs. Un bloc de l'Est, communiste et dominé par l'Union soviétique; et un bloc de l'Ouest, capitaliste et dominé par les États-Unis. Entre ces deux blocs, il y avait régulièrement des tensions: c'est ce qu'on a appelé la guerre froide.

L'Union soviétique et les États-Unis ont décidé de mettre fin à la guerre froide surtout pour des raisons économiques. En effet, ils étaient obligés de construire toujours plus d'armes, et cela coûte très cher. Maintenant, ils vont s'entendre pour détruire peu à peu une bonne partie de ces armes.

Et après la 12e?

La seule université française à l'ouest du Québec.



COLLÈGE UNIVERSITAIRE DE SAINT-BONIFACE
200, AVENUE DE LA CATHÉDRALE
SAINT-BONIFACE, MANITOBA R2H 0H7
(204) 233-0210

EN BREF

Etats-Unis

Les poulets voient rouge

Un industriel américain a inventé des lentilles de contact rouges que l'on met dans les yeux des poulets. Lorsqu'ils voient la vie en rose, les poulets se battent moins entre entre eux et les poules passent plus de temps à couver leurs oeufs. 100 000 poulets américains portent déjà ces lentilles de contact rouges.


Photo: Presse canadienne

Australie

Le soleil tue

En Australie, de plus en plus de gens attrapent un cancer de la peau parce qu'ils restent trop longtemps exposés au soleil pour se bronzer. L'Australie est le pays qui souffre le plus de cette maladie mortelle.

Corée du Sud

Chats en sauce

Un groupe de militants pour la protection des animaux a profité de la visite du président sud-coréen en Grande-Bretagne il y a quelques semaines pour dénoncer la torture des chiens et des chats dans ce pays asiatique. Depuis toujours, les Sud-Coréens ont l'habitude de tuer cruellement les chiens et les chats pour les manger.


Photo: Presse canadienne

Suisse

Les Suisses gardent leur armée

La majorité des habitants de la Suisse ont voté contre une proposition destinée à supprimer l'armée dans ce petit petit européen de six millions et demi d'habitants. Les Suisses n'ont plus participé à aucune guerre depuis la bataille de Marignan contre les Français en 1515.

Une seule Allemagne au lieu de deux?

Le chef du gouvernement d'Allemagne de l'Ouest, Helmut Kohl, a proposé un plan pour que les deux Allemagnes se réunissent et forment un seul pays.



Carte: Gilbert Painchaud

IIIe Reich signigie IIIe Empire en allemand. RDA = République démocratique allemande (Allemagne de l'Est); RFA = République fédérale d'Allemagne (Allemagne de l'Ouest).

Depuis 1949, il y a deux Allemagnes en Europe: l'Allemagne de l'Ouest, un pays capitaliste, et l'Allemagne de l'Est, un pays communiste. Si l'Allemagne était «réunifiée», elle deviendrait un pays très puissant d'environ 80 millions d'habitants.

Les frontières de l'Allemagne ont changé très souvent au cours de son histoire, comme on le voit sur les cartes à côté.

A partir de 1933, l'Allemagne est devenue une dictature, c'est-à-dire un pays dirigé par un seul homme qui détient tous les pouvoirs. Le dictateur allemand, Adolf Hitler, s'est suicidé en 1945 quand son pays a perdu la Seconde Guerre mondiale.

En 1949, les vainqueurs de la Seconde Guerre mondiale (États-Unis, Union soviétique, Grande-Bretagne et France) ont décidé de diviser l'Allemagne en deux pays pour la rendre moins puissante.


Nadia Comaneci

Un bond aux États-Unis

L'une des plus grandes championnes de gymnastique du monde, Nadia Comaneci, s'est enfuie de son pays, la Roumanie, pour aller se réfugier aux États-Unis.

Nadia Comaneci a été la première gymnaste au monde à recevoir la note de 10 sur 10 aux jeux Olympiques de Montréal en 1976. Elle avait seulement 14 ans.



France: le retour des bisons

Les bisons ont refait leur apparition en France, un pays d'où ils avaient complètement disparus depuis plus de 1 000 ans.

Il existe deux races de bisons: ceux d'Amérique et ceux d'Europe. Les bisons d'Amérique sont les plus gros. Il en existe environ 55 000, notamment au Canada. Par contre, il ne reste plus que quelques centaines de bisons d'Europe. Ils vivent en Pologne et dans l'ouest de l'Union soviétique.

Le gouvernement polonais a offert à la France un troupeau de bisons. Les Français les ont placés dans deux réserves naturelles en Auvergne, une région située au centre de la France. Autrefois, il y avait beaucoup de bisons en France. Mais ils ont disparu au VIIe siècle à cause de la chasse.

Chili: adieu, mon général!

Les habitants du Chili, un pays en Amérique du Sud, voteront le 14 décembre pour choisir leurs députés et un nouveau président de la République.



Carte: Gilbert Painchaud

Le chili est dirigé depuis 1973 par le même homme: le général Augusto Pinochet. Les Chiliens n'ont pas choisi le général Pinochet comme président de la République. C'est lui qui s'est imposé en tuant l'ancien président, Salvador Allende, avec l'aide des militaires.

A cause du général Pinochet, le Chili est devenu une dictature, c'est-à-dire un pays dans lequel les gens n'ont pas le droit de choisir leurs dirigeants. Le 14 décembre, pour la première fois depuis 16 ans, les Chiliens pourront dire s'ils sont pour ou contre la dictature du général Pinochet.

Ils auront le choix entre deux candidats: l'un est l'ami du général Pinochet et l'autre est contre lui. Celui qui sera élu deviendra le nouveau président de la République, donc le chef du Chili.

Tchécoslovaquie rime avec démocratie



Carte: Gilbert Painchaud

La Tchécoslovaquie est le 4e pays d'Europe de l'Est qui a décidé de devenir un pays démocratique où les gens peuvent voter pour le parti politique de leur choix.

L'Europe de l'Est regroupe six pays dominés depuis plus de 40 ans par les communistes: la Bulgarie, La Tchécoslovaquie, l'Allemagne de l'Est, la Hongrie, la Pologne et la Roumanie.

Les communistes ont été imposés par l'Union soviétique qui contrôle les pays de l'Est depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale en 1945.

Mais depuis que Mikhail Gorbatchev est au pouvoir, l'Union soviétique est devenue plus tolérante avec les pays de l'Est.

Tout cela a provoqué des manifestations populaires un peu partout en Europe de l'Est. En Hongrie, en Allemagne de l'Est et en Tchécoslovaquie, les communistes ont accepté d'organiser prochainement des élections libres où tous les partis politiques auront une chance.

EN BREF

Québec

Un verre de trop

Louis Laberge, le président de la Fédération du travail du Québec, un syndicat qui représente les travailleurs québécois, a reconnu publiquement qu'il était alcoolique. On s'est aperçu qu'il avait tendance à trop boire lorsqu'il est tombé de sa chaise pendant une réunion le 5 novembre.

Manitoba

Beaucoup d'air frais

Presque la moitié des Manitobains (43,9%) ont un système d'air climatisé dans leur maison. Au niveau national, seulement 24,6% des familles canadiennes possèdent ce système qui leur permet d'obtenir de l'air frais en été.

Canada

L'ordinateur fait peur

Environ un tiers des entreprises au Canada ont des difficultés à introduire de nouvelles technologies au travail (par exemple des ordinateurs), parce qu'une partie de leurs employés ne savent pas assez bien lire ou écrire. Cela concerne surtout les employés âgés de 35 à 54 ans.

Canada

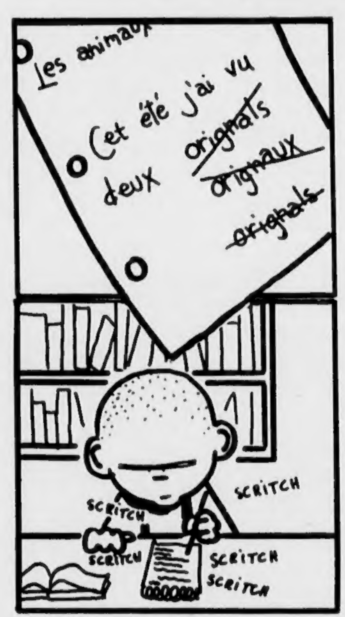
Des enfants ont faim

Environ 400 000 Canadiens n'ont pas assez d'argent pour manger à leur faim et sont obligés d'aller chaque jour dans des endroits spéciaux où on leur donne de la nourriture gratuitement. Presque la moitié de ces gens sont des jeunes de moins de 18 ans.


Photo: Presse canadienne

La faim = un problème qui concerne aussi les Canadiens.

Orthographe: un Canadien numéro un



Ce n'est pas Roger Picotte, l'un des personnages de Mlle Alapage, qui aurait gagné le concours d'orthographe!

Le nouveau champion du monde d'orthographe française (catégorie junior) est un jeune Canadien de 20 ans originaire de Montréal, au Québec.

Stéphane Ephier a remporté le 2 décembre à Paris le concours international d'orthographe avec seulement une faute et demie. Il y avait en tout 252 finalistes originaires de la France et de 45 autres pays francophones.

Stéphane Ephier, qui était l'un des six Canadiens dans la course, est étudiant en droit à l'Université McGill de Montréal. Il a gagné un voyage pour deux personnes à Paris et un micro-ordinateur.

Le concours international d'orthographe française a lieu chaque année depuis cinq ans. 200 000 personnes dans le monde entier y ont participé cette année.

La première femme chef de parti

Depuis le 2 décembre, le Nouveau parti démocratique (NPD), le 3e plus important parti politique au Canada, a un nouveau chef: Audrey McLaughlin.

C'est la première fois qu'un parti politique national choisit une femme comme leader au Canada. Par contre, il y a déjà des femmes chef de parti au niveau provincial.

Par exemple, Sharon Carstairs est la leader du Parti libéral au Manitoba. Mais le chef du Parti libéral pour tout le Canada est un homme: John Turner.

Audrey McLaughlin a 53 ans et elle est député fédéral du Yukon depuis deux ans (c'est-à-dire qu'elle représente les résidants de ce terrioire du nord du Canada au Parlement canadien, à Ottawa). Elle remplace l'ancien chef du NPD, Ed Broadbent, qui a démissionné.



Audrey McLaughlin.

Le Nouveau parti démocratique est le 3e plus important parti politique au Canada. Aux dernières élections législatives (quand on choisit les députés), en 1988, environ 20% des électeurs avaient voté pour lui.

33% avaient voté pour le Parti libéral et 43% pour le Parti conservateur.

La guerre aux rats

Le gouvernement de la Saskatchewan, une province de l'Ouest du Canada, a mis au point un plan de 17 millions de dollars pour se débarrasser de tous les rats en six ans.

Les agriculteurs de la Saskatchewan veulent faire disparaître tous les rats parce qu'ils causent beaucoup de dégâts en mangeant les grains dans les entrepôts.

Superbillet est né!

Le gouvernement canadien utilise un système révolutionnaire pour protéger ses nouveaux billets de 50$ contre les faux-monnayeurs (les gens qui fabriquent des faux billets de banque).

En haut à gauche de ces nouveaux billets, on a placé un «système de sécurité optique». Il s'agit d'un petit carré de plastique extrêmement fin (5 fois plus fin qu'un cheveu humain), très difficile à copier et impossible à photographier.

Les 60 millions de billets de 50$ qui circulent au Canada seront peu à peu remplacés par ce nouveau billet.



Le nouveau billet de 50$.

Football: les Canadiens avant les Américains

Pour la première fois depuis 23 ans, l'équipe des Roughriders de la Saskatchewan a remporté la Coupe Grey, la plus importante compétition de football au Canada, en battant les Tiger-Cats d'Hamilton (Ontario) le 26 novembre.

Le football est né dans l'est du Canada au XIXe siècle. Il est inspiré du rugby, un jeu de balle inventé par les Britanniques en 1823.

Ce sont les Canadiens qui ont introduit le football aux États-Unis en 1874, lorsque l'équipe de l'université McGill du Québec est allée faire une démonstration à l'université américaine de Harvard.

Aujourd'hui, le jeu se pratique différemment au Canada et aux États-Unis. Le terrain américain est plus petit et il y a seulement 11 joueurs, alors qu'il y en a 12 au football canadien.



Les Roughriders célèbrent leur victoire. Photo: Presse canadienne

La librairie française qui vous accueille à livres ouverts

à la page

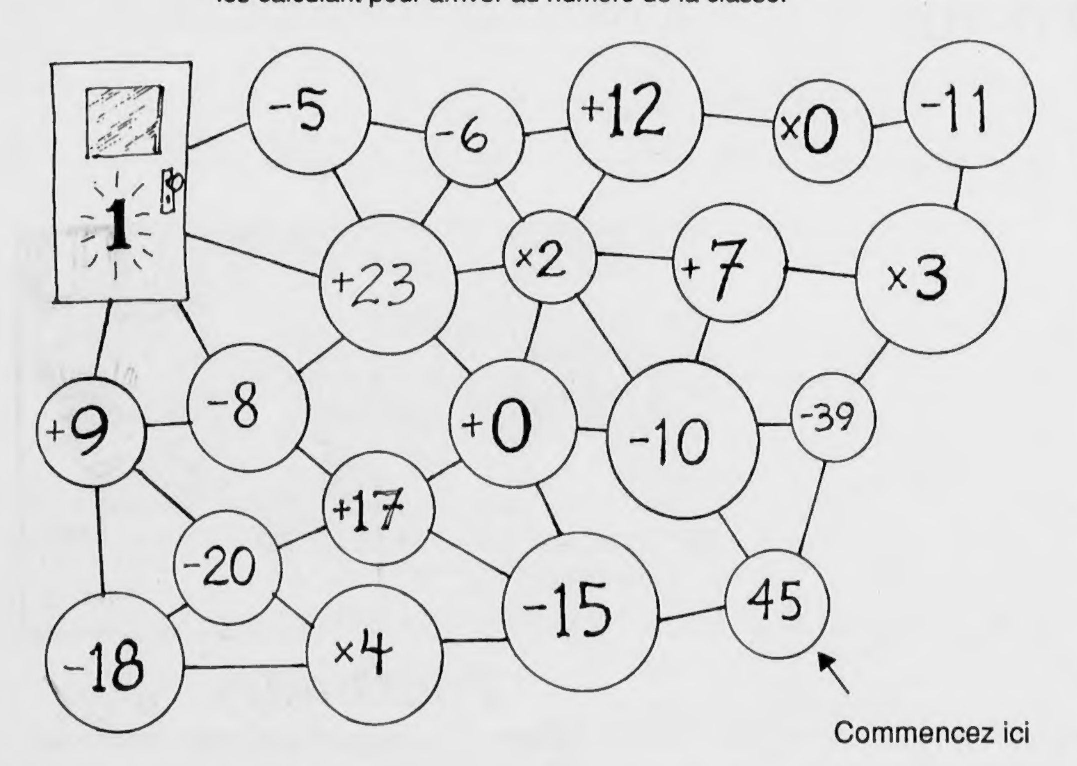
- Livres pour la jeunesse
- Dictionnaires
- Journaux et revues
- Jeux éducatifs

Ouvert: du lundi au vendredi de 9h à 19h et le samedi de 10h à 17h

Édifice Centre-ville
131, boulevard Provencher
Saint-Boniface R2H 0G2
Tél.: 233-7223

La classe de maths

Pouvez-vous vous rendre à la classe de mathématiques? Il faut passer par certains de ces chiffres en les calculant pour arriver au numéro de la classe.



Les jeux de la page détente sont une création de Janine Tougas.

Abonnez-vous

Abonnement pour un an (24 numéros)

Le Journal des jeunes

Nom________________ Prénom____________

Adresse______________________________

____

Envoyez votre chèque ou mandat poste à:

Le Journal des Jeunes
Case postale 47007
276, rue Marion
Saint-Boniface (MB)
R2H 3G9

Canada 12$❑
Nombre d'abonnements: ( ) X 12$= ____

Etranger 15$❑
Nombre d'abonnements: ( ) X 15$= ____

Les bons outils

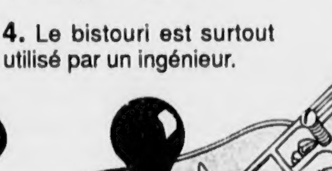
1. Le vilebrequin est surtout utilisé par un charpentier.

2. La clé anglaise est surtout utilisée par un mécanicien.

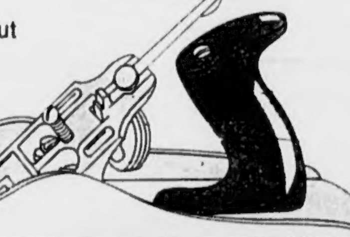
3. La palette est surtout utilisée par un acteur.

4. Le bistouri est surtout utilisé par un ingénieur.

5. Le podium est surtout utilisé par un dentiste.



Deux marteaux.



Un rabot.

Histoire-mystère

Vol dans un grand magasin

Paul et Suzanne font des achats dans le rayon des disques et des cassettes. Tout à coup, ils entendent des cris dans une allée pas loin d'eux.

Une fille crie, en montrant un homme du doigt: «Arrête ce voleur!» On voit un homme avec un manteau bleu qui sort en courant du magasin.

Paul se met à courir après l'homme. La fille se retourne et Suzanne qui est à côté d'elle, lui demande: «Qu'est-ce que tu as vu?» La fille qui semble avoir peur, lui dit: «J'ai vu cet homme voler un petit stéréo». «Es-tu sûre?», questionne Suzanne. «Bien, dit la fille, une seconde le stéréo était là, et l'autre seconde, il avait disparu et j'ai vu cet homme au manteau bleu qui courait vers la porte de sortie».

«As-tu vu son visage clairement?», continue Suzanne. «Non, dit la fille, je ne l'ai vu que de dos».

Pendant ce temps, Paul est de retour avec deux hommes avec des manteaux bleus. Paul annonce, tout essoufflé: «J'ai trouvé deux hommes avec des manteaux bleus identiques à la porte du magasin, alors je leur ai demandé de venir avec moi».

Le premier proteste: «Je ne comprend pas ce qui se passe. J'attendais l'autobus près du magasin depuis 15 minutes. Est-ce que c'est un crime, ça?»

L'autre dit: «Et moi je courais parce que j'ai tout à coup pensé à un rendez-vous que j'avais oublié».

Paul ajoute: «Ni l'un ni l'autre n'a essayé de se sauver quand je leur ai demandé de venir avec moi».

La fille qui a crié s'exclame en montrant du doigt: «C'est lui qui a pris le stéréo... Il avait des boutons sur son visage...» Elle regarde sa montre et dit: «Oh non, je dois partir, maman m'attend en bas depuis 15 minutes».

«Pas si vite, dit Suzanne, je pense que tu as accusé une personne innocente pour te sauver toi-même. Peut-être que c'est toi qui a volé le petit stéréo?»

Paul a l'air très surpris et se demande si Suzanne a parlé trop vite.

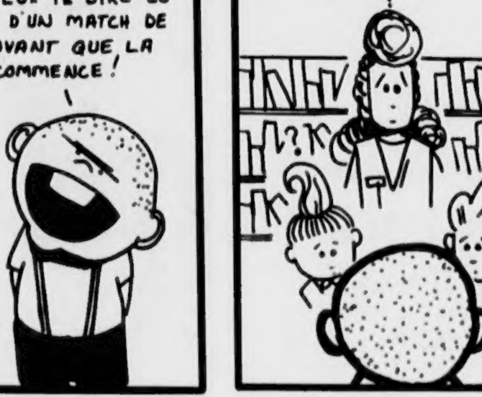
Qu'en pensez-vous?

Mlle Alapage

Thérèse Pilotte
Pierre Lavoie











Décembre 1989

Réponses

Les bons outils

1:vrai; 2:vrai; 3:faux (par un peintre); 4:faux (par un chirurgien); 5:faux (par un chef d'orchestre ou une personne qui parle en public).

Histoire-mystère

Puisque la fille a dit qu'elle avait vu l'homme de dos seulement, elle ne pouvait savoir qu'il avait des boutons au visage. Elle avait sûrement crié au voleur pour attirer l'attention sur quelqu'un d'autre pendant qu'elle se sauvait avec le petit stéréo.

La classe de maths

Réponse: 45-39X3-11X0+12-6-5= 1.

La Boutique du Livre

Votre compagnon libraire pour toute l'année scolaire

Rendez-nous visite pour vos:

Livres scolaires
Dictionnaires
Livres documentaires
(histoire, sciences, etc.)
Romans de jeunesse
Revues

Heures d'ouverture:
du lundi au samedi
de 10h à 17h

315, rue Kenny
Saint-Boniface
(Manitoba) R2H 3E7
Tél.: 237-3395